

France Forum

- *Libre Culture*
- *La Résistance spirituelle*
- *Pour une Justice indépendante*
- *Sauver la Sécurité Sociale*
- *Pétain cinquante ans après*
- *De Gaulle et l'économie*
- *Georges Pompidou : témoignages*
- *Tocqueville homme politique*
- *Que faire du tragique ?*
- *Arts et lettres*
- *Que penser ? Que faire ?*

Jacques RIGAUD - Bernard VOYENNE - Gino NECCHI - Denys PELLERIN
Pierre DHERS - Jean BOISSONNAT - Jean AUBRY - Jacques NANTET
André LE GALL - Philippe SENART - Henri BOURBON - René PUCHEU
François FEJTO - Georges VERPRAET - Jean CHELINI - Etienne BORNE.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon
Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire *269-270*

Avril-Juin 1991

30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

LIBRE CULTURE

PAR JACQUES RIGAUD p. 2

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE

PAR BERNARD VOYENNE p. 11

LA JUSTICE... EN SURSIS AVEC MISE A L'ÉPREUVE

PAR GINO NECCHI p. 15

NOTRE PROTECTION SOCIALE : RÉALITÉS ET DEVENIR

PAR DENYS PELLERIN p. 18

PÉTAÏN VU CINQUANTE ANS APRÈS

PAR PIERRE DHERS p. 21

QUE PENSER AUJOURD'HUI DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ?

PAR JEAN BOISSONNAT p. 33

GEORGES POMPIDOU, HIER ET AUJOURD'HUI

PAR JEAN AUBRY p. 37

TOCQUEVILLE HOMME POLITIQUE

PAR JACQUES NANTET p. 41

QUE FAIRE DU TRAGIQUE ?

PAR ANDRÉ LE GALL p. 43

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTÉRAIRE

PAR PHILIPPE SÉNART p. 53

SEURAT, LE NOVATEUR MÉTHODIQUE

PAR HENRI BOURBON p. 62

THÉÂTRE II

INTERVIEW D'ANDRÉ LE GALL p. 64

NOTES DE LECTURE

DU PDP AU MRP (1919-1944) DE JEAN-CLAUDE DELBREIL

PAR RENÉ PUCHEU p. 67

UN AMBASSADEUR PAS COMME LES AUTRES

PAR FRANÇOIS FEJTO p. 69

LA GRÈCE ANTIQUE A LA DÉCOUVERTE DE LA LIBERTÉ DE JACQUELINE DE ROMILLY

PAR JEAN AUBRY p. 71

WEYGAND DE BERNARD DESTREMEAU

PAR GEORGES VERPRAET p. 72

LES JÉSUITES ET LA FRANCE

PAR JEAN CHELINI p. 74

ANIMA ET LA SAGESSE DE DOMINIQUE MALLET-GÉRARD

PAR PHILIPPE SÉNART p. 75

PROPOS DU TEMPS

QUE PENSER ? QUE FAIRE ?

PAR ÉTIENNE BORNE p. 78

LIBRE CULTURE

par Jacques RIGAUD

Le texte ci-après est celui de la conférence donnée, le 12 février 1991, au Club France-Forum de Paris, sous la présidence de notre ami et collaborateur, Jean-Marie Domenach, ancien directeur d'Esprit, par Jacques Rigaud, Président-directeur général de R.T.L., auteur de "Libre Culture" (Gallimard) (1).

Je remercie "France-Forum" de me donner une fois de plus l'occasion de parler de la réflexion que je mène sur les problèmes de la culture. Je serais embarrassé si j'avais à définir le livre que j'ai écrit, publié l'an passé. Ce n'est pas un essai théorique sur la Culture, pas davantage un précis ou un programme de politique culturelle, et pas non plus, du moins je l'espère, un récit d'ancien combattant ! Et en même temps c'est un peu tout cela. Ce caractère inclassable tient sans doute à ma position et à ma démarche. J'ai exercé dans le secteur de la culture des responsabilités publiques. Je n'en exerce plus mais je reste quand même présent dans ce qu'on pourrait appeler l'"institution culturelle". Je me suis engagé dans l'action culturelle sur le terrain, sans être pour autant un professionnel de la culture, j'ai également et principalement à titre professionnel des responsabilités dans le secteur de la communication et, surtout, je suis un témoin parmi d'autres de ce qui se passe dans la vie culturelle de ce pays depuis une vingtaine d'années.

C'est en fonction de ces différents engagements que j'ai souhaité m'exprimer, à la fois en réaction contre certaines positions d'intellectuels vis-à-vis du problème de la culture tel qu'il se pose ici et maintenant, en constatant un certain appauvrissement de la pensée sur ce sujet, et aussi pour témoigner de mes expériences et d'une certaine inquiétude devant ce que je ressens comme étant le flou ou les incertitudes de l'action culturelle, telle qu'elle s'exerce aujourd'hui.

POLITIQUE CULTURELLE : UNE LONGUE HISTOIRE

Avec le recul, nous pouvons mieux comprendre ce qui s'est passé en matière de culture à la fin des années cinquante et au début de la V^e République. Ce fut un moment de cristallisation et de rencontre entre l'utopie et

l'institution. J'explique dans mon livre que, contrairement à ce que l'on pense quand on ignore l'Histoire, l'intervention de l'Etat dans le domaine de la culture est une tradition séculaire de ce pays depuis le mécénat royal de l'Ancien Régime, fondateur d'institutions culturelles, dont certaines subsistent, et protecteur des arts. Tout au long du XIX^e siècle et sous la III^e République jusqu'à son terme, il y a eu une administration de la culture qui portait le titre modeste de Sous-Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts, où des hommes comme Chennevières, Paul Léon, Huisman, Jaujard, ont joué un rôle très actif dans la création artistique de leur temps et dans le soutien des grandes institutions culturelles. De même, on oublie que se sont constitués en France, au cours du XIX^e et du XX^e siècle, des corps d'expertise de tout premier plan - dans le domaine des monuments historiques, avec Mérimée sous la Monarchie de Juillet, dans le domaine des musées, à partir de Vivant Denon au début du 19^e siècle, dans le domaine des archives aussi. Ces grands corps d'expertise sont porteurs d'une tradition, d'un savoir et d'une éthique qui sont l'honneur de l'administration française de la culture. Il y avait donc une politique culturelle qui ne disait pas son nom, qui avait une place modeste dans l'appareil de l'Etat et qui était en réalité, au moins autant que soumise au pouvoir politique, dominée par l'institution académique. C'est ce que j'ai appelé dans mon livre "le système des Beaux-Arts" avec l'Institut de France, l'Académie Française, l'Académie des Beaux-Arts, l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, le Conservatoire, bref, tout un système de reconnaissance, de consécration, qui a joué un rôle considérable et qui montre, encore une fois, que cette intervention publique dans le domaine de la culture, ce ne sont ni Malraux, ni a fortiori Jack Lang qui l'on inventée. Ce rappel a de l'importance même si on peut accuser ce système des Beaux-Arts d'avoir été très largement fermé aux innovations au moment des grandes ruptures qui se sont produites dans le domaine de la peinture à partir de l'impressionnisme, dans le domaine de la littérature et du théâtre au tournant du siècle, et dans le domaine de la musique également. Donc il y avait cette Administration, cette "Institution culturelle", largement académique, dans les derniers temps assez conservatrice, mais qui comportait cependant en son sein des germes de

novation et d'audace. Il y avait aussi une "utopie", née en 1936, à l'époque du Front Populaire, qui a resurgi à la Libération avec Jean Guéhenno au Ministère de l'Education Nationale, avec toute cette aspiration extrêmement généreuse à l'accès du plus grand nombre à la culture, que le T.N.P. à son origine - il n'a pas été créé par Vilar mais par et pour Firmin Gémier avant la guerre - et les universités populaires souhaitaient réaliser. Et à l'époque de la Libération, au Ministère de l'Education Nationale, il y eut un effort dans ce qu'on appelle "le socio-culturel". C'est de là que date l'émergence d'une génération d'animateurs, d'hommes de terrain, issus souvent des milieux de l'Education Nationale et qui ont été les premiers fantassins de cette action culturelle. Toutefois la rencontre de cette utopie généreuse et de l'institution ne s'est guère opérée avant 1958, à quelques exceptions près. Et la principale, à laquelle j'ai tenu, dans mon livre, à rendre hommage, est celle de Jeanne Laurent, chef de bureau, puis sous-directeur à la Direction Générale des Arts et Lettres ; la première, elle a eu l'intuition de formes nouvelles d'action publique dans le domaine de la culture, créant un peu partout en France des Centres dramatiques confiés à des hommes de théâtre comme Hubert Gignoux, Michel Saint-Denis, Maurice Sarrazin ou Jean Dasté, qui ont été la préfiguration de ce qui allait ensuite devenir l'action culturelle. Mais cela restait modeste, limité, pour une raison très simple et que j'allais dire excusable, c'est que notre malheureux pays, pendant cette période qui a suivi la guerre, était tout entier occupé par sa reconstruction et que tout l'effort public était essentiellement dirigé vers la reconstitution des grands équipements, y compris d'ailleurs l'Éducation. Mais il est vrai que la culture ne venait pas au premier rang des priorités publiques bien que la vie artistique, intellectuelle du pays fût à l'époque assez brillante, nous en avons tous le souvenir.

Sous l'action de circonstances largement fortuites, une mutation s'est opérée à la fin des années 50. Je ne voudrais pas tout ramener à l'institutionnel et au politique mais il est de fait que l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et l'accession d'André Malraux à un Ministère des Affaires Culturelles ont été la cause de cette mutation. Tout cela est d'ailleurs parfaitement contingent et aurait pu ne pas se produire. Lors du colloque de 1990, à l'occasion du centenaire de la naissance du général de Gaulle, j'avais été chargé d'un sujet périlleux, qui était "De Gaulle et la culture". J'ai essayé d'expliquer, en me référant aux meilleures sources, notamment aux Mémoires de Michel Debré, que la création du Ministère de la Culture, confiée à Malraux, n'était pas du tout une idée entretenue de longue date par le Général de Gaulle pendant son exil. C'est si vrai d'ailleurs que, dans le premier Gouvernement, Malraux n'est pas Ministre de la Culture mais de l'Information. Il suffit d'un mois ou d'un mois et demi pour qu'il commette quelques "gaffes" héroïques sur la torture en Algérie qui dissuadent définitivement le général de Gaulle de lui conserver ce portefeuille. Alain Peyrefitte raconte dans un article de la "Revue des Deux Mondes" que le général, embarrassé,

dit à Georges Pompidou, son Directeur de Cabinet, "il faut que vous opérerez Malraux, proposez-lui donc quelque chose, des missions" et Georges Pompidou prépare Malraux à l'idée d'être Ministre sans portefeuille, chargé du Sahara, de la jeunesse et des sports et d'une vague réflexion sur les relations culturelles internationales : tel fut en effet l'emploi de Malraux de juillet à décembre 1958. Michel Debré raconte dans ses Mémoires qu'au moment où il constitue son Gouvernement, à la fin de 1958, le Général de Gaulle lui dit : "Vous devriez garder Malraux, vous pourriez lui confier un portefeuille qu'on pourrait appeler des Affaires culturelles, en regroupant plusieurs services" et Michel Debré suivit l'avis du Général de Gaulle, nommant André Malraux Ministre des Affaires Culturelles. Il faudra attendre six mois - juillet 1959 - pour qu'un décret fixe les compétences et les attributions de ce ministère et définisse les services qui lui étaient rattachés. Donc, une genèse encore une fois lente, laborieuse et à beaucoup d'égards circonstancielle. Mais, à partir de là, Malraux, avec la vision tragique et lyrique qu'il se faisait de la culture, a su appeler à lui, indépendamment de son entourage de fidèles, tous ceux qui avaient des idées dans ce domaine du développement culturel ; tout le thème de l'action culturelle s'est ainsi développé autour de cette définition, qui reste actuelle, d'un Ministère de la Culture destiné à "rendre accessibles au plus grand nombre possible les œuvres capitales de l'humanité".

BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE EN 1991

Voilà ce dont on est parti il y a trente ans. On a vu cette utopie de quelques-uns, qui voulaient répandre la culture et en faire profiter le plus grand nombre, installée au cœur même de l'institution républicaine.

Qu'en est-il maintenant ? Après trente ans, puisque nous aimons fêter les anniversaires, je suis frappé d'une sorte de paradoxe ou d'ambivalence de la situation culturelle de ce pays. Je vous propose de faire l'inventaire de l'actif et du passif.

A l'actif, il est clair que le mot "culture", même s'il reste chargé d'ambiguïtés, fait moins peur que dans le passé. Il est clair aussi que la politique culturelle a acquis dans ce pays droit de cité alors que tant de ministères nouveaux sont passés de mode : souvenez-vous de "la Qualité de la vie", des "Droits de la femme", des "Rapatriés". Même si l'appellation du ministère a plusieurs fois changé, il est en place avec son administration depuis trente ans et il n'y a pas de raisons prévisibles qu'il disparaisse. Et ce qui me frappe, croyez-en un témoin attentif, c'est une réelle continuité de cette politique culturelle menée depuis trente ans. Quelles que soient les personnalités très diverses des Ministres et aussi les alternances politiques, dans l'ensemble on peut parler de continuité. Et si un jour Jack Lang dans les frémissements de 1981 a eu une parole un peu hasardeuse en disant que "l'on passait de l'ombre à la lumière", il n'a jamais manqué de rappeler tout ce qui reliait son action et son inspiration à André Malraux et à Jacques Duhamel. Il faut lui rendre cet hommage. Il y a eu depuis 1981

un effort budgétaire très sensible et qui a conduit le budget des Affaires Culturelles à se rapprocher de ce fameux 1 % du Budget national qui était le thème favori des revendications du Parti Socialiste quand il était dans l'opposition. Je mettrais également au crédit de cette politique culturelle, même si sur certains points on peut en être agacé, ce que la personnalité de Jack Lang, par son côté très médiatique, a apporté à la culture et à la politique culturelle. Le fait que le Ministre de la Culture soit un des ministres les plus populaires, notamment auprès des jeunes, et que, avec son talent qui est réel, il ait pu populariser un certain nombre d'idées qui auparavant étaient les idées d'un petit nombre est, je le crois, positif. De même, si des réserves peuvent être émises sur telle ou telle réalisation, cette politique culturelle affiche une ambition, que symbolisent ce que l'on appelle "les grands projets". Ces grands projets, on peut les discuter, soit dans leur détail, soit même pour certains d'entre eux dans leur principe ; mais, pour qui voyage beaucoup à travers l'Europe, le fait qu'une volonté supérieure puisse imposer la réalisation de projets de grande ampleur, coûteux, impliquant une grande continuité, est, je crois, d'une certaine manière, un atout dont manquent des pays où le poids des contingences politiques et de l'économie libérale limitent souvent l'ambition culturelle de l'Etat, à supposer qu'il en ait une.

Quand on compare la situation de la France avec celle d'autres pays qui ont une vie culturelle aussi intense que la nôtre, mais qui ont tant de mal à faire fonctionner leurs institutions culturelles actuelles, qu'elles s'appellent la National Gallery ou la Scala de Milan, je crois que nous devons mettre cette politique des grands travaux au crédit de la politique culturelle. Sont également positifs deux changements qui me paraissent de la plus grande importance, et ceux d'entre vous qui ont été témoins de la situation dans les années soixante sauront ce que je veux dire. C'est d'abord une sensibilisation des élus sur l'ensemble du territoire, toutes tendances politiques confondues, qu'il s'agisse des Maires, des Présidents de Conseils Généraux ou de Régions, à la dimension culturelle du développement, à leur responsabilité dans le domaine de la culture. Dans les années soixante, lorsqu'il s'agissait d'impliquer une ville dans une activité culturelle, dans une Maison de la Culture ou dans la rénovation des équipements du patrimoine culturel, il fallait vraiment s'en occuper activement et cela n'était pas toujours facile à faire admettre par une majorité au sein d'un Conseil Municipal ou d'un Conseil Général. Maintenant, la situation a complètement changé, à la fois parce que l'aspiration à la culture s'est répandue, mais aussi pour un motif qui pourrait paraître naïf mais qui me semble d'une grande importance et d'une vraie légitimité, c'est que les élus se sont rendu compte, comme les entreprises dont je parlerai dans un instant, que leur image, leur prestige, leur rayonnement, tiennent largement au patrimoine culturel et à la vitalité culturelle de leur ville, de leur département ou de leur région. Ce sont peut-être des motifs utilitaires, mais on ne saurait demander à des élus responsables d'être de purs esprits ou des philanthropes. Il faut qu'ils se sentent motivés et

soutenus, voire suivis par leur électorat, et c'est une motivation comme une autre. Nombreux sont les Maires qui m'ont dit que, lorsqu'ils cherchaient à faire venir des investisseurs, des entreprises, trois questions dominaient : premièrement, les facilités de communication, notamment avec Paris ; deuxièmement, les possibilités de formation pour les enfants ; et, troisièmement, la culture et, d'une façon générale, la qualité de la vie. Ce que Grenoble a été dans les années soixante, avec justement ce dynamisme sportif et culturel, a constitué à beaucoup d'égards un exemple.

Egalement, et dans le même sens, les entreprises ont pris conscience de l'importance du culturel. Jean-Marie Domenach faisait allusion au rôle que j'ai mené dans ce domaine, en créant en 1979 une association pour sensibiliser le monde économique à ce que pouvaient être ses responsabilités culturelles. Il faut savoir que, jusqu'à la fin des années soixante-dix en France, contrairement à ce qui se passe dans tous les autres pays comparables, y compris les plus proches comme l'Italie, les entreprises ne pratiquaient aucune forme du mécénat, car la mentalité des entreprises, et je l'avais vérifié avec Jacques Duhamel, tenait en deux phrases : premièrement, "c'est l'affaire de l'Etat", deuxièmement - "vous n'y pensez pas !" - avec les charges qui sont les nôtres, nous ne pouvons pas en plus consacrer de l'argent à la culture". La situation a complètement changé, dans les esprits, et dans les réalités. Je pourrai vous reparler du mécénat, il y a encore énormément à faire, mais une conversion mentale s'est produite et les entreprises ne considèrent plus comme une danseuse ou un caprice de PDG le fait d'investir de l'argent, même modestement, dans des activités culturelles.

Si nous les avons convaincues, ce n'est pas du tout en leur tenant un langage pénitentiel du style, "vous gagnez de l'argent, c'est très vilain de gagner de l'argent... donc rachetez cette culpabilité par des indulgences culturelles", ni davantage un discours de conseiller fiscal sur les moyens avouables de payer moins d'impôts. Nous leur avons tenu un langage de stratégie, en essayant de leur faire comprendre que paraître là où l'on ne les attend pas, en associant leur nom, leur image à des valeurs, à des activités prestigieuses d'intérêt général, leur permettait de compléter leurs actions de communication habituelles, directement économiques et utilitaires, et d'avoir une communication plus sophistiquée, plus inattendue. Nous leur avons démontré qu'ils y trouveraient leur intérêt car, je le confesse, le mécénat d'entreprise doit être justifié, juridiquement et fiscalement, par l'intérêt de l'entreprise.

Je voudrais, pour en terminer avec les aspects positifs du bilan, dire, et sans en attribuer le mérite à qui que ce soit, et pas nécessairement au Gouvernement, qu'en dépit de toutes les impasses que l'on peut connaître, de toutes les interrogations, des impuissances qui marquent la conscience contemporaine, la création dans tous les domaines - musique, cinéma, théâtre, littérature, poésie, architecture - est vivante. Nous ne sommes pas dans un

pays qui connaîtrait dans ce domaine une espèce d'affaissement, un repli exclusif sur le passé. Je ne prétends pas en ce moment vous faire un tableau trop optimiste de la création. Je pourrais mettre l'accent sur ses impasses, ses incertitudes, voire son impuissance, traduction peut-être du désarroi de notre temps. Mais enfin, la création existe. Je suis frappé que, dans ce monde si dur et calculateur où nous sommes, des jeunes décident de consacrer leur existence au théâtre ou à la danse ou à la création dans tous les domaines. On a presque envie de leur dire "Faites attention ! Vous allez être malheureux, vous allez souffrir", mais en même temps, on ne saurait les décourager de suivre cette vocation. Encore faut-il les aider !

Enfin, dernier point positif - et je parle là devant un expert, Jean-Marie Domenach -, l'Europe ! L'Europe marchande, l'Europe, "ce méli-mélo de charbon et d'acier" dont parlait le Général de Gaulle, l'Europe qui va vers l'Acte unique et qui, après trente ans, cherche un accomplissement dans le domaine des échanges de biens et de services, voire de la monnaie, est en train de se rendre compte que la dimension culturelle lui est indispensable. On cite souvent la phrase de Jean-Monnet : "Si c'était à refaire je commencerais par la culture". Je dis dans mon livre : "heureusement qu'il n'a pas commencé ainsi !" car Dieu sait quelle technocratie culturelle aurait pu nous menacer, mais je crois que cette prise de conscience si maladroite, si imparfaite et parfois si technocratique qu'elle soit, montre que l'Europe se rend compte qu'elle ne vit pas seulement de pain et qu'elle ne saurait se réduire à un ensemble économique.

Maintenant, venons-en au *passif*. Je rappelais tout à l'heure cette définition du rôle du Ministère de la Culture "rendre accessibles au plus grand nombre possible les œuvres capitales de l'humanité". Quand on examine les pratiques culturelles des Français d'aujourd'hui, est-on assuré que les œuvres capitales de l'humanité leur aient été rendues accessibles ? D'un certain point de vue on pourrait dire oui ; en raison de la multiplication des musées, des expositions, des grands événements culturels. Dans ma jeunesse, la musique connaissait une saison musicale parisienne allant de la Toussaint aux Rameaux, avec en plus quelques orchestres étrangers qui venaient au Théâtre des Champs-Élysées ou à Pleyel au printemps ; en province, à part les festivals de musique de Strasbourg et d'Aix-en-Provence, c'était le désert par rapport au XIX^e siècle où la vie musicale était très intense. Maintenant la musique est partout, dans les églises, dans les châteaux, à travers une multitude de festivals, de qualité d'ailleurs inégale. La décentralisation théâtrale dont je parlais tout à l'heure au sujet de Jeanne Laurent s'est doublée grâce à Marcel Landowski d'une décentralisation musicale. Il y a maintenant dans un certain nombre de grandes villes de province des orchestres, des troupes d'opéra, des ballets qui vont partout. Dans ma région, en Aquitaine, on n'aurait jamais imaginé il y a encore quinze ans qu'à Marmande, Nérac ou Bazas un orchestre symphonique de qualité nationale, voire internationale, vienne se produire. Or c'est le

cas aujourd'hui. Donc, la culture est devenue plus accessible, mais sommes-nous sûrs qu'un plus grand nombre effectivement y accède ?

Une enquête du Ministère de la Culture, extrêmement fouillée, parue l'année dernière, est à cet égard décevante. Trop, à mon avis, car elle ne prend en compte que ce qui est statistiquement appréhendable : or bien des choses échappent à une telle saisie. Il n'y a pas seulement les entrées dans les musées, il peut y avoir un regard sur le patrimoine, un certain nombre de formes d'activités qui n'entrent pas dans les statistiques et qui montrent pour les optimistes qu'il y a quand même un certain développement des pratiques culturelles, mais, peut-on dire, à la marge. Bien sûr il y a davantage de bacheliers, donc on voit davantage de bacheliers dans les musées, dans les lieux d'exposition ou de théâtre mais dans le milieu ouvrier, dans le milieu paysan, les pratiques culturelles se sont-elles développées ? A part ce que la télévision a apporté et peut apporter encore, ce n'est pas évident.

Puisque je parle de la télévision, je continue. Il y a incontestablement - et ne comptez pas sur moi pour tenir les propos faciles sur "la faute aux médias", conclusion de tous débats -, un déficit culturel des médias. Et aussi, malgré ce que tous les médias peuvent apporter à la culture, une déformation médiatique. Je veux dire par là qu'il est excellent qu'à la radio ou à la télévision, des auteurs puissent parler de leurs livres, que certaines pièces de théâtre soient retransmises : n'oubliez pas qu'un point d'audience, cela fait quand même 400 000 personnes ! Il ne faut pas jeter la pierre à la télévision mais il est vrai qu'elle aboutit à inverser les hiérarchies et que les présentateurs ou les animateurs apparaissent aujourd'hui aux yeux de son public, si vous faites des sondages de popularité, comme étant quasiment les phares de la pensée universelle.

Autre aspect négatif, relié à tout ce qui précède, c'est ce vers quoi évolue la culture de masse aujourd'hui. Il faut certes étudier les pratiques de masse, de loisirs, avec beaucoup d'attention, et même de générosité ; ce que peut être la musique rock pour les jeunes, ce que signifient les rassemblements des jeunes dans ce domaine, ce que peuvent être pour beaucoup de gens les grandes manifestations sportives, tout ceci à une valeur culturelle qu'il serait à mon avis coupable de négliger. Il y a dans les comportements collectifs, dans une certaine manière d'habiter la ville, de vivre la vie associative, de prendre des responsabilités dans le domaine de l'environnement, dans le domaine de la solidarité, des comportements qui ont valeur de signes en matière culturelle et qu'il faut regarder positivement. Mais Jean-Marie Domenach a raison de noter dans son dernier livre que la culture de masse sous ses formes les plus répandues est une culture largement américaine ; cf. les modes de comportement, de consommation et les séries télévisées qui obtiennent la plus grande audience. On n'y trouve plus guère les racines et les références de la culture populaire qui est l'une des composantes de notre identité culturelle. Et je reconnais avec lui que c'est préoccupant.

Aspect négatif également, le problème de l'école qui se pose avec la gravité, l'ampleur que nous connaissons. La réflexion sur le rôle culturel de l'éducation, la fonction d'éveil culturel de l'éducation sont cruellement délaissées. On pourrait aussi parler des inégalités sociales devant la culture. Ont-elles diminué ? Ce n'est pas sûr ! Il faut aussi parler de l'essoufflement de la politique culturelle de l'Etat. On a l'impression, depuis 1988, d'une politique qui se répète, qui se redit, qui manque d'un nouveau souffle. Doit aussi être relevée, compte tenu de ce qu'est dans le domaine de l'esprit et des valeurs de l'esprit la bonne conscience de la Gauche, une pratique non pas autoritaire mais finalement très directive. Les gens de Droite ont beaucoup plus d'hésitations à être directif. Que ne dirait-on pas dans l'intelligentsia s'ils se mêlaient de l'être ? Mais la Gauche avec sa bonne conscience n'hésite jamais et il y a, même si c'est peu sensible en apparence, une politique du goût officiel dans le domaine culturel, un côté très directif et en plus très parisien de la "gauche caviar", se combinant avec ce que notre système, plus monarchique que jamais, peut avoir de courtisan (les peintres aimés du roi, les artistes reçus à la Cour). Avec l'affadissement des grandes inspirations du début des années 80, on voit se développer toute une série de choses, à certains égards anecdotiques, parfois amusantes, voire sympathiques, mais qui irritent de vieux républicains du Centre comme votre serviteur ! La politique culturelle se dégrade en chronique mondaine.

Il y a plus grave. Sans vouloir s'accrocher à des formules usées, il faut savoir que l'on est en train de renoncer aux formes que l'on a connues depuis trente ans de l'action culturelle. Les Maisons de la Culture sont mortes. Je dirais qu'elles ont fait tout ce qu'il fallait pour cela, car les erreurs de gestion, les dissensions entre les Villes et l'Etat, certaines erreurs de programmation, un certain essoufflement des animateurs ont facilité le mouvement. Mais, ce que l'action culturelle avait gardé de l'utopie initiale, à savoir le désir de faire venir ce qu'en 1968 on appelait le "non-public" et la volonté d'une action interdisciplinaire mêlant ou juxtaposant le théâtre, la lecture, le cinéma, la musique, tout cela a fait place à une politique, d'ailleurs très fortement pensée par l'actuel directeur du théâtre, Bernard Faivre d'Arcier, qui connaît bien son sujet, à une politique sectorielle du théâtre. Et les Maisons de la Culture qui subsistent seront transformées en scène nationales selon ce nouveau système, perdant ainsi l'essentiel de leur polyvalence.

Encore une fois, je ne viens pas revendiquer le maintien d'une formule sans doute usée mais, à travers cela, je déplore que l'action culturelle, qui était sûrement à réinventer, soit en quelque sorte abandonnée en route.

De même, alors que l'administration de la culture a été la plus réservée et la plus lente vis-à-vis de la décentralisation, on voit maintenant l'Etat se défaire de plus en plus sur les collectivités locales. Sans doute l'implication des collectivités locales doit-elle être croissante - et je l'ai tout à l'heure indiqué comme étant un aspect positif -

mais je crains beaucoup que l'Etat, ayant dans les années qui viennent à supporter sur son budget le poids énorme de ses grands projets, certes, dans l'ensemble positifs, mais extraordinairement coûteux en fonctionnement - va être tenté de reporter le poids financier de la politique culturelle sur les collectivités locales sans garder cette marge que les ministres avaient toujours cherché à préserver, qui permettait de soutenir l'innovation, des initiatives complètement nouvelles, éventuellement complètement folles, mais qui étaient l'avenir de la culture. J'ai trop de respect pour les élus locaux et je suis trop heureux de leur sensibilisation à l'action culturelle pour regretter que beaucoup de choses se fassent désormais au niveau des Villes, des Départements ou des Régions. Je ne voudrais quand même pas qu'il y ait vingt-et-une politiques culturelles en France, que les pesanteurs locales, inévitables, fassent peser trop d'incertitude sur le sort de ses créateurs, de ses artistes qui trouvaient souvent dans l'Etat une protection plus tranquille, plus sereine et plus à l'abri de la politique politicienne.

Autre aspect inquiétant : une certaine philosophie du "tout-culturel" qu'aime bien Jack Lang, qui consiste à mettre tout à plat, qui me rappelle les vieux débats du Parti Socialiste dans les années d'après 1968, contestant le concept d'œuvre. On en vient à dire que tout est culturel : la bande dessinée, la gastronomie, le rock, la mode et tout le reste. On peut disserter à l'infini sur une conception idéologique de la culture. La jarre d'huile de l'antiquité grec nous apparaît comme un objet culturel alors qu'elle n'était qu'un objet utilitaire. Peut-être le ticket de métro ou la machine à laver auront-ils leur place dans un centre de création industrielle - déjà ils y sont -, et deviendront-ils dans quelques siècles objet culturel ! Il y a quand même - osons le mot ! - une hiérarchie dans la culture, et cette mise à plat n'est pas sans présenter quelques inconvénients, en même temps qu'elle a des relents démagogiques.

Les nouveaux rapports entre l'économie et la culture, qui présentent des aspects positifs, ont un revers ; on a un peu le sentiment parfois que la culture doit devenir une activité économique aussi rentable que les autres de même nature. Etrangement, un certain thatchérisme culturel apparaît même dans les milieux gouvernementaux. Certes, une conception franciscaine de la culture qui se désintéressait de la ressource, laquelle tombait du ciel étatique, est certainement dépassée et tout le monde reconnaît que la rigueur de gestion s'impose aujourd'hui. Mais si la rentabilité doit être souvent recherchée, il n'en demeure pas moins que les lois courantes de l'économie ne peuvent s'appliquer à l'ensemble des activités culturelles. Sans doute concernent-elles des industries culturelles comme le cinéma, le livre, le commerce de l'art - et encore ! il faut parfois des aides de l'Etat - mais il ne faudrait pas que la vie culturelle dans ce qu'elle a de plus exigeant se trouve étouffée par ces pesanteurs économiques. C'est d'ailleurs une des justifications du mécénat. Mais il est inquiétant que des responsables politiques de droite, et parfois même de gauche, invoquent l'alibi de la rentabilité culturelle pour justifier le désengagement des

collectivités publiques, ou cherchent à transférer au mécénat d'entreprise ce qui, dans notre tradition française, doit rester de la responsabilité culturelle de la puissance publique.

Enfin - et c'est peut-être à certains égards l'aspect plus troublant ou le plus inquiétant de ce passif que je viens de retracer - je constate un certain déficit de la réflexion sur la culture. Dans les partis politiques, occupés par leurs querelles, j'observe une sorte de consensus mou sur la culture. Aucun parti n'y est opposé, l'action culturelle du gouvernement est dans l'ensemble admise mais je ne vois pas de vraies réflexions, pas plus au parti socialiste que dans les partis de droite. Le parti communiste ressasse ses vieilles thèses, et la préférence que les milieux politiques affichent pour l'action culturelle locale - judicieuse en soi - ne peut tenir lieu de réflexion sur la culture. Celle-ci ne saurait d'ailleurs être l'apanage des seuls hommes de la culture. Nous avons besoin d'une réflexion des hommes politiques sur ce sujet, et je la demande.

Quant aux milieux intellectuels ils baignent pleinement dans les réalités de la vie de l'esprit et de l'art. Mais, par rapport à l'époque de Pierre Emmanuel, dont Jean-Marie Domenach parlait tout à l'heure, on constate relativement peu de réflexion sur la culture et ceux qui s'y livrent me paraissent des clerics rétrogrades. J'en ai épinglé deux dans mon livre, choisis aux extrémités opposées de l'horizon politique. L'un est M. Marc Fumaroli, l'autre M. Finkelkraut, qui, bizarrement, se retrouvent dans une position à mon avis très cléricale et consistant à vouer aux gémonies ces formes nouvelles de pratique culturelle, cette culture de masse, les médias, ce côté mercantile de la culture dont j'ai moi-même dénoncé les dangers ou les abus mais qui ont des aspects positifs. Chez ces auteurs, il y a rejet de tout cela avec, je caricature un peu, l'idée que la culture est décidément une chose trop sérieuse pour être confiée à tout le monde ! - d'abord ça se mérite. Pour eux, le diplôme, l'intégration dans l'établissement culturel, sont quand même la meilleure des garanties que l'on continuera à se cultiver entre soi ; tout le reste est vraiment utopique, douce rêverie ou bien emprise technocratique d'un certain nombre de personnages suspects, dont je suis d'ailleurs et qui s'avisent de vouloir cultiver les gens comme le boy-scout, voulant faire sa B.A., oblige la vieille dame à traverser la rue alors qu'elle se trouve très bien sur son trottoir. Tel est à nouveau le bilan, et je me pose la question : l'utopie des fondateurs a-t-elle toujours un sens entre le "laisser-cultiver" des libéraux, style Léotard, ou des clerics dont je viens de parler, les déviations monarchiques et mondaines d'une gauche installée au pouvoir et les pesanteurs technocratiques d'une administration qui gère la culture avec beaucoup de mérite et beaucoup d'expertise mais d'une manière de plus en plus étroite, sans cette espèce de folie, de générosité que l'on a pu naguère connaître ? On peut dès lors avoir certaines inquiétudes. Inquiétude que reflétait d'ailleurs Pierre Dumayet dans une enquête qu'Antenne 2 a fini par programmer un soir d'été il y a deux ans :

"Que se passe-t-il avec la culture ?" Il est allé dans la région toulousaine, il a interrogé un certain nombre de gens, sur ce qu'était pour eux la culture ; un ingénieur, une dactylo, des paysans. La technique Dumayet est une manière bourrue et provocante mais elle met à nu bien des vérités humaines. M'a frappé, par exemple cet ingénieur, pas plus bête qu'un autre, doté du même bagage culturel que n'importe qui, et qui, pourtant, demeurait très fermé à la culture. Pourquoi ? Parce que la culture telle que nous lui en parlons, nous les médiateurs et notamment les gens de télévision, lui apparaissait d'un formidable snobisme. "Il faut avoir lu : si vous n'avez pas lu ça, vous êtes le dernier des imbéciles !" et cela suffisait pour le refermer comme une huître ; je me dis souvent que le discours culturel, si bien intentionné soit-il peut produire ce résultat. Il y avait aussi la petite dactylo qui, à la sortie d'une "boîte", avait la tête pleine de ces musiques assourdissantes mais qui finissait par en parler d'une manière étonnamment forte. Il y a eu un moment étrange : "mais qu'est-ce qui vous plaît dans cette musique par rapport à ce qu'on appelle la grande musique ?" et cette jeune fille répondait : "parce que c'est sale !" C'était très énigmatique, on ne comprenait pas très bien ce qu'elle voulait dire mais elle éprouvait manifestement quelque chose de très profond... Deux interviews de paysans enfin révélaient de manière étonnante, deux attitudes extrêmes. D'abord un couple de paysans des environs de Toulouse, des éleveurs, des gens extrêmement simples, était interrogé par Dumayet. Silence complet ! "Vous allez au cinéma de temps en temps ?" Lui regarde sa femme : "voilà quinze ans j'allais au cinéma... La télévision, oui, je regarde les jeux, etc...". Puis, après un long silence, ce paysan, presque culpabilisé, finit par prononcer cette phrase : "Vous savez, il faut nous comprendre, avec le métier que l'on fait, on a les vaches plein la tête !" Tout est là... L'autre paysan, du même genre, aux mêmes questions donne des réponses à peu près semblables. Il était allé au cinéma peut-être plus récemment que le précédent. Il n'était jamais allé au théâtre. Mais il a fini par ajouter : "Vous allez sans doute vous moquer de moi, mais tous les soirs je ne peux pas m'endormir sans avoir lu. Et je suis en train de lire "L'Odyssée" de Homère qui est un livre merveilleux". Alors, entre le paysan qui a ses vaches plein la tête et celui, qui le soir, avant de s'endormir lit Homère, je crois qu'il y a beaucoup de travail à faire, et c'est ce que nous essayons de faire.

QUELLE POLITIQUE CULTURELLE, POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN ?

Je ne vais pas à ce stade vous raconter mon livre ; je m'y essaie à définir, à partir d'une vision historique, ce que peut être désormais le rôle de l'Etat. L'idée centrale est qu'en raison même de la politique culturelle qui a été menée, il existe maintenant dans ce pays, avec les collectivités locales, avec les agents culturels, avec les entreprises, toute une série de pôles d'initiatives. Dès lors, la conception d'une politique verticale imposée d'en haut par un Etat ayant sa bonne conscience pour lui me paraît

complètement dépassée. Il faut aller vers une vie culturelle de plus en plus diversifiée, multipolaire, où l'Etat doit conserver des responsabilités fondamentales, non seulement celles qu'il tient de l'Histoire et auxquelles je serais le dernier à lui demander de renoncer, mais aussi, et simultanément, celles liées au rôle fondamental d'éveilleur, d'incitateur qu'il ne saurait abandonner. Mais que, pour le reste, il joue sa partition dans un orchestre beaucoup plus vaste et diversifié, sans chercher à être le seul qui donne le "la" !

De même, comme on l'avait voulu à certaines époques, le rôle du ministre de la Culture doit être d'aider à la prise de conscience de la dimension culturelle de l'Etat. Jack Lang avait eu une formule un peu ambiguë en disant : "dans le gouvernement, il y a 40 ministres de la Culture". Il disait vrai dans la mesure où beaucoup d'actions publiques ont une dimension culturelle. Raison pour laquelle nous sommes un certain nombre à nous étonner que Jack Lang ait supprimé un instrument que nous avons créé du temps de Jacques Duhamel dans la ligne même des réflexions de la Commission du 6^e Plan dont parlait Jean-Marie Domenach tout à l'heure, le *Fonds d'intervention culturelle*. C'était par définition un moyen d'inciter les autres administrations à agir dans le domaine de la culture. Cela ne signifie pas qu'il faille nécessairement le rétablir, mais il faudrait certainement trouver quelque chose allant dans ce sens.

De même faudrait-il faire comprendre au ministre de la Communication que la dimension culturelle de la télévision ne se résume pas à une question de décrets et de quotas, d'appréciation quantitative d'œuvres, qui peuvent recouvrir des choses sans aucune valeur culturelle, mais que cette dimension culturelle de la télévision doit être prise en compte d'une manière beaucoup plus large, avec beaucoup plus d'incitation et d'imagination.

Je terminerai en vous disant deux ou trois mots d'un certain nombre de points que j'aborde dans le livre. Un sujet un peu ingrat et que j'évacuerai vite, mais je veux quand même le mentionner parce qu'il me paraît tout à fait important : on s'est rendu compte que la culture ça se gère. Le public, c'est-à-dire chacun de nous, n'a guère de raison de s'intéresser à cet aspect "domestique", mais il faut quand même que vous sachiez que c'est très difficile de gérer ces institutions culturelles. Ça l'était du temps de Molière, ça l'est tout autant maintenant. Il faut savoir que, de plus en plus la *préoccupation de la gestion* est présente, lancinante même, chez les responsables culturels ; la gestion culturelle se rationalise, se modernise, elle aboutit à ce que, même dans ce qui était jusqu'à présent géré selon un modèle très administratif, un certain esprit d'entreprise, au bon sens du mot, commence à prévaloir. Je l'ai vu lors de la genèse du musée d'Orsay. Je suis frappé de voir que l'Administration des Musées, qui était avec la Conservation des hypothèques, l'une des structures administratives, restées les plus fidèles au modèle napoléonien, est en train progressivement de se moderniser. Un Musée commence à exister comme une espèce d'entité, une équipe qui a son projet, qui a sa

marge d'initiative et qui ne dépend pas pour toutes décisions d'une Direction des Musées de France. J'ai eu un certain mal à imposer cette idée aux Conservateurs eux-mêmes, qui avaient un peu peur de voir l'air frais circuler. Or, même dans l'Institution culturelle publique, commencent à se créer des entités progressivement plus autonomes, ce qui devrait restituer le *Ministère de la Culture* a sa véritable vocation, qui est *l'animation et non la gestion*.

Je parle aussi longuement dans le livre, à travers les deux expériences que j'ai menées à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et à Orsay, de ce que j'appelle les *lieux de culture*. Je n'invente rien en employant cette expression mais elle est vraiment au centre de ma réflexion, car je crois de plus en plus, que la culture doit s'incarner dans les *lieux*. Sans vouloir faire de la philosophie de café du Commerce, nous sommes tous frappés de ce que les technologies nouvelles dématérialisent de plus en plus les idées et leur circulation : avec le câble et les chaînes, le magnétoscope, les disques compacts, et bientôt avec les banques de données et les écrans, nous allons avoir une multitude de choses à notre disposition immédiate. Cette culture à domicile est un fabuleux progrès : imaginez qu'on ait pu faire comprendre à Diderot, par exemple, tout ce qu'il pourrait avoir chez lui, bien installé dans sa robe de chambre ; il aurait considéré que c'était inimaginable et que c'était un progrès fabuleux. Mais c'est en même temps un formidable danger, car cette culture à domicile, vécue, dans le meilleur des cas, dans la convivialité familiale, est une culture de retranchement, sans partage, ou avec partage par Minitel, ou par l'intermédiaire des sondages... bref l'"interactivité", si vous voyez ce que je veux dire. Nous avons tous retenu de grands moments de communion, lorsque, assistant à un spectacle, et parce que nous sommes 10, 50, 2 000 ou 5 000 à vivre au même moment, suspendus aux lèvres d'Isolde ou du Cid, passe la ferveur. Ces moments d'intensité, aucune télévision à haute définition, aucun son stéréophonique, ne pourront jamais nous les procurer. En compétition avec cette culture à domicile, de plus en plus raffinée et de plus en plus forte, il faut donc que la culture, sans être racoleuse, s'incarne dans des lieux, très forts, dans des lieux non seulement agréables, non seulement prestigieux, mais qui donnent envie d'y aller et de s'y rassembler. Que ces lieux, sans compromettre en rien leur génie propre, soient adaptés aux sensibilités de notre époque, nous avons essayé de le faire avec, je le reconnais, un certain succès au Musée d'Orsay. C'est aussi ce que nous faisons, dans des domaines très différents, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon où je vous invite à aller si vous passez par là.

J'aurais pu parler de "*l'Europe et la Culture*". Je ne saurais trop, sur ce thème, vous recommander la lecture du livre de Jean-Marie Domenach. Je dirais que je suis à 100 % d'accord avec ce qu'il dit. La seule différence - non la divergence - qu'il y a entre nous, ce sont nos approches respectives. La sienne est celle, au plus beau sens du mot, d'un intellectuel, la mienne est davantage celle d'un praticien. Et ce qui manque peut-être un petit peu à son

livre, c'est d'annoncer la bonne nouvelle que nous autres, praticiens, connaissons : d'une certaine manière, l'Europe de la culture est faite, nous sommes déjà en 1993. Dans le théâtre, dans la musique, dans la gestion du patrimoine, dans les expositions, nombre de choses ne peuvent se concevoir à l'intérieur d'un seul pays, mais se font à travers les frontières. Les acteurs, les créateurs vont d'un pays à l'autre. Bref, une certaine Europe, comme il en existait au XVI^e ou au XVIII^e siècle, est déjà faite ; beaucoup de barrières, de frontières ont d'ores et déjà disparu et nous nous moquons éperdument des institutions, des gouvernements et même des conseillers culturels. On ne songe même pas à les voir, les projets se montent spontanément, librement. Je le vois dans le domaine du mécénat, où nombre de délégations étrangères, des Catalans encore récemment, viennent nous voir pour s'inspirer de ce que nous avons fait. Bref, il y a une réalité de pratique de la vie culturelle européenne qui ne doit pas faire oublier les problèmes institutionnels de l'Europe culturelle mais qui montre bien que nous n'avons pas attendu un Traité, la Commission et des directives pour faire l'Europe de la culture.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je voulais vous dire. L'utopie des pionniers a-t-elle encore un sens ? Sommes-nous complètement déphasés par rapport aux réalités ? Y a-t-il encore place pour une réflexion sur la culture ? Je me posais la question encore récemment lorsque j'ai lu un livre qui vient de paraître chez Gallimard, dans la collection "Essais", de Steiner, qui s'appelle en français "Réelles présences", où, étrangement, l'auteur donne un écho, bien qu'avec une approche tout à fait différente, à l'idée qu'André Malraux se faisait de la culture. Je ne me donnerai pas le ridicule de résumer la pensée de Steiner mais son thème fondamental me semble être qu'il n'y a pas de perception possible de l'art, de la culture en général, sans la reconnaissance d'une transcendance. Vous savez que, pour Malraux, l'art était ce qui répondait à l'homme dans le silence du ciel, après la mort de Dieu. Le fait que, dans la pensée contemporaine et avec une approche beaucoup moins religieuse, et même non vraiment religieuse, se manifeste ce retour du thème de la transcendance, le fait aussi que l'art est ce qui permet, quelles que soient nos convictions, de percer le mur du rationnel, le mur des réalités et de voir au-delà, suffiraient, je le crois, à redonner un sens à cette utopie dont je parlais en commençant.

*
* *

Le débat qui a suivi cet exposé a porté principalement sur la télévision et sa valeur, controversée, comme instrument de culture. Il a donné à Jacques Rigaud l'occasion de préciser sa position notamment sur les points suivants :

RESTRICTIONS A LA PUBLICITÉ DES LIVRES ET DES FILMS

Jacques RIGAUD - Dans la publicité à la télévision, il y a deux limites : les secteurs interdits et les secteurs non

autorisés. Ce sont les finesses de la langue ! Est interdite, et le restera, la publicité pour la drogue, pour le tabac, pour l'alcool. N'est pas autorisée la publicité pour certains secteurs d'activité, essentiellement les grandes chaînes de distribution, le livre, le cinéma (alors que, dans ces deux derniers cas, la publicité est possible à la radio) ; il en allait de même naguère pour l'aviation. Autant cette restriction se justifie pour la distribution car si, d'un coup, la publicité pour cette dernière était admise en télévision, la presse écrite, notamment la presse de province, et même la radio, risqueraient d'être financièrement déstabilisées - encore que les limites physiques de la publicité à la télévision éviteraient sans doute un complet bouleversement en ce domaine. Autant pour le cinéma et les livres, je ne vois pas de raisons économiques fondamentales de maintenir les restrictions actuelles, à condition toutefois de prendre les précautions nécessaires pour ne pas donner aux chaînes de télévision, qui n'ont pas toujours une déontologie très rigoureuse, la tentation de jouer de la confusion entre programmes et publicité, dans la mesure où films et livres sont le sujet de beaucoup d'émissions.

Bref je ne fais pas du maintien de la réglementation actuelle une question de doctrine ou de principe. Et je ne verrais même que des avantages à la publicité télévisée pour les films et les livres, en tant que facteur supplémentaire d'incitation à la lecture et à la fréquentation des salles de cinéma.

LA TÉLÉVISION DOIT-ELLE ÊTRE PLUS EUROPÉENNE ET MOINS AMÉRICAINE ?

Jean-Marie DOMENACH fait observer que parmi les kilos d'enquêtes, de sondages et de rapports consultés sur le problème de la télévision européenne, le sondage qui l'a le plus frappé et inquiété est celui révélant que la majorité des Belges francophones préfèrent des séries américaines doublées aux émissions en français. Cela lui semble consternant !

Jacques MALLET s'inquiète de son côté de l'absence d'une véritable télévision européenne.

Jacques RIGAUD - C'est un vrai problème, mais je ne suis pas sûr qu'il soit justiciable de solutions d'aides, d'incitations, analogues à celles pratiquées dans le domaine de l'agriculture, voire dans celui des médias. Il y a des systèmes d'aide qui, pour l'instant, n'ont pas abouti à grand chose, pour une raison très simple et en même temps très compliquée. C'est un fait : les séries américaines constituent pour toutes les télévisions d'Europe le point commun (comme, en matière d'information, le furent, pendant la guerre du Golfe, les images diffusées par l'agence américaine CNN). Phénomène irritant à beaucoup d'égards, même pour le diffuseur que je suis. Pour démarrer une chaîne à partir de zéro et construire une audience, il est impossible de se passer de ces séries américaines. Des risques ne pourront être pris que dans une phase ultérieure, lorsqu'aura été atteint - ou presque - l'équilibre financier... Mais peut-être convient-il de s'interroger. Toutes ces séries ne méritent pas l'opprobre.

Vous avez, bien entendu, le droit de ne pas le penser, mais il serait quand même extraordinaire que le succès obtenu auprès de centaines de millions de téléspectateurs soit totalement injustifié.

Du point de vue de l'efficacité, force est d'admettre que ce sont des histoires bien racontées, au rythme et à l'intérêt soutenus, avec des acteurs très professionnels, quoique, souvent, doublés de façon détestable. N'oublions pas en outre que ces séries ont été conçues pour le public américain qui, avec ses Irlandais, ses Italiens, ses Chinois, ses Hongrois, etc... est une sorte de réduction du public mondial. Qu'on le veuille ou non, les Etats-Unis sont toujours dans une certaine mesure la puissance, la référence culturelle, etc... dominantes. Il ne faut donc pas s'étonner que, spontanément, ces séries plaisent au public.

Mais on ne connaît pas vraiment la façon dont elles sont reçues : il y aurait une étude intéressante à faire, et qui n'a jamais été faite, sur la façon dont "Dallas" est perçu au Portugal, en Suède, en Sicile et en Ecosse. Il est très possible que chaque public voie cela à travers sa culture, sa propre identité, et en tire des choses différentes, mais ceci n'est ni une explication ni une réponse à votre question. Ce qui est en revanche beaucoup plus préoccupant - et croyez-en un diffuseur qui a une responsabilité dans six télévisions répandues dans la plupart des pays d'Europe occidentale -, c'est que non seulement en télévision mais au cinéma, nous observons un désintérêt croissant des publics européens pour les œuvres des autres pays européens. Je peux vous donner l'exemple du cinéma italien. En Italie les films français assuraient naguère environ 30 % de la fréquentation totale des salles de cinéma, les films italiens environ 40 %, les films américains 30 à 35 %, les films anglais, scandinaves comptant pour quantité négligeable. Aujourd'hui le marché d'audience du film est à 45 % italien, 45 % américain, le reste se partageant entre les autres nationalités, y compris la France. Bref, il n'y a plus d'audience pour les films français en Italie, et je ne parle pas de l'Angleterre ! Paris, sachez-le, est une des rares villes du monde, avec Buenos-Aires, où vous avez la chance de pouvoir regarder un film de n'importe quelle nationalité : indien, finlandais, sénégalais...

Le problème le plus important est donc de rétablir l'intérêt des cultures européennes les unes pour les autres, y compris dans l'audiovisuel. Il existe d'excellentes séries allemandes, italiennes, anglaises. Quand nous les passons sur des chaînes d'autres pays - nous l'avons fait - les résultats sont médiocres.

La solution ne serait pas à cet égard de créer de fausses œuvres européennes, telles celles imaginées à une certaine époque, *pudding* audiovisuels où une institutrice anglaise tombait amoureuse à Salzbourg d'un moniteur de ski italien et ils allaient ensemble à Séville, et cela prétendait faire une "œuvre" européenne.

L'Europe de l'audiovisuel naîtra à partir du moment où nous nous intéresserons non seulement à l'Opéra italien et à la cathédrale de Cologne, mais aussi à la

réalité quotidienne des différents peuples d'Europe. Nous rencontrons beaucoup de difficultés à concevoir les séries que nous voulons réaliser. Nous avons cinq ou six télévisions et il est très difficile de mettre d'accord "RTL Plus" en Allemagne, "RTL TVI" en Belgique, "M6" en France, "RTL 4" en Hollande, "RTL Lorraine", sur une fiction dont ces chaînes pré-achèteraient les droits ou qu'elles coproduiraient à l'intérieur d'une même entreprise... Mais c'est pas l'échange inter-culturel qu'on y arrivera.

DU BON USAGE DE LA TÉLÉVISION

Jean-Marie DOMENACH ne souhaite pas attaquer la télévision avec excès. On ne crache pas sur le soleil, on ne fouette pas la mer... cela ne sert à rien. La télévision est là, elle est maintenant intégrée, mais ce n'est pas l'avis de tout le monde. Il se confirme dans beaucoup de conférences et de colloques que la télévision creuse une sorte de fossé entre ceux qui sont imbibés de la "culture" qu'elle diffuse et ceux qui la refusent totalement ou ont une suffisante culture pour savoir se servir de la télévision comme d'un outil culturel. La majorité - est-ce bien, est-ce mal ? c'est un constat - des professeurs de l'École Polytechnique n'ont pas la télévision. Certains élèves de la même École n'ont jamais vu la télévision de leur vie. La majorité enfin des élèves qui réussissent le concours n'ont pas regardé la télévision ou à peine parce que, dès leurs douze ans, le premier soin de leurs parents avait été de mettre la télévision au grenier ou à la cave. Il est inquiétant de voir se créer actuellement une nouvelle culture des élites beaucoup plus séparée de la culture populaire qu'autrefois, avec, d'un côté, ceux qui se gavent de télévision, et de l'autre, ceux qui la pratiquent avec un grand éclectisme ou qui même la refusent totalement.

Jacques RIGAUD - C'est un problème important. Vous mettez dans la même catégorie deux groupes qu'il convient à mon sens de distinguer : celui composé des personnes qui regardent la télévision avec éclectisme, qui en apprennent à leurs enfants le bon usage, et celui constitué par celles qui la rejettent. C'est d'ailleurs leur droit le plus sacré et je ne le contesterai pas, encore que je douterais que quelqu'un puisse durablement, à moins de s'enfermer à tous égards dans une tour d'ivoire, exercer des responsabilités et connaître et comprendre son prochain si précisément il ne regarde jamais la télévision. Prenez l'exemple de l'homme politique. Je sais qu'il dispose de peu de temps mais il ne saurait sans risquer de graves mécomptes et de sérieux malentendus avec les électeurs ignorer totalement la télévision. L'idéal est le bon usage de la télévision, un certain éclectisme, le courage de tourner le bouton. Je crains en effet que l'enfant totalement privé de télévision, même si cela lui permet d'obtenir de bonnes notes en maths et de devenir un jour polytechnicien, ne retire pas de ce traitement d'effets bénéfiques pour son équilibre humain général.

(1) Livre auquel France-Forum a consacré une Note de lecture dans son n° 267-268 de Janvier-Mars 1991 (pp. 59-61).

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE

par Bernard VOYENNE

In memoriam Rémy Montagne

L'un après l'autre s'effacent à nos yeux les compagnons de notre jeunesse. Un demi-siècle s'est écoulé depuis que la génération de l'an 40, se relevant du coup de massue de la défaite, commença à prendre pleinement conscience de ce qui était en jeu : pas seulement la survie de la patrie mais la dignité de l'homme et, tout simplement, son existence morale. Sans cet éveil, ce discernement préalable, les combats à venir n'eussent pu avoir lieu. Ou alors ils n'auraient été qu'affrontements de tribus, certes héroïques mais déjà d'un autre âge. Avant que ne disparaisse la dernière mémoire vivante de cette époque de douleurs et d'orgueil, tentons de retrouver le sursaut imprescriptible qui fit surgir comme une évidence la résistance de l'esprit.

La Résistance tout entière, dans son principe et dans

son essence, a été un mouvement spirituel. Celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas, d'Estienne d'Orves et Gabriel Péri, Gilbert Dru et Guy Mocquet, pouvaient différer dans l'expression de leur foi mais, fondamentalement, celle-ci était la même. Du moins, elles avaient une large partie commune. Le témoignage de ceux qui ont vécu cela ne trompe pas. De fait, incriminés des mêmes chefs d'accusation, enchaînés des mêmes liens, armés des mêmes certitudes, les uns et les autres n'ont cessé de marcher côte-à-côte.

Les querelles du lendemain, les équivoques apparues quand s'installa la facilité, confirment cette identité profonde bien loin de la réfuter. Aurait-on pu dire, comme cela est hélas arrivé, que la Résistance fut "trahie", si elle n'avait été qu'une lutte pour la victoire ? Celle-ci est

arrivée et les divisions qui ont éclaté ensuite n'avaient de sens qu'en fonction d'une divergence, réelle ou supposée, par rapport à l'élan initial. Inversement tous les coups et les bosses, les innombrables et rudes oppositions de l'après-guerre, n'ont jamais vraiment remis en question la fraternité née du commun refus, chaque fois qu'elle était authentique. Quoi qu'il ait pu arriver, une ligne de partage s'est faite à ce moment-là et n'a plus varié. Ceux qui ont dit "non" à propos de l'essentiel, même s'ils diffèrent par la suite sur presque tout, ne s'en retrouvent pas moins rassemblés autour du "oui" essentiel. Le contraire étant également vrai, bien entendu.

Pour s'en tenir ici aux chrétiens de la résistance spirituelle, dans le sens habituellement reçu, on ose dire tranquillement qu'en ces temps bourrelés d'incertitudes ils furent les seuls à tenter d'être fidèles à la vérité de l'Évangile. Les autres - et Dieu sait s'ils furent nombreux ! - se sont trompés ou ont été trompés de bonne foi (admettons-le par charité) mais n'en ont pas moins gravement erré. Pourtant, s'agissant des catholiques, le pape Pie XI leur avait bien désigné l'adversaire en dénonçant, dès 1937, le "nouveau paganisme agressif" du national-socialisme. Quant aux chrétiens de la Réforme, leur inflexible passé d'insoumission aux pouvoirs de ce monde leur désignait dans ce cas précis un devoir auquel ils ont rarement failli. Tout ce que le christianisme avait à dire sur l'homme et sur la cité, sur le droit et la liberté, sur la transcendance des lois divines par rapport aux commandements trop humains (ceux du nazisme éminemment), inscrivait en lettres de feu la seule voie possible. Que des "humanistes", voire des athées militants, aient partagé ces valeurs, loin de troubler les convictions chrétiennes, eût dû au contraire les combler de fierté.

Cet attachement, jusqu'à la mort s'il le fallait, et il le fallut souvent, aux valeurs universelles du christianisme même quand elles s'étaient laïcisées, ce fut le roc sur lequel s'appuyèrent épaule contre épaule tous ceux qui, en quelque sorte d'instinct, refusèrent d'entrer dans l'avi-lissement. La dignité et l'autonomie de l'homme, le mépris de la violence, l'assurance de la suprématie du droit, qu'est-ce sinon la reconnaissance explicite ou implicite de la nature spirituelle de la personne ? Et c'est bien pourquoi l'on vit des marxistes, ou qui se croyaient tels, diffuser les cahiers du *Témoignage chrétien*, tandis que de bons catholiques (ou qui s'espéraient tels) étaient emprisonnés sous l'inculpation de communisme, ce qui aux yeux des nazis comme de Vichy désignait sans distinction toute la racaille des opposants. Confusion, prononçaient certains clercs en faisant la petite bouche. Pas du tout : affirmation commune d'une même foi temporelle, que chacun exprimait en son langage.

*
* *

"C'est l'avenir de l'esprit chrétien qui se joue en ce moment, et peut-être pour des siècles", avertissait le futur cardinal Saliège. Un Saint-Exupéry, qui se reconnaissait pour agnostique, ne disait rien d'essentiellement

différent quand il écrivait : "Respect de l'homme, respect de l'homme ! Là est la pierre de touche ! Quand le nazisme respecte exclusivement qui lui ressemble, il ne respecte rien que soi-même. Il refuse les contradictions créatrices, ruine tout espoir d'ascension et fonde pour mille ans, en place d'un homme, le robot d'une termitière. L'ordre pour l'ordre châtre l'homme de son pouvoir essentiel, qui est de transformer et le monde et soi-même. La vie crée l'ordre, mais l'ordre ne crée pas la vie..." En mourant pour "des lendemains qui chantent" le communiste Gabriel Péri ne pouvait pas penser exclusivement à la réussite des plans économiques stalinien, sinon il serait mort pour rien : or le seul fait de parler d'avenir en un pareil moment était une manière de reconnaître, serait-ce sans la nommer, une réalité plus forte que la vie.

Toute affirmation de résistance est en elle-même une affirmation spirituelle. Celui, du plus en vue au plus humble, qui refusait l'ordre du vainqueur simplement parce qu'il était le plus fort - supériorité dérisoire, parée des oripeaux de la virilité - rendait par là un hommage, formulé ou non, à la loi immortelle selon laquelle la vie humaine n'a de sens que dans le dépassement : c'est-à-dire le refus de l'animalité. Assurément tous les militants d'une cause juste rendent-ils un témoignage semblable. Mais les circonstances le rendent plus ou moins difficile.

L'honneur des résistants fut, peut-être avant tout, qu'ils se soient dressés librement contre le climat ambiant, quand les autorités en apparence les plus légitimes et les difficultés de la vie quotidienne leur conseillaient une attente égoïste. Ils ont connu l'angoisse des débats de conscience, la difficulté de penser seul, les déchirements des ruptures, l'allégresse abrupte de n'obéir qu'aux lois de la conscience. Ce qu'ils ont fait, ils n'auraient pas pu ne pas le faire et, selon le vers qui est le leitmotiv du célèbre poème d'Aragon, ils étaient prêts à le refaire. Parce que tout autre conduite leur eût semblé indigne.

Ceux qui pensaient qu'il n'y a rien d'autre que la vie, et par conséquent offraient tout leur avoir, ont sans doute eu le plus grand mérite, encore que le mot convienne mal à ce niveau. Reconnaissons néanmoins aux chrétiens une vertu particulière à confesser leur foi, toute leur foi, alors qu'on voulait leur faire croire que, loin d'être menacée, elle n'avait été depuis longtemps aussi officiellement protégée. A eux fut réservé le malheur supplémentaire d'avoir des pasteurs qui, par une étrange aberration, leur désignaient le cloaque comme une providentielle bergerie. Mais à quoi bon comparer l'engagement des athées et celui des croyants puisque, au-delà de tout ce qui les distinguait, il n'y eut du début à la fin qu'un même engagement ?

*
* *

Certes, pour spirituelle qu'elle ait été dans son inspiration profonde, cette résistance ne pouvait éviter de s'inscrire dans la violence du quotidien. L'Esprit qui ne se traduit pas en actes ment : cela surtout est au cœur de

l'Evangile. Comme l'a dit Péguy, c'est le soldat qui mesure avec son corps la quantité de terre laissée à la liberté. Ceux qui, aujourd'hui, prêchent si bien la non-violence parce qu'ils n'ont plus à décider entre la vie et la mort, se seraient certainement offusqués des attentats, sabotages ou autres actes de guerre auxquels les résistants en général, et des chrétiens en particulier, se sont livré, pas toujours sans trouble de cœur mais avec une détermination qui, dans l'ensemble, n'a pas failli.

Face à la violence omniprésente du nazisme, la non-violence spirituelle a existé. Nombreux sont ceux qui se sont laissés conduire au supplice ou à la mort lente, en se soumettant en apparence à l'ennemi. Toutefois cette lutte passive n'était pas du même ordre que celle d'un Gandhi, qui s'attira le respect de ses persécuteurs parce qu'il avait tout de même avec eux un code moral commun. Les véritables nazis, et leurs domestiques encore moins, ne connaissaient rien de tel. Bien qu'il leur soit arrivé de se taire, médusés, devant un garçon de vingt ans mourant le pardon aux lèvres, ils n'eussent pas accordé un regard à qui se serait livré sans combattre, comme ils ont méprisé d'ailleurs les gens de Vichy ou, davantage encore, les exécuteurs stipendiés de leurs basses œuvres.

Face à la capitulation geignarde des plus hauts chefs de l'armée française, le postulat de la Résistance était que le combat continuait, même s'il avait provisoirement changé de lieux et de méthodes. Beaucoup de ceux qui sont entrés dans la résistance venaient du pacifisme, ils maudissaient la guerre, ne l'avaient pas voulue, mais étaient également animés par la certitude qu'elle ne pourrait s'arrêter que par la victoire. La ruse allemande qui, après avoir allumé l'incendie, faisait sournoisement appel à l'esprit de paix de la plupart des Français n'a jamais eu de prise sur la partie de la population immunisée contre ces sophismes.

Mais, si l'alibi du spiritualisme a trop souvent couvert les plus honteuses démissions ou pis, le glaive de la Justice devait alors être mis au service de la vérité divine aussi bien qu'humaine. Ceux des chrétiens pour qui religion n'était ni tremblement ni respect de l'autorité quelle qu'elle fût, ont participé à la Libération en pleine égalité avec les autres combattants. Comme aux autres le Dieu des armées leur a donné la victoire et, en plus, la reconnaissance de leur pleine dignité d'hommes et le droit de parler d'égal à égal avec les autres hommes : leurs ennemis même mais d'abord leurs compagnons de lutte.

Cela n'empêche que les actions de guerre, fût-ce les plus courageuses, n'auraient pas eu leur vraie signification si elles ne s'étaient fondées sur une réalité dépassant le combat lui-même. Le droit du plus fort ne signifie rien, même si le droit n'existe pas sans une force à son service. Pour que la force acquière une valeur spirituelle il faut qu'elle soit mise au service de la Justice. C'est cette exigence absolue qui, plus ou moins clairement ressentie ou formulée, sous-tendait le choix des résistants. Pas seulement les chrétiens bien entendu, mais avec une logique peut-être encore plus impérative lorsqu'il s'agissait des chrétiens.

*
* *

Ce qui a caractérisé la Résistance, surtout dans sa première phase, c'est qu'elle n'eut rien à faire avec le réalisme. Non, certes, le suprême réalisme des spirituels mais ce que l'on entend ordinairement sous ce nom, c'est-à-dire une inclination physique à se mettre du côté du manche. Sans doute ces premiers résistants croyaient-ils déjà la victoire des alliés, se fortifiant dans cet espoir par de solides raisons. Mais c'était là un argument supplémentaire et, à la limite, accessoire. Pour l'essentiel, on peut affirmer que presque tous se fussent comportés de manière identique si leur cause avait été évidemment désespérée. Ne l'était-elle pas, en apparence, au cours de l'été 40 et pendant au moins deux années encore ? Il s'agit d'ailleurs là d'une fausse question car ce n'est pas l'assurance du succès qui fait le choix mais, au contraire, la détermination du choix qui donne le succès. Quand ce choix est le bon !

Alors que, dans le même temps, les apologistes de la soumission se fondaient - disaient-ils - sur des considérations tout empiriques, entraînant derrière eux ce que le pays comptait de calculateurs à courte vue et, sans aller jusque là, de malheureux déboussolés qui ne savaient plus comme on dit à quel saint se vouer. Ne fallait-il pas une certitude quasi enfantine pour rejeter ce que semblait dicter le simple bon sens, appuyé par l'ensemble des biens pensants ? Ah ! si ceux-là avaient cherché le combat pour le combat ou la victoire pour la victoire, ce n'est pas à leurs rendez-vous minables qu'ils seraient allés quand Hitler dictait au monde sa paix mais à la rencontre du vainqueur ou, à tout le moins, dans les confortables antichambres de l'attentisme. C'eût été pour y trouver du monde, beaucoup de beau monde et même pas mal de braves gens. Ces "réalistes" là, quand ils n'ont pas compris à temps leur monumentale erreur, ont fini à la traîne des fourgons de Sigmaringen.

Les entêtés du refus ne bénéficiaient, pour la plupart, ni de la lucidité prophétique d'un de Gaulle, ni même d'informations suffisantes à guider leur conduite. Bien souvent ils ont hésité, douté, erré. Pour les éclairer, plus que la marche des événements le spectacle de l'adversaire - comme celui de l'ilote ivre - fut le plus démonstratif des exemples. Qui a suivi, étape après étape, la dégradation progressive du réalisme jusqu'à un irréalisme littéralement insensé, le positivisme maurassien se transmuant dans le délire d'un Philippe Henriot, a appris une fois pour toutes ce que peuvent être les égarements de la raison.

Pour justifier une attitude qu'ils avaient initialement motivée par un machiavélisme supérieur, les collaborateurs - y compris les plus tièdes - en sont arrivés à souhaiter, donc à aider, la victoire de l'Allemagne d'emblée proclamée inévitable. Un tel renversement est la meilleure leçon d'histoire, en même temps que de philosophie. Avoir délibérément jeté par dessus bord son honneur et jusqu'à ses intérêts afin de sauver son corps à tout prix, pour enfin couler à pic en étreignant frénétiquement

quement une épave déjà pourrie, ce destin tient autant de la farce que de la tragédie. Encore un paradoxe évangélique...

Les résistants, du plus illustre aux plus humbles, ont suivi l'itinéraire exactement opposé. Ne cherchant que la Justice, ils ne se sont certes par forcément sauvés physiquement. Les meilleurs y ont laissé la vie, ce qui pouvait arriver aussi au moindre d'entre eux par simple malchance. Tous, du moins, ont sauvé leur âme. Bien plus : en combattant l'Allemagne nazie, ils ont sans même y penser rendu la dignité aux Allemands, parce que c'est pour l'homme tout court qu'ils agissaient. Spontanément le moindre de leurs gestes, le plus trivial et peut-être le plus inutile, s'inscrivait dans l'universel. Là est le sens du mot sublime de cet intellectuel juif et communiste, Valentin Feldman, criant au peloton braqué sur lui : "Imbéciles, c'est pour vous que je meurs !". Quand un combattant de l'ombre tombait quelque part, la face dans la boue, même s'il croyait avoir manqué sa mission le "salut" de tous était au terme de son sacrifice.

*
* *

Cela nous conduit, en repensant à cette époque, à une réflexion sur le patriotisme, mot bien oublié aujourd'hui. Sans doute fut-il pendant ces années plus chargé de sens pour une génération qu'il ne l'avait été jusque là, et le devint ensuite. Ce qui ne le mettait pas à l'abri des équivoques que la simplicité brutale de l'occupation a pu occulter.

Assurément c'est au nom du patriotisme que la Résistance est née, puis c'est rassemblée. Sans méconnaître que le sentiment de la patrie bafouée recouvre déjà bien davantage qu'un pur réflexe de groupe, le primat universel de la Justice ne s'y trouve pas nécessairement inscrit. Après coup on est amené à distinguer, en espérant que la vérité historique n'en souffrira pas. A de notables exceptions près, venues en gros de la droite nationaliste, les "patriotes" de la résistance ne l'avaient été jusque là que mollement, voire pas du tout. Les raisons de cet affaiblissement du sentiment national dans une large partie de la jeunesse de l'entre-deux-guerres - celle qui avait pour idéal majeur un changement de la société - sont hors de notre sujet. Comment ne pas évoquer, par contre, cette sorte d'illumination douloureuse qui, au lendemain de l'armistice, a rassemblé autour de la France blessée ses enfants proches ou éloignés ? Le choc affectif l'explique parfaitement. Moins claire est la prégnance du sentiment et du vocabulaire patriotiques dans une cause qui, certes, était française mais dépassait néanmoins de beaucoup les dimensions nationales.

En simplifiant à peine on dirait volontiers - cela a été maintes fois remarqué - que les patriotes traditionnels ont été, pris dans leur ensemble, les moins résistants. Quoi qu'on pense de Pétain, son patriotisme ne saurait guère être mis en doute. D'une façon générale quiconque aux yeux de qui l'Allemand n'était que l'étranger souffrait de sa présence sur notre sol, en ajoutant que c'était après tout la conséquence du sort malheureux des armes

et qu'il fallait s'en accommoder. La collaboration, sous quelque forme que ce soit, n'a pas eu d'autre motif. Mais ce fut aussi, reconnaissons-le, la première réaction de l'immense majorité des Français.

Même s'ils ne trouvaient pas d'autres mots que ceux du vocabulaire banal pour justifier leur engagement, même si effectivement ces mots avaient en eux une profonde résonance, ceux qui sont entrés en résistance l'ont fait pour un autre motif plus essentiel, que celui-ci fût ou non à même de s'exprimer. Ce n'est pas contre l'Allemand en tant qu'étranger mais contre le nazisme que s'est imposée l'impérieuse nécessité de résister. Symbole - ô combien historique ! - de l'insurrection nationale, de Gaulle en proclamant dès le 22 juin 1940 sa mission "conforme aux intérêts supérieurs de la patrie", définissait en même temps la guerre qui se poursuivait comme celle "des forces de la liberté contre celles de la servitude". Par la suite, la nature profonde du combat n'a cessé de devenir plus explicite. Même si ce que l'on croyait, à tort ou à raison, imposé par les nécessités de la propagande conduisait à mettre l'accent sur une sensibilité cocardière, supportable sur le moment mais dans laquelle nombre de résistants ont aujourd'hui du mal à se reconnaître.

Nul ne saurait nier, bien entendu, que la résistance fut un mouvement national : à condition d'ajouter aussitôt qu'elle se battait pour "une certaine idée de la France". Comme les patriotes de Valmy et ceux de la Commune, les patriotes de la Résistance donnaient au mot - sans doute à des degrés et avec des sens divers - un contenu révolutionnaire. C'est à de soi-disant patriotes français, subjugués par la puissance du néant, qu'ils s'opposaient, beaucoup plus qu'ils ne haïssaient l'étranger. Voilà qui explique mieux que toute dialectique l'adhésion spontanée de tant de communistes hors des consignes du parti, bien qu'il se soit tardivement empressé de les récupérer.

Le patriotisme de ces années, n'est-ce pas finalement le patriotisme français tout court, dans son expression la plus haute et la plus singulière ? Quelles qu'aient pu être ses formules (voire ses perversions) il n'a jamais été lié à une race, ni à la défense d'une terre pour elle-même. Quand la France se définit comme "la patrie des droits de l'homme", c'est là seulement qu'elle a raison. En dépit des innombrables manquements dont ceux qui s'en réclament - c'est-à-dire chacun de nous - se sont rendus et se rendent encore coupables.

La grandeur de la Résistance, son *esprit*, fut précisément d'avoir incarné d'une manière exceptionnelle ce patriotisme de l'universel, le seul digne du pays de Jeanne d'Arc, de Descartes, de Voltaire, de Charlotte Corday, de Proudhon, et de Péguy.

Bernard VOYENNE

Cf. Numéro spécial de "France-Forum", (n° 58 de juillet-août 1964) - La Résistance, un rendez-vous - avec des articles de Jean-Pierre Lévy, Jean-Marie Domenach, Maurice Guérin, Etienne Borne, Maurice-René Simonnet, Henri Bourbon et des textes d'Aragon, Camus, Bernanos et Gilbert Dru.

LA JUSTICE... EN SURSIS AVEC MISE A L'ÉPREUVE

par Gino NECCHI

Après ses réflexions sur "La police sous le regard des citoyens", publiées dans le n° 267-268 de France-Forum, (Janvier-Mars 1991), Gino Necchi propose maintenant, en expert, son analyse de la crise apparue dans les relations que les Français entretiennent avec leur Justice et indique quelques remèdes. Le premier article, aujourd'hui, est consacré à l'exigence d'indépendance. Celle d'efficacité fera l'objet du second, ultérieurement. Avec cette série, France-Forum apporte sa contribution à un débat d'importance majeure pour la République et la Démocratie.

La Justice, pour être crédible aux yeux de nos concitoyens et pour tenir la place qui est la sienne dans les institutions de la République, doit être à la fois indépendante et efficace. Son rôle peut être évalué :

- dans le cadre de l'équilibre des pouvoirs, où sans être un contre-pouvoir, elle doit avoir une autonomie quant à son fonctionnement afin qu'elle apparaisse comme garante des libertés publiques ;

- dans le cadre des rapports individuels, où le justiciable qui cherche une réponse à un besoin doit trouver dans cette institution une voie lui permettant d'obtenir un résultat, une reconnaissance ou un droit qu'il estime, à tort ou à raison, devoir lui être reconnu.

Aujourd'hui cependant nous assistons au divorce complet entre l'opinion publique et sa Justice. Le citoyen met en doute son impartialité ; le justiciable, son efficacité.

La justice apparaît être :

- soit aux mains du gouvernement, qui l'utilise selon son bon vouloir, et la spécificité même de sa fonction dans l'Etat est gommée : on parle "d'un service public judiciaire", comme il existe d'autres "services publics" qui, par nature, sont soumis aux directives gouvernementales ;

- soit confiée à des magistrats qui, pour certains, recherchent publicité ou notoriété et pour d'autres, oubliant leur rôle d'arbitres, se transforment en justiciers.

Dans une société troublée et éclatée comme le nôtre, il est indispensable que la Justice redevienne l'Institution garante des libertés et de la paix publique. Il est nécessaire, en conséquence, de présenter des propositions mûrement réfléchies et non élaborées dans la hâte, sous la pression d'évènements qui transforment les actes de la vie judiciaire en faits divers, la réflexion institutionnelle à long terme en engagement partisan à courte vue.

Une des premières conditions de la crédibilité de la Justice est son *indépendance*. Ce mot ne doit pas être

considéré comme magique ; cette indépendance s'organise. Elle ne peut résulter d'incantations successives. Elle peut être obtenue en progressant dans quatre directions :

1 - La compétence des Magistrats

C'est l'élément premier, essentiel. Il est navrant de constater que le concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature n'attire plus les jeunes gens issus des Facultés de Droit et des Instituts d'Etudes Judiciaires, alors que parallèlement les Barreaux font un effort sans précédent pour former les avocats stagiaires dans le cadre des Centres de Formation Professionnelle. Cette désaffection spécifique est accrue par la chute du nombre de candidats aux concours de la Fonction Publique d'une façon générale. Actuellement, seules les Ecoles de Commerce ou de Management et les Ecoles Scientifiques attirent les meilleurs des étudiants. Il n'est pas souhaitable de demander aux examinateurs du concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature de se montrer bienveillants au prétexte que les candidats sont peu nombreux. La qualité du recrutement des magistrats est une des conditions de la confiance que nos concitoyens accorderont à l'institution.

Il est absolument indispensable pour conserver des magistrats de bon niveau :

- d'une part, de développer le recrutement "latéral", c'est à dire de permettre aux auxiliaires de justice et à des fonctionnaires d'accéder à la Magistrature, ce qui assure à certains agents de l'Etat de qualité (1) une progression de carrière que ne peut leur offrir leur corps d'origine ;

- d'autre part, de s'interroger sur un redéploiement des postes et des tâches dans la Magistrature qui, par une meilleure organisation, permettrait d'éviter un accroissement tout à fait injustifié du nombre des magistrats.

2 - Le déroulement des carrières judiciaires

Il est fâcheux de constater que le pouvoir discrétionnaire du gouvernement est sans doute plus accentué dans la Magistrature que dans tous les autres corps de l'Etat. Ce pouvoir gouvernemental n'est pas limité par la puissance du corps des Magistrats contrairement à d'autres corps qui présentent une certaine homogénéité et des traditions de solidarité (armée, corps préfectoral). Lorsqu'il a franchi avec succès les deux étapes successives (liste et tableau) qui dépendent de la Commission d'Avancement, le magistrat voit sa carrière soumise à la bonne volonté du pouvoir exécutif. Cela ne signifie pas qu'à chaque nomination l'arbitraire l'emporte sur l'équité, mais il y a risque et le soupçon est partout (2).

D'autant plus que l'hypocrisie est générale dans les notations établies par les Chefs de Cour et que, sauf très rares exceptions, tous les magistrats sont censés être de "fins juristes, dévoués au service public, travailleurs et compétents". Il serait temps de passer de la "notation scolaire" à la "notation-profil" : chaque poste dans la Magistrature n'exige pas les mêmes qualités. Le problème, et le seul, est donc de déceler les qualités du magistrat qui lui permettront d'être nommé à un poste déterminé. Il faut donc demander aux notateurs de

dégager le profil réel du magistrat.

Il conviendrait ensuite de s'interroger sur l'organe appelé à apprécier cette notation et à décider de la carrière du magistrat du siège : le Conseil supérieur de la Magistrature (C.S.M.) (3). Il faut, en effet, refuser toute voie qui instaurerait le grade unique dans la Magistrature et qui figerait complètement la carrière des magistrats. Certains pays ont fait une amère expérience dans ce domaine ; ce choix conduit inexorablement à l'absence de mobilité géographique et, à long terme, au conservatisme et à l'attachement aux situations acquises, bref à la paralysie fonctionnelle de la Justice.

Il est indispensable en revanche d'assurer le pluralisme au sein du C.S.M. ; il serait tout à fait opportun de prévoir que 3 de ses membres soient désignés par le Président de la République, 3 autres par le président du Sénat et 3, enfin, par le Président de l'Assemblée Nationale : ainsi serait évité que le C.S.M. ne soit "monocoloré".

Il n'est absolument pas souhaitable de revenir aux errements de la IV^e République en prévoyant, notamment, l'élection des membres du C.S.M. par le corps judiciaire : ce mode de choix entraînerait des clivages, susciterait des chapelles... tout à fait préjudiciables à l'image même de la Magistrature et à son équilibre interne.

La modification substantielle du mode de nomination devrait s'accompagner d'un élargissement des attributions du C.S.M. :

- cet organisme devrait rendre un avis qui lierait le Président de la République (avis conforme) ;

- la carrière des magistrats du Parquet devrait également être gérée par le C.S.M. La seule différence qui devrait être maintenue et qui s'explique par la nature même de la mission du Ministère Public serait la suivante :

- la Chancellerie pourrait présenter un seul dossier de candidat mais l'avis conforme du C.S.M. serait requis pour sa nomination.

3 - La mise en mouvement de l'action publique

Il n'est pas, en effet, question de rompre "le lien" entre la Chancellerie et le Parquet. Ce serait à long terme une erreur pour deux raisons :

- Un Garde des Sceaux a le droit et même le devoir de déterminer une "politique pénale", et il doit pouvoir en toute transparence donner des instructions générales qui fût-elles les options prises par ceux qui ont été élus pour mener le pays. Encore faut-il que le Garde des Sceaux exerce ses attributions sans honte. Il lui appartient de donner des instructions au Parquet mais il doit reconnaître en être l'auteur et donc accepter d'en assumer la responsabilité politique.

- Le Ministère de l'Intérieur est en train de nommer dans chaque département un Directeur Départemental des Polices qui rassemble sous son autorité l'ensemble des services de Police. Que deviendrait un Procureur ne

représentant que lui-même, alors que le Directeur Départemental disposerait de pouvoirs "exorbitants" ? Le pouvoir politique s'apercevrait bien vite que la rétention éventuelle d'informations au niveau du Directeur de la Police serait bien plus "efficace" que la décision éventuelle du Procureur de considérer les poursuites inopportunes. Le mieux est souvent l'ennemi du bien. En revanche, il conviendrait, pour faire échec à d'éventuels refus, de requérir l'ouverture d'une information et, pour contrebalancer le pouvoir d'apprécier l'opportunité des poursuites, de donner à certaines institutions, qui à l'occasion de leurs activités constatent des infractions, la capacité de transmettre ces dossiers au Parquet, lequel serait alors tenu de requérir l'ouverture d'une information. Ces institutions, dont il faudrait déterminer la liste, sont elles-mêmes chargées d'une mission d'intérêt général et, par définition, ne recherchent pas réparation des dommages subis par elles-mêmes à la suite d'une infraction : ce pourrait être la Cour des Comptes, l'Inspection générale des Finances, la majorité des membres composant les organes délibérants d'une Collectivité territoriale...

4 - La participation des citoyens à l'œuvre de Justice

Il est nécessaire, enfin, d'associer les citoyens au fonctionnement du service public de la Justice : il ne faut pas oublier que la justice est rendue "au nom du Peuple Français". Dans la plupart des cas, participer, pour un juré, à une session d'assises constitue, au-delà de la collaboration à l'élaboration de la décision prise, une leçon d'instruction civique. Les jurés voient de l'intérieur comment est rendue la justice et c'est une excellente occasion que celle qui permet de réconcilier la Justice et les citoyens. C'est pourquoi, il est urgent de réfléchir aux différentes facultés d'accroître la participation des citoyens à l'œuvre de justice : pourquoi ne pas créer des assesseurs non professionnels pour les Tribunaux correctionnels ? Le magistrat professionnel présiderait et trancherait les éventuelles questions de procédure, mais la décision au fond serait rendue par un magistrat professionnel entouré de citoyens.

Pour quelle raison ne pas transférer le contentieux de la détention provisoire à un jury ? Le pouvoir reconnu en la matière au Juge d'instruction est très critiqué. La Justice éviterait ainsi bien des procès d'intention et la détention provisoire deviendrait une mesure prise par le peuple souverain représenté par le jury.

L'expérience prouve qu'un jury éclairé par des professionnels de la Justice rend des décisions parfaitement conformes au Droit et à la Raison. Aux professionnels la préparation du dossier, l'explication et l'élucidation du raisonnement et de son bien-fondé ; au peuple souverain, la décision.

L'ensemble de ces dispositions permettraient enfin à la Justice de retrouver sa crédibilité. Mais cette volonté n'est pas, une fin en soi : la confiance retrouvée devrait nécessairement s'accompagner de mesures tendant à accroître l'efficacité de l'appareil judiciaire.

Gino NECCHI

(1) Le projet de loi, préparé par le Garde des Sceaux, prévoit la possibilité de détacher des membres des corps recrutés par l'E.N.A. dans la Magistrature. Cette démarche est totalement différente de celle qui consiste à intégrer des fonctionnaires de qualité dans la Magistrature ; il est à craindre, en effet, qu'elle n'accroisse la "banalisation" des fonctions judiciaires, et que ne se crée une suspicion à l'encontre de ces magistrats temporaires.

(2) Il existe actuellement une Commission d'Avancement chargée de dresser et d'arrêter le tableau d'avancement ainsi que les listes d'aptitude aux fonctions. Cette commission est en partie élue par les magistrats des Cours et Tribunaux ; ses autres membres sont un certain nombre de hauts magistrats : Chefs de la Cour de Cassation, Inspecteur Général, Directeurs de l'administration centrale...

(3) Le Conseil Supérieur de la Magistrature comprend 9 membres, tous désignés par le Président de la République pour 4 ans. Son avis est requis pour toute nomination des magistrats du siège. Le projet de loi du Garde des Sceaux prévoit que désormais la nomination ne pourra intervenir que sur avis conforme du Conseil.

Post scriptum - A l'heure où le présent numéro de France-Forum allait être mis sous presse, le Garde des Sceaux a fait approuver par le Conseil des Ministres du 24 avril 1991 deux projets de lois organiques relatives au Conseil Supérieur de la Magistrature et au Statut de la Magistrature. Les dispositions qu'ils contiennent ne vont pas à notre avis dans le sens des orientations ci-dessus définies :

1 - Il est prévu que "le corps judiciaire sera associé plus étroitement à la désignation des membres magistrats du Conseil supérieur de la Magistrature appartenant à une Cour d'Appel ou à un Tribunal de Grande Instance, puisque c'est la Commission d'Avancement qui établira les listes de présentation à partir desquelles le Président de la République exercera son choix" : tous les membres continueront donc d'être désignés par la même personnalité ; c'est justement ce principe qui n'assure pas le pluralisme dans cet organisme.

2 - Une Commission consultative du Parquet, composée paritairement de représentants du Garde des Sceaux et de magistrats du Parquet, donnera son avis sur les propositions de nomination concernant les fonctions du Parquet autres que celles de Procureur général : il fallait donner cette compétence au Conseil Supérieur de la Magistrature pour souligner l'unité du Corps judiciaire. Cette disposition donne l'illusion de garanties renforcées.

3 - Les membres des corps recrutés par l'ENA pourront être détachés par la Magistrature. C'est la disposition la plus dangereuse : ces fonctionnaires "magistrats temporaires" pourront être nommés sur des postes judicieusement choisis et apparaître comme les agents "en mission" du pouvoir exécutif. Cette innovation est contraire à la tradition judiciaire française.

4 - Les conditions de l'intégration dans la magistrature sont simplifiées à tel point qu'en l'absence de tout diplôme juridique un postulant peut avoir des chances de se retrouver directement nommé magistrat à la condition qu'il soit au moins âgé de 35 ans, alors qu'un brillant diplômé de nos Facultés de Droit devra, bien sûr, présenter le concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature : une simplification de la procédure et un allègement des conditions de sélection qui ne sont pas sans danger au regard de l'exigence de qualité.

Gino NECCHI

NOTRE PROTECTION SOCIALE : RÉALITÉS ET DEVENIR

par Denys PELLERIN

“**N**otre protection sociale est la meilleure”
“Les Français sont très attachés à leur protection sociale”. “Notre médecine est la meilleure du monde !”. “Il ne faut pas toucher à la SECURITE SOCIALE !” Autant de slogans maintes fois entendus, autant d’affirmations auxquelles nous aimerions bien pouvoir souscrire sans réserve. Si, hélas, la réalité au fil des ans ne devenait moins triomphante ! Sans vouloir avancer des propos alarmistes ou désabusés, je voudrais essayer de répondre à la question que l’on ne peut manquer de se poser et qui est au cœur de l’actualité : “Où en est notre protection sociale et quel est son devenir ?”

LES RÉALITÉS

De profondes évolutions ont marqué le système depuis son institution en 1945, à commencer par son extension à de nouveaux bénéficiaires, sans que les mécanismes mêmes de son fonctionnement aient été modifiés.

Il faut rappeler qu’à l’origine les ordonnances du Général de Gaulle, dites de “45”, visaient à porter généralisation à tous les salariés de l’industrie et du commerce des assurances sociales pour les seuls travailleurs salariés instituées par les lois de 1928 et 1930 - qui, soit dit en passant, excluaient ingénieurs et cadres en raison de l’existence d’un plafond d’affiliation -, mais aussi ces ordonnances étendaient le champ de la protection sociale à ce qu’elle est demeurée jusqu’à ce jour. Il est juste de noter que, dans les circonstances démographiques de l’après-seconde guerre mondiale, elles avaient à juste titre une connotation nataliste favorisant la famille plutôt qu’une politique vieillesse, moins prioritaire à l’époque. C’est ainsi qu’elles reportaient l’âge de la retraite à 65 ans alors qu’il était fixé à 60 ans dans la loi de 1930 ! Pour mémoire, c’est cette modification qui devait susciter la création de régimes complémentaires de retraite à base conventionnelle, mais aussi laisser pour compte un très grand nombre des personnes âgées de cette époque.

Le système devait s’élargir à nouveau, et à trois reprises - d’abord en 1950 avec l’extension aux *salariés agricoles*, puis en 1967 aux catégories dites *ni salariés ni agricoles*, enfin la Sécurité sociale devenait *généralisée* en 1974 par extension à quelques catégories jusqu’alors exclues, ecclésiastiques et religieux, artistes et prosti-

tués, et par cotisation volontaire. Le système prévoyant l’accès à la protection touche aujourd’hui plus de 90 % de la population vivant en France ; en demeurent exclus les clandestins et les marginaux.

LES ÉVOLUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES, spécialement dans la dernière décennie, ont profondément modifié l’équilibre du dispositif, j’en évoquerai quelques-unes mais cette liste est loin d’être exhaustive :

- l’évolution de *la technologie industrielle* a conduit à une diminution importante de la part de production relevant de la main d’œuvre (exemple extrême, la production robotisée des automobiles) ;

- de même *l’augmentation du chômage* entraîne une diminution importante du nombre des cotisants. Paradoxalement d’ailleurs le système induit lui-même ses propres effets pervers : l’augmentation des charges sociales des entreprises grandes ou petites augmente les coûts de production, diminue la compétitivité sur le marché extérieur et intérieur. Il limite les embauches, favorise les productions de haute technologie, contribue à la disparition de pans entiers de production (entreprises dites de main-d’œuvre), des métiers d’artisanat et du compagnonnage ;

- l’augmentation rapide de *la technologie médicale* dans le domaine du diagnostic et des soins a conduit à une augmentation considérable des dépenses de santé en même temps d’ailleurs que s’exprimait une demande accrue et légitime de bénéficier de toutes les possibilités offertes aujourd’hui par les techniques de soins.

Des *DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES* sont aujourd’hui *INCONTOURNABLES*. L’abaissement de l’âge de la retraite et l’augmentation heureuse de la durée de vie (résultant elle-même des progrès de la médecine) ont totalement bouleversé le *rapport entre actifs et inactifs*, sur lequel était fondé le principe même de répartition de la Sécurité Sociale. Rappelons que le chiffre des “actifs” (25,4 millions en 1991) n’a que relativement peu augmenté par rapport à 1901... ! (il était alors de 20 millions) mais c’était alors 20 millions sur une population de 38 millions, soit près de 53 %, et aujourd’hui, rapporté à notre population de 56,3 millions, le taux est seulement de 45 %, ce que l’on exprime d’une autre façon peut-être plus parlante en situant les taux passés à 2 actifs pour 1 inactif, aujourd’hui 1,1 actif pour 1 inactif, et, à l’horizon 2000, 1 actif pour 2 inactifs, ce qui est bien entendu impensable et à tout le moins déraisonnable.

Ce phénomène est à l'évidence aggravé par la *réduction progressive du temps d'activité* associant les effets de la retraite à 60 ans, voire même des pré-retraites encore plus précoces, pour gommer le sous-emploi des jeunes, et la prolongation de la durée des études qui retarde l'entrée dans la vie active. Phénomène heureux quand il se solde par une élévation de la qualité de la formation, mais phénomène pervers lorsque, comme trop souvent, il fait perdurer l'illusion et l'échec d'une mauvaise orientation et la non-qualification qui en résulte.

Une conséquence inattendue de la diminution des actifs dans l'économie générale de la Sécurité Sociale est aujourd'hui la *responsabilité exclusive, et désormais injustifiée, de la gestion* des organismes de la Sécurité Sociale par les seuls *partenaires sociaux traditionnels, c'est-à-dire syndicats de salariés et employeurs*, ce qui exclut de la responsabilité de gestion et de décision un très grand nombre des intéressés et cotisants, à commencer par tous les retraités, cotisants et acteurs du développement économique antérieur.

Enfin, à projection plus tardive, il faut tenir compte de l'effet inéluctable de notre *faible taux de natalité* qui, s'il n'est pas aussi faible qu'en Italie ou en Allemagne de l'Ouest (qui vient d'y remédier par la réunification des 2 Allemagnes), ne suffit cependant pas avec un indice de fécondité de 1,7 (soit 750 000 naissances/an, mais hélas 350 000 Interruptions volontaires de grossesse !) à prévoir un renversement de données démographiques alarmantes.

Une troisième donnée du constat des réalités est l'*INADÉQUATION* entre les *DONNÉES* incontournables que je viens de rappeler et les *RÉPONSES* qui leur ont été apportées par les gouvernements successifs, qui ont en fait la maîtrise du système de protection sociale.

Au fil des années a été apporté le même type de réponse, à savoir des *expédients comptables et de gestion*.

Le plus courant auquel nous sommes habitués est l'*augmentation des cotisations*. Selon les époques, il dit son nom, ou prend la forme d'un prélèvement "exceptionnel" mais qui sera durable, ou d'une contribution dite "de solidarité", ou passe par le relèvement du plafond, qui pénalise les cadres, ou par des recettes dites de "poche" - vignette auto, taxe sur les assurances automobiles, taxe sur tabac ou alcools...

Concernant les *dépenses de santé*, les principales dispositions visant à limiter les dépenses ont porté à juste titre sur le poste le plus important, les dépenses hospitalières. En 1983 est institué le *budget global* pour les hôpitaux publics puis le forfait hospitalisation, tandis que le ticket modérateur était relevé dans un certain nombre de situations. On se souvient aussi du non remboursement ou de la diminution du taux de *remboursement* d'un certain nombre de *médicaments dits de confort*. Actuellement le remboursement global des

dépenses de santé est à peine supérieur à 70 %.

Ces diverses mesures ont en fait successivement porté sur divers aspects du système sans que jamais la mesure prise profite précisément au domaine concerné - ce qui est peu responsabilisant pour les personnes concernées, acteurs ou "usagers". En effet la "*globalisation de la protection sociale*" confond dans une même gestion et une même trésorerie (alors même que les cotisations sont appelées de façon distincte) des risques aussi divers que famille, santé, retraite ou décès, accidents du travail.

C'est ainsi que les pouvoirs publics peuvent à loisir publier des bilans catastrophiques ou satisfaisants selon que des excédents d'une branche masquent les déficits d'une autre ou que, pour effet d'annonce, l'on publie uniquement les comptes d'une branche déficitaire ou au contraire équilibrée. Chacun a présente à la mémoire la manipulation de ces chiffres, publiés au hasard des opportunités, et des démentis ou nouveaux bilans étonnamment satisfaisants publiés peu après. Dans le concret cette manipulation a un nom : transfert de l'excédent "famille" sur le déficit des retraites ou maintien du taux de cotisation au titre des accidents du travail en dépit des effets positifs des investissements des entreprises pour accroître la sécurité du travail. Un second exemple d'actualité est la récente et contestée *contribution sociale généralisée*, la CSG.

De quoi s'agit-il ? - d'une mesure quasi inéluctable consistant à étendre la base de la cotisation au delà des seuls revenus salariaux. Cela va dans le sens que j'indiquais précédemment et correspond d'ailleurs à l'une des conclusions non contestées des Etats Généraux de la Sécurité Sociale tenus en 1987. Mais, pour tenter de ne pas augmenter la charge des entreprises (si l'on en avait fait une cotisation supplémentaire), c'est la cotisation "famille" qui va être diminuée et cette diminution, compensée par la CSG. Cette disposition, logique pour les actifs, est inapplicable aux retraités qui de ce fait sont -eux seuls - pénalisés.

Et finalement, comme cette mesure ne suffit pas à dégager les 10 milliards de francs nécessaires dès cette année pour la branche réellement déficitaire, la branche retraite, c'est-à-dire vieillesse, il est décidé de faire *10 milliards d'économie sur les professions de santé* - biologistes, radiologistes, forfait salle d'opération des cliniques privées, généralistes enfin à qui est refusée l'augmentation de 5 francs par consultation promise dans la convention signée l'an dernier avec les Caisses. S'ajoutent des économies portant à nouveau sur le remboursement de certains médicaments à l'instar des mesures qui avaient été prises en 1987 mais abrogées en 1988.

Ainsi le problème reste entier, c'est à dire non résolu. Il est même très probable qu'il va aller en s'aggravant si l'on maintient le système en l'état. Je n'ai pas besoin d'en redire les mécanismes inévitables : on ne peut guère attendre une régression significative du chômage, il faut compter avec un appel inévitable à de plus en plus de soins. C'est le choix de toutes les populations des nations

industrialisées parvenues à un haut niveau de vie. On a vu par ailleurs la nécessité de faire face à des nécessités imprévues, telle la lutte contre le SIDA, dont on sait le coût exorbitant (Séro positif non malade = 12 000 francs/mois, Séro positif malade 20 000 à 27 000 francs/mois).

LES REMÈDES

Je n'ai pas la compétence de définir les diverses solutions possibles et surtout pas la prétention de proposer une solution miracle. Je donnerai seulement quelques unes des grandes orientations généralement retenues comme devant tôt ou tard, à mon sens, s'imposer aux décideurs politiques.

Séparation des branches, des risques, pour mettre un terme aux manipulations comptables, mieux sensibiliser la population à des attitudes plus responsables et apporter plus de transparence. Il devrait y avoir ainsi séparation de l'assurance maladie, d'avec *la branche famille*. Celle-ci dont dépend la démographie de la nation est du domaine de la responsabilité politique et du financement par l'Etat (c'est-à-dire par l'impôt).

La branche assurance maladie, quoiqu'on en dise, est à peine déficitaire. Il eut suffi d'un peu moins de chômage pour qu'elle soit équilibrée. Ce n'est pas un motif pour ne pas prévoir une nécessaire remise en ordre, qui doit être attendue des acteurs de santé et de ses usagers. *Acteurs de santé* ce sont les médecins praticiens prescripteurs, les hopitaux publics et privés tant dans le domaine de leur gestion que dans leur activité médicale. Les *consommateurs* sont les assurés eux-mêmes dont il faudrait attendre plus de responsabilité dans les habitudes de consommation, distinguant nettement l'essentiel du besoin de soins par rapport aux exigences de remboursement du "n'importe quoi".

Les *accidents de travail* sont du domaine direct des relations entre les entreprises et le monde du travail.

Enfin *la branche vieillesse*. C'est d'une part le problème des *retraites*. Le mécanisme de retraite par répartition est fonction de la démographie salariale. Elle'imposera certainement moins de rigueur sur l'application du principe de la retraite à 60 ans, mais aussi une réflexion sur l'insertion plus précoce des jeunes dans le monde du travail, grâce par exemple à des formules emploi/formation dans un partenariat université/industrie, et enfin, inévitablement, une part plus grande de responsabilité individuelle par extension des retraites complémentaires par capitalisation.

La *branche vieillesse* c'est aussi et en priorité la protection du *risque "dépendance"* auquel peu de réponses ont encore été apportées. Variable avec chaque individu, la dépendance est la rançon de notre progrès médical et des efforts de toute la collectivité nationale durant les décennies d'après-guerre. Quelques chiffres donnent la mesure de ce problème nouveau pour les décennies à venir. La population de plus de 65 ans est en 1990 de 7,8 millions de personnes, dont 3,8 millions de plus de 75 ans, com-

prenant 600 000 personnes âgées réellement dépendantes et 800 000 semi-dépendantes. En l'an 2000 il y aura 9,1 millions de plus de 65 ans, dont 3,9 millions de plus de 75 ans : près de 700 000 personnes seront réellement dépendantes. La prise en charge de la dépendance devrait être du domaine de la solidarité. Elle se doit d'assurer dignité, liberté de choix et continuité dans les divers modes d'actions. Je m'explique : il n'est pas admissible que la seule réponse aux difficultés de l'âge soit l'admission définitive dans une maison de retraite ou un établissement hospitalier de "long séjour". Cette réponse uniforme à des situations diverses et souvent transitoires peut être opportune dans certains cas. Elle peut aussi être en d'autres circonstances source de souffrance psychologique insoutenable par l'uniformité des comportements malgré les différences légitimes des origines sociales et les habitudes antérieures de vie. Si, pour certaines personnes âgées, le mode de vie en maison de retraite offre une convivialité et un confort dont il n'avait pas bénéficié antérieurement, il me paraît que la remarque innocente "alors pépé tu as encore pissé cette nuit" n'est pas nécessairement la réponse appropriée à l'humiliante faiblesse sphinctérienne de l'ancien PDG ou cadre supérieur, ou de quiconque !... Ainsi la prévention des effets du vieillissement, toutes les réponses aux nécessités nouvelles du maintien et des soins à domicile, doivent être considérées comme l'objectif prioritaire pour le plus grand nombre, l'admission définitive dans une structure institutionnelle appropriée devant être la plus tardive possible et non plus considérée comme une fin en soi. Or il faut savoir qu'aujourd'hui la loi de 1975, qui a dissocié le "sanitaire" du "social", est le principal obstacle à cette évolution nécessaire des réponses aux problèmes de l'âge, intégrant la notion de *dépendance* à côté des exigences de soins et des problèmes de résidence ou d'hébergement. Il serait juste que ce soit à ce type d'action et à elle seule que soit affecté un prélèvement généralisé du type CSG.

POUR CONCLURE

Je suis persuadé que nous saurons trouver les solutions pour préserver durablement le principe même de notre protection sociale qui associe liberté de choix en matière médicale, cohabitation d'un système public et privé de soins, tout en préservant la notion fondamentale de solidarité et surtout en faisant une priorité de la réponse aux problèmes nouveaux de la vieillesse et de sa dépendance. Mais il faudra admettre la nécessité d'attitudes nouvelles, de comportements de responsabilité assez radicalement distincts de la lénifiante demande du "tout assistance" qui n'a que trop marqué le comportement de nos concitoyens durant les dernières décennies.

Il faut à cet effet, pour reprendre le propos de Henri Amoureux, admettre que la Sécurité sociale n'est pas une galère à la dérive mais un vaisseau à gouverner... Il y faudra aussi du courage politique...

Denys PELLERIN
Professeur émérite à l'Université de Paris V
Faculté de Médecine Necker - Enfants malades

PÉTAIN VU CINQUANTE ANS APRÈS

par Pierre DHERS

“La plus sévère critique de la politique vraie de Pétain, c’est l’effort de ses fidèles pour lui en donner une autre”.

1990 était le cinquantième anniversaire du désastre de 1940. Le Monde eut l’heureuse idée de présenter à ses lecteurs pendant l’été un feuilleton considérable sur 1939-1940 l’année terrible. Il occupa trente-cinq numéros avant de paraître en librairie (éd. Le Seuil). L’auteur, Jean-Pierre Azéma, spécialiste averti, a fait une synthèse pour grand public de ce qui paraît acquis sur la guerre et la révolution nationale. Parut en même temps Le secret de l’armistice 1940 (éd. Plon). L’auteur Philippe Simon-

not, est un journaliste plein de verve, qui parcourt le sujet à grandes enjambées. Une vaste documentation lui permet de reposer quelques problèmes avec des commentaires dont l’impertinence étonne, mais qui, tous comptes faits, ne manquent pas de pertinence.

Ces deux livres ont été précédés par deux autres de grand intérêt. En 1987, Marc Ferro a publié un Pétain (éd. Fayard), très neuf, très savant et cependant facile à lire. En 1989, MM. Couteau-Bégarie et Phuan ont publié

une biographie de Darlan (éd. Fayard) très détaillée, puisée aux meilleures sources, écrite avec sérieux, voire avec austérité. Enfin est sortie en octobre 1990 une Histoire de Vichy (éd. Perrin) où F.G. Dreyfus louange fort, sur 800 pages, le régime qu'il raconte.

Ces livres apportent quelques sources nouvelles. Ainsi Ph. Simonnot a eu l'intelligente curiosité d'aller consulter à Madrid les dépêches de M. de Lequerica, ambassadeur d'Espagne en France en 1940. Quant aux biographes de Darlan, ils ont retrouvé au moins l'un des télégrammes secrets envoyés par Vichy à Darlan en novembre 1942, télégrammes dont l'existence a été contestée par J.B. Duroselle, suivi par Marc Ferro. Ces sources nouvelles ou rajeunies et la lecture, coup sur coup, de tous ces livres nous a conduit à nous faire, avec cinquante ans de recul, une certaine idée de Philippe Pétain.

Cet article était achevé quand j'ai connu les actes du colloque franco-allemand de Wiesbaden sur La France et l'Allemagne en guerre : septembre 1939-novembre 1942 (colloque tenu en mai 1988, actes publiés fin 1990).

1 - LA MARCHÉ VERS LE POUVOIR

Depuis l'entrée du maréchal dans le cabinet Doumergue en 1934 - c'est là qu'il a connu Laval -, l'idée de son retour au gouvernement a fait souvent surface, y compris celle d'un cabinet qu'il présidera. M. Simonnot a consacré un chapitre très vivant à "la course à Pétain". Il cite la lettre écrite par le maréchal à une amie le 24 mars 1938 : "Mon bureau est assiégé par une quantité de gens qui viennent m'inciter à accepter des fonctions qui ne me font nulle envie et qui constitueraient pour moi une charge écrasante. J'ai un désir d'indépendance et de liberté qui ne cadre pas avec les projets que l'on a sur moi". Un an plus tard, Pétain accepte de représenter la France auprès du général Franco. Ce fut le début d'un nouveau destin, que Maurice Schumann a plaisamment appelé "celui d'un octogénaire qui a encore un avenir et qui le prépare".

Au début de la guerre, Pétain a refusé d'entrer dans le cabinet Daladier lors de son remaniement. Mais, trois semaines plus tard, Loustau-Lacau, un de ses hommes de confiance, lui rendit compte d'une conversation avec Laval. Celui-ci estimait que "le cabinet Pétain est indispensable". Il aura pour mission essentielle un rapprochement de la France et de l'Italie par l'intermédiaire de Franco : ce sera "la politique de l'Union latine".

Dans son "Journal de captivité", paru cette année (p. 238), Daladier raconte les confidences que lui fit de La Rocque pendant leur captivité commune. "Vers la fin de 1939, La Rocque reçoit la visite de Lémery que Pétain avait chargé de connaître ses intentions dans le cas où il serait amené à prendre le pouvoir. Pétain y songeait très sérieusement, d'accord avec Laval et divers hommes politiques. Ils projetaient une paix séparée avec l'Allemagne et l'Italie par l'intermédiaire de l'Espagne". C'est

pour cela, sans doute, que Pierre Laval avait noué des relations assez étroites avec l'ambassadeur franquiste, José de Lequerica. Le 10 février 1940, au cours d'un déjeuner, Laval lui déclara :

"La guerre actuelle est une lutte du fascisme contre le communisme. La démocratie, entre ces deux forces, sera étranglée. Personnellement, je m'en réjouis. Entendez-vous ? Je m'en réjouis. Pour chaque peuple, naturellement, le fascisme prendra des formes appropriées à ses traditions et à ses goûts, mais ce sera le fascisme. La liberté politique et économique est dépassée. Qui sait si elle reviendra d'ici cent ans au travers de nouvelles convulsions et de nouvelles luttes ? Mais maintenant elle est dépassée". Et il ajouta : "Seuls les peuples d'une même race et d'un esprit identique peuvent s'entendre. Italiens, Espagnols et Français peuvent sauver l'équilibre européen en s'opposant au péril allemand et aussi, dirai-je, à la tutelle anglaise" (Simonnot, pp. 229-230).

D'autres rencontres eurent lieu les 12 et 26 mars 1940, avant et après la chute de Daladier. "Personnellement, note Lequerica, il a l'impression que le pouvoir va lui revenir. Dans ce cas il développerait sa politique de rapprochement méditerranéen". En fait c'est Reynaud qui devint président du Conseil. La modestie de sa majorité - 1 voix - provoqua un rapprochement de Daladier et de Laval avec la paix pour objectif (Ferro, p. 48). Laval racontait même qu'il avait pensé, fin avril, à faire l'opération dans le cadre d'un cabinet Pétain (Kupferman, Laval, p. 214). Mais il ne dit pas en avoir parlé à l'intéressé.

A ce même moment, et pour des raisons exactement inverses, Paul Reynaud désirait faire entrer Pétain dans son gouvernement. Il voulait remplacer Gamelin et, d'abord, se débarrasser de Daladier qui le soutenait. Le remaniement ministériel serait facilité si le maréchal acceptait d'être ministre d'Etat dans le cabinet remanié. Pétain fut donc convoqué à Paris pour le 1^{er} mai 1940. Il donna une acceptation de principe et repartit pour l'Espagne, persuadé que l'opération n'aurait lieu que dans la deuxième quinzaine de mai.

Hitler a bousculé le calendrier. C'est dans une tout autre conjoncture que Reynaud rappela Pétain à Paris le 16 mai 1940. Le front avait été percé à Sedan et Paris était menacé. Pétain arriva à Paris "avec l'idée qu'on l'appelle pour mettre fin aux hostilités" (Ferro, p. 8). Il dut être fort surpris quand il vit qu'on l'avait appelé pour galvaniser la résistance. D'ailleurs, il n'aimait guère le nouveau commandant en chef, le général Weygand, qui venait de chez Foch, la maison rivale. En fait, il intervint rarement au Conseil des Ministres et Marc Ferro oppose ce laconisme aux conversations fréquentes du maréchal avec des diplomates étrangers.

Dès le 21 mai 1940, sur les ordres de son ministre, Lequerica rendit visite au maréchal. "C'est le Front Populaire, lui déclara Pétain, qui nous a conduits à la situation présente". "J'ai fait allusion, dit l'ambassadeur d'Espagne, aux services que pourrait rendre à la France

sa grande autorité, même dans le cas où il s'agirait de réussir à imposer de grands sacrifices dans le propre intérêt et la tranquillité de l'Europe". La réponse fut assez molle ("Je ne suis pas le chef de la France") pour que Franco informât aussitôt les Allemands, au cas où "cela les intéresserait d'établir un contact avec Pétain de cette façon" (Simonnot, pp. 223-224).

lorsque, dans la journée du 13 juin, Yves Bouthillier, ministre des Finances, lui rendit visite au château de Nitray. Il la trouvait si bien qu'il demanda au jeune docteur Ménestrel de la lire à son visiteur debout et tête nue (1).

La note du 13 juin contient toute une politique. Après avoir constaté que la poursuite de la guerre conduira tôt au tard le gouvernement à abandonner le territoire national, elle conclut : "Le renouveau français, il faut l'attendre en restant sur place, plutôt que d'une conquête de notre territoire par des canons alliés dans des conditions et dans un délai impossibles à prévoir. Je suis donc d'avis de ne pas abandonner le sol français et d'accepter la souffrance qui sera imposée à la patrie et à ses fils. La renaissance française sera le fruit de cette souffrance (...) Je déclare en ce qui me concerne que, hors du gouvernement s'il le faut, je me refuserai à quitter le sol métropolitain, je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. L'armistice est à mes yeux la condition nécessaire de la pérennité de la France éternelle". Bouthillier a parfaitement compris - et il le dit dans ses mémoires - qu'il fallait arrêter le désastre pour en supprimer les causes, signer l'armistice pour procéder à une rénovation intérieure.

Le maréchal a lu sa déclaration au Conseil des ministres qui se tint à Cangé le 13 juin en fin d'après-midi. Elle fit impression, en raison surtout de la menace de sécession qui la terminait. Mais le Conseil décida seulement de lancer un dernier appel au président Roosevelt et d'utiliser la journée du 14 pour se rendre à Bordeaux où il se réunirait à nouveau le 15 juin.

Pendant le voyage du 14, Reynaud a adopté un plan que présente ainsi Dejean, directeur-adjoint de son cabinet. "Ce plan consiste à se replier jusqu'aux ports méditerranéens pour embarquer des troupes et le gouvernement qui irait à Casablanca ou à Alger ; une sorte de commandement administratif serait laissé en France" (Ferro, p. 78). Le projet eût été réalisable si on l'avait adopté quinze jours plus tôt, après Dunkerque. Il était irréaliste à la date du 14 juin.

Le même jour, Pétain était bien décidé à en finir. Dans l'après-midi du 14, bien qu'il soit seulement vice-président du Conseil, il a demandé à Weygand d'être à Bordeaux le lendemain matin. Il comptait sur lui pour exiger la cessation des hostilités et pour la refuser sous toute autre forme qu'un armistice demandé par le gouvernement.

Pétain s'était donné comme extrême délai le samedi 15 à midi. Il se rendait bien compte que Reynaud refuserait cette solution. Il était décidé à en prendre la responsabilité. C'est pour cela qu'il dressa la liste des membres de son gouvernement, sans doute dans la matinée du 15. Mais, s'il connaissait des militaires, ses amis, Lémery et Alibert, ses collègues Baudouin et Bouthillier, il lui fallut certainement un conseiller pour choisir tel ou tel parlementaire. On songe tout de suite à Camille Chautemps, vice-président du cabinet Reynaud et qui le sera encore dans le cabinet Pétain.

Pierre Laval : il rêvait d'un fascisme méditerranéen...

Lequerica a revu Pétain le 1^{er} juin 1940. Il rendit compte aussitôt à Madrid. "Le maréchal Pétain me dit que, pour qu'il puisse prendre en charge le pouvoir, il faudrait un coup d'Etat, ce qui en France est une chose très grave (...) Ceux qui sont au gouvernement sont ceux-là mêmes qui ont conduit à la lamentable situation actuelle (...) Il dit que le Président de la République pourrait l'appeler au pouvoir mais qu'il n'a aucune autorité en France. C'est un simple domestique des partis (...) Seulement avec du temps, il (Pétain) pourrait conquérir le pouvoir, alors que les problèmes sont urgents" (Simonnot, pp. 225-226). Ces propos montrent bien que Pétain n'excluait pas l'hypothèse de l'exercice du pouvoir par lui-même.

Dix jours plus tard, l'armistice était en vue. Le 12 juin, au Conseil Suprême interallié qui se tint à Briare au G.Q.G. Reynaud dit à Churchill que Pétain l'avait informé qu'il préparait une note sur le sujet. Le lendemain la note était arrivée. Pétain l'avait sous les yeux

Lorsque le Conseil des ministres se réunit le 15 juin vers 16 heures, Chautemps fit observer que demander les conditions d'armistice, ce n'était pas les accepter et qu'il fallait bien les avoir demandées pour pouvoir dire aux Français qu'elles étaient inacceptables, ce qui justifierait la continuation de la guerre en Afrique. Il ne semble pas que cette habileté fut improvisée en séance, comme certains l'ont dit. En effet, le 15 juin, *pendant que siégeait le Conseil*, Lequerica a télégraphié à son ministre qu'il croit "possible, au cas où les pacifistes l'emporteraient, qu'ils cherchent à connaître via Madrid les conditions de paix de Hitler dont la modération conviendrait à la cause de l'ordre européen". Il a dû être informé au préalable. En tout cas, le même 15 juin, Lequerica insista : "Si les conditions allemandes ne sont pas trop humiliantes, je crois que Pétain et Weygand pourraient faire la paix. Il serait utile que Hitler le comprenne et j'ajoute de nouveau qu'une information officieuse anticipée sur les conditions de la paix pourrait aider beaucoup" (Simonnot, p. 233). Visiblement Lequerica souhaite que l'Espagne rende possible une réconciliation franco-allemande dans le cadre d'une Europe fasciste.

On sait que le Conseil des ministres du 15 juin ne prit pas de décision. C'est le lendemain seulement que Reynaud donna sa démission et que Lebrun appela Pétain, tout étonné de le voir sortir de sa poche la liste de ses ministres.

2 - L'ARMISTICE

Dans la matinée du 16, avant même la démission de Reynaud, Laval avait invité Lequerica à déjeuner. Il espérait devenir ministre des Affaires Étrangères. "Conscient de la défaite et des sacrifices inévitables qu'elle impliquait, raconte l'ambassadeur, Laval espérait toutefois créer une France nouvelle d'un esprit nouveau, équivalent en rigueur, en tenant compte des modalités de ce pays et de ses goûts, à celui des révolutions nationales d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Si cette guerre a été en grande partie une croisade idéologique, Hitler et Mussolini peuvent-ils obtenir une plus grande satisfaction que d'assister au triomphe de leurs idées dans les pays vaincus ? se demandait l'ex-Président. Ainsi pourrait-on placer la France elle aussi dans le nouveau concert européen anti-démocratique, comme Talleyrand réussit à la faire entrer dans le concert construit au Congrès de Vienne. Déjà, pendant tout cet hiver, ... Laval m'annonçait la transformation de la France, seul fondement possible, selon lui, pour une entente avec nous. Maintenant, il voulait réaliser immédiatement ses idées..." (Simonnot, p. 234). Document très révélateur de la liaison entre l'armistice, la révolution nationale et la collaboration.

En réalité les Affaires Étrangères furent confiées à Paul Baudouin. Celui-ci, dans la nuit du 16 au 17 vers minuit, fit venir, sur les conseils de Laval, M. de Lequerica. On aperçoit l'influence de ce dernier dans la rédaction de la *Note* qu'il emporta. Elle priait le gouvernement espagnol de servir d'intermédiaire "auprès du gouver-

nement allemand pour lui demander de faire cesser les hostilités et faire connaître les clauses de la paix". Le mot armistice n'est pas prononcé. Devant l'étonnement des Allemands, M. de Lequerica envoya un deuxième télégramme : "(M. Baudouin) m'a répondu que l'armistice était évidemment un expédient temporaire, mais que le gouvernement français désirait connaître les conditions de paix". L'emploi du mot "paix" n'avait pas été un lapsus.

Hitler ne tenait pas à parler de la paix avant la défaite de l'Angleterre. Il voulait seulement dissocier la France de l'Angleterre et, pour cela, faire "un pont d'or" au gouvernement français. D'où les instructions données au général Keitel : "Le gouvernement français doit conserver en France un domaine de souveraineté.... Il ne faut pas exiger la livraison de la flotte" sinon "elle s'échapperait Outre-mer ou en Angleterre... On ne présentera aucune exigence concernant les colonies françaises, ce qui les ferait passer du côté de l'Angleterre. Du reste, en cas de refus, nous ne serions pas en état de réaliser nos exigences par la force" (2).

Certes la Convention d'armistice donnait au vainqueur des moyens considérables de pression, de contrainte, voire d'exploitation sur le plan économique et financier. J.B. Duroselle en a fait une excellente analyse dans *L'Abîme* (pp. 211-213). Mais le gouvernement Pétain était convaincu que l'Angleterre signerait bientôt la paix avec l'Allemagne ou qu'elle serait écrasée militairement dans quelques semaines. Dès lors la paix remplacerait la convention d'armistice. C'est pourquoi Baudouin en avait demandé les clauses dès le 17 juin. A défaut de les connaître, le gouvernement Pétain a pensé qu'une zone libre, la flotte et l'empire lui permettaient d'avoir une politique propre et de commencer sans plus attendre la réforme intérieure.

3 - LA GUERRE PERDUE ET RENIÉE

Qui n'a pas vécu 1940 ne peut pas comprendre ce que les Français ont alors vécu. La défaite, la débâcle, l'exode, c'était la tornade, le typhon, le ciel qui tombe sur la tête, l'incompréhensible. Pourquoi ? Pourquoi ?

On a tout de suite pensé à une infériorité d'ordre matériel. En réalité Blum et Daladier avaient fait voter des crédits militaires tels que leur utilisation fut d'abord freinée par des lacunes dans l'équipement industriel du pays. En 1940, nous avions autant de chars que les Allemands et d'aussi bonne qualité. Pour la Marine, nous avions grâce à Darlan une des plus belles flottes de notre histoire. Seule notre aviation n'était pas à la hauteur de nos besoins, mais la coalition franco-britannique ne manquait pas de moyens, et elle l'a prouvé. Du 10 mai au 25 juin 1940, l'aviation allemande a perdu, au sol ou en combat aérien, 1 600 appareils, détruits par moitié par chacun des Alliés (3). Elle a perdu autant d'appareils dans la bataille d'Angleterre. Ces pertes cumulées ont obligé la Luftwaffe à baisser les bras en octobre 1940.

Pétain a dit que "l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice". Mais d'où venaient donc les unités

françaises qui ont si magnifiquement couvert les embarquements de Dunkerque ? D'où venaient les six divisions qui ont humilié sur les Alpes les troupes de Mussolini ? On a exalté les Cadets de Saumur qui empêchèrent deux jours durant le franchissement de la Loire, mais qu'auraient-ils pu s'ils n'avaient eu avec eux et sur leurs flancs des troupes sans casoar ?

Les causes de la défaite sont ailleurs. Le général Georges, qui commandait sur le front du Nord-Est, les a fort bien expliquées à une commission parlementaire d'enquête en 1948.

L'armée française croyait à l'invulnérabilité des fronts continus ; elle fut organisée et manœuvrée en conséquence. L'armée allemande avait trouvé l'instrument mécanique de la rupture des fronts : c'était la division cuirassée précédée par des stukas et suivie par de l'infanterie motorisée. Ajoutons que les Allemands utilisèrent cet instrument à la charnière de notre dispositif, dans cette forêt des Ardennes dont notre Etat-Major pensait qu'elle n'était pas un secteur dangereux. Un outil nouveau agissant en force sur un point mal gardé, l'alliance d'une invention technique et d'une audace stratégique, voilà la cause profonde de la défaite initiale, qui devint un désastre par l'insuffisance des parades. La défaite de 1940 est une défaite de la pensée militaire française.

La conduite de la guerre, qui était l'affaire des politiques, n'a pas été plus digne d'éloge que celle des opérations. La drôle de guerre a usé les énergies. Le parti de la paix, avec Laval, Flandin, de Monzie, a beaucoup intrigué, notamment lors de l'affaire finlandaise, dans laquelle ces hommes virent l'occasion de changer d'ennemi en s'attaquant à l'Union Soviétique. Il y a eu la rivalité, aussi durable qu'inopportune, de Daladier et de Paul Reynaud. Il y a eu l'incapacité du gouvernement Reynaud, en mai-juin 1940, à définir une politique et à s'y tenir.

Après la campagne de Belgique, il fallait choisir entre deux politiques. Ou bien on arrêtait les frais par la conclusion d'un armistice, et il fallait en parler tout de suite avec l'Angleterre. Ou bien on décidait d'organiser la résistance en Angleterre et en Afrique du Nord ; il fallait alors tout de suite renforcer celle-ci et manœuvrer en retraite vers les ports. Le président Lebrun a entrevu le problème au Comité de guerre du 25 mai, mais le sujet n'a pas été creusé, le Comité ayant adopté une troisième solution, proposée par Weygand : livrer sur la Somme et sur l'Aisne une dernière bataille "sans esprit de recul".

Une telle bataille livrée à un contre trois n'avait aucune chance de succès. Elle n'avait aucune utilité stratégique et on comprend que Churchill ait refusé de gaspiller dans cette bataille inutile les chasseurs anglais qui gagneront le deuxième round. Pétain n'approuvait pas la solution adoptée. Dès le 26 mai, il confie à Baudouin : "C'est une chose facile et stupide d'affirmer qu'on luttera jusqu'au dernier homme. C'est criminel aussi étant donné nos pertes de l'autre guerre et notre faible natalité" (4). Alors pourquoi a-t-on cassé du soldat ? Il semble que Weygand voulait sauver l'honneur de l'armée,

après quoi le gouvernement serait acculé à demander l'armistice. Effectivement, quand le général en parla, le départ en Afrique avait tout d'une alternative intemporelle.

Il est facile en 1991 d'analyser notre défaite. Sur le moment même on ne savait pas grand chose. Exemple simple : la Meuse devait être défendue par deux armées, la 9^e de Corap et la 2^e d'Huntziger ; elles ont laissé passer ; or Reynaud fut très dur pour Corap, mais, quinze jours plus tard, de Gaulle et lui envisagèrent de remplacer Weygand par Huntziger. Pétain et Weygand n'appréciaient pas la recherche par Reynaud des défaillances militaires éventuelles. "L'armée doit rester en dehors des polémiques", écrivit Pétain à Reynaud dès le 25 mai. Et, le 5 juin, Weygand et Pétain demandèrent à Reynaud de ne pas démoraliser l'armée. Dans son journal Baudouin raconte : "Les vrais responsables, déclara le général, ne doivent pas être recherchés parmi les chefs militaires. En réalité nous avons à payer vingt ans d'erreurs, vingt ans de négligence. Il serait inconcevable de frapper les généraux alors qu'on ne frappe pas les instituteurs qui se sont refusés à développer chez les enfants le sentiment d'amour de la patrie et de sacrifice. Il ne faut pas dégoûter la Grande Muette qui a manqué de tout, qui n'a pas assez de canons antichars, qui n'a pas d'avions".

Beaucoup de soldats et de pékins pensaient un peu la même chose. On mit en cause la société civile et, plus encore, la classe politique. Dans le désarroi général, quarante millions de Français eurent pour le maréchal un sentiment de confiance et de reconnaissance. Ils le crurent sans peine lorsqu'il leur présenta le drame national comme un jugement de Dieu qui condamnait à la fois un régime et une politique.

Le régime, c'était la démocratie parlementaire, fondée sur les droits individuels et le libéralisme. "Le désastre, dira Pétain dans son message du 11 octobre, n'est que le reflet, sur le plan militaire, des faiblesses et des tares de l'ancien régime politique", ce qui ne veut rien dire. D'autre part, Laval avait à régler un compte personnel avec la Chambre du Front Populaire. Le 10 juillet 1940, mandaté par Pétain, il fit renverser la III^e République par l'Assemblée Nationale. Dans le feu du débat, il eut des phrases révélatrices. Ainsi : "Nous voulons détruire la totalité de ce qui est. Ensuite... créer autre chose qui soit entièrement différent de ce qui a été... De deux choses l'une : ou bien vous acceptez ce que nous vous demandons, et vous vous alignez sur la Constitution allemande et italienne, ou bien Hitler vous l'imposera. Désormais il n'y aura qu'un seul parti,... un parti national qui fournira les cadres de l'activité nationale". Et plus loin : "Nous payons le fétichisme qui nous a enchaînés à la démocratie, cependant que, autour de nous, l'Europe forgeait sans nous un monde nouveau qu'animaient des principes nouveaux". Certains historiens, aujourd'hui encore, font une distinction entre Laval et un quarteron de fascistes parisiens. Nous ne voyons pas la différence. Retenons toutefois que la Révolution Nationale de Pétain puisa à d'autres sources. F.G. Dreyfus, avec raison, intitule les

pages où il la raconte : “le temps des Maurrassiens”.

La défaite, disait-on, a également condamné une politique, celle qui dressa la France contre l'Allemagne. Dès qu'un acte constitutionnel eut créé le 30 juillet une Cour suprême de Justice, Alibert fit signer à Pétain l'inqualifiable décret du 1^{er} août 1940, traduisant en justice les Français qui eurent une part “dans les actes qui ont concouru au passage de l'état de paix à l'état de guerre avant le 4 septembre 1940 ou dans ceux qui ont ultérieurement aggravé les conséquences de la situation ainsi créée”. C'était affirmer la responsabilité de la France, donner à ses vainqueurs la possibilité de présenter leurs revendications comme des pénalités ou des indemnités.

Furent poursuivis Daladier et Paul Reynaud, bien sûr, mais aussi le général Gamelin, Jacomet, contrôleur général du ministère de la Défense Nationale, et Guy La Chambre, ancien ministre de l'Air. On y ajouta Léon Blum et Georges Mandel, ce qui est très significatif. Tous ces hommes étaient de bons Français. Les avoir emprisonnés sans jugement, puis livrés aux Allemands en novembre 1942, c'est une tache ineffaçable du régime de Vichy. On aurait dû se rappeler le mot de Bonaparte : “de Clovis au Comité de Salut Public, je suis solidaire de tout”. Il est vrai que le Premier Consul voulait terminer une Révolution, alors que les Maurrassiens de Vichy voulaient en commencer une autre.

Préparer le procès de Riom, c'était s'interdire la possibilité de reprendre un jour le combat. Et c'est probablement ce qu'on voulait prouver. En effet, le 1^{er} août, la France cherchait son avenir dans une politique nouvelle, celle de la collaboration avec l'Allemagne.

4 - LA COLLABORATION

Après la signature de l'armistice, Pétain avait certainement l'intention de pratiquer entre l'Angleterre et l'Allemagne une politique de stricte neutralité. Mais les bellicérants n'allaient pas s'en contenter.

L'Angleterre a craint que l'Allemagne mît la main sur la flotte française, et ce fut Mers-el-Kébir le 3 juillet. En même temps, la marine anglaise fit le blocus de notre commerce maritime. C'est avec peine que le gouvernement retint Darlan qui voulait répondre par des représailles militaires telles que le bombardement de Gibraltar. Par contre il a cru possible d'établir sur de nouvelles bases les relations franco-allemandes. Le 7 juillet 1940 le général Huntziger, chef de la Délégation française auprès de la Commission d'armistice, déclara à ses interlocuteurs allemands : “...Puisque la France abattue se trouve pratiquement en guerre avec le même ennemi que son adversaire d'hier”, l'activité de la Commission pourrait “être complétée par des contacts supplémentaires entre personnalités n'appartenant pas à la Commission d'armistice”. Paul Baudouin fit une ouverture du même genre, le 9 juillet, par l'intermédiaire de Lequerica (Paxton, *La France de Vichy*, pp. 67-68).

L'Allemagne ne répondit pas à ces avances, mais, quelques jours plus tard, la Commission allemande

d'armistice transmit une lettre d'Hitler du 15 juillet réclamant pour l'Allemagne, en Afrique du Nord, afin de poursuivre la guerre contre l'Angleterre, des bases navales et aériennes ainsi que des facilités de transport. Pétain répondit le 17 juillet que ces demandes n'avaient aucun rapport avec la Convention d'armistice. Mais, sur les conseils de Paul Baudouin, la lettre se terminait par la demande d’“une négociation nouvelle”, par le désir que les deux pays “parviennent à mieux se comprendre”, par l'assurance que cette réponse n'était qu’“un premier message” pour atteindre ce but. Le mot collaboration n'y est pas, mais il pourrait y être.

Deux jours plus tard, Laval, en accord avec Pétain, prit contact avec Otto Abetz, journaliste accrédité à Paris par von Ribbentrop, qui lui donnera bientôt le titre d'ambassadeur du Reich dans la France occupée. D'autres visites suivirent. Ce fut sans résultat. De même la lettre de Pétain ne reçut pas de réponse. C'est que la bataille d'Angleterre venait de commencer. Si Goering emporte la décision avec ses avions, des conversations avec la France sont inutiles ou seront différentes.

Cependant Baudouin note dans son journal, le 26 juillet, que le mot collaboration “résonne maintenant dans les couloirs de l'hôtel de Paris”. La politique de collaboration est bien une invention française. Elle est liée à la conviction que l'Allemagne ne sera pas vaincue. Il semble que l'inspirateur fut le directeur du cabinet de Baudouin, Jacques Guérard, un proche de Laval. Dans une note remise au maréchal le même 26 juillet, Baudouin affirme qu'une négociation avec l'Allemagne “peut seule permettre une construction de l'Europe nouvelle”, mais il souhaite que la collaboration reste sur le plan économique, même si une “subordination” de la France est inévitable, et qu'elle ne s'étende pas aux choses de l'esprit. Enfin, dans son important message du 11 octobre, Pétain alla plus loin. “La France dit-il, veut se libérer de ses amitiés ou de ses inimitiés traditionnelles... La France est prête à rechercher la collaboration dans tous les domaines avec tous ses voisins... En face d'un vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous saurons dominer notre défaite”. Cette fois le mot est dit. Et cette fois l'appel du pied sera entendu.

Pourquoi ? Parce que l'Angleterre a résisté. Pour l'étouffer, Hitler veut maintenant lui couper la route de son empire en organisant une vaste coalition autour de la Méditerranée occidentale. Il compte sur l'entrée en guerre de Franco que des troupes allemandes viendraient aider à prendre Gibraltar. La France qui tient Toulon et l'Afrique du Nord pourrait jouer un rôle utile dans cette opération. Dès lors, Hitler, qui doit rencontrer Franco à Hendaye le 23 octobre, demanda à Abetz d'organiser pendant son voyage une rencontre avec les Français. Elle aura lieu à Montoire. Hitler verra Laval le 22 octobre, Pétain et Laval le 24.

Les deux entrevues n'eurent pas la même tonalité. Pourquoi ? Parce que, le 23 octobre, Franco a refusé d'entrer en guerre. Le 22, Hitler et Laval avaient parlé de l'Afrique et d'initiatives françaises. Avec Pétain, le 24, on

Montoire : 24 octobre 1940

resta sur le plan des généralités et des bonnes paroles.

Dès le 30 octobre, Pétain rendit compte aux Français, non sans solennité, de la nouvelle orientation de sa politique. "Une collaboration, dit-il, a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. Les modalités en seront discutées ultérieurement... C'est dans l'honneur et... dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration". Et il ajouta aussitôt : "Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement de notre territoire". C'est à peine si une petite phrase mentionne que, pour prouver sa sincérité, la France devra "réduire les dissidences de ses colonies". Au fond Pétain recherchait des améliorations de l'immédiat. C'est ce que J.B. Duroselle appelle la collaboration-marchandage.

Ce n'était pas celle de Laval. Le 31 octobre, il conduisit

chez Abetz les ministres français des Finances et de la Défense Nationale pour les mettre en contact avec des responsables allemands. Il évoqua avec passion la volonté de la France d'entrer dans une coalition européenne contre l'Angleterre, non par une déclaration de guerre mais pour la défense de ses colonies et la reconquête des colonies dissidentes, comme le Tchad. Si l'Angleterre s'y opposait, on pourrait exercer des représailles par des bombardements sur des colonies anglaises. On aboutirait ainsi à une co-belligérance de fait avec l'Allemagne. L'opinion française l'accepterait si elle constatait en même temps des améliorations immédiates sur le plan des prisonniers, des frais d'occupation, de la ligne de démarcation (5). En cas de succès, Laval aurait atteint en six mois ses deux objectifs : le renvoi du Parlement et le renversement des alliances.

Il y avait en somme deux conceptions contradictoires de la collaboration. Les collègues de Pierre Laval au gouvernement ouvrirent les yeux du maréchal. Le 13 décembre, ils obtinrent de Pétain l'élimination de Laval et même son arrestation.

Ce n'était pas la seule ambiguïté de la collaboration. La pire est qu'Hitler n'y croyait pas. Il comprenait mal que de vrais patriotes français puissent être des collaborateurs loyaux. D'ailleurs, il n'aimait pas la France. Il savait que son admission dans le groupe des grands Européens l'obligerait à des arbitrages impossibles avec l'Italie ou même l'Espagne. Pour lui, la France ne devrait être dans ce conflit qu'un fournisseur ou un prestataire de services. Jamais Hitler n'a demandé à la Commission d'armistice de freiner les exigences qu'elle tirait de la Convention d'armistice. La collaboration, "l'esprit de Montoire", n'ont jamais été pour le gouvernement allemand que des mots, la carotte qui fait marcher le bourricot. La démonstration de l'historien allemand Jaeckel est irréfutable (6).

Seul, Otto Abetz a vraiment voulu la collaboration franco-allemande. Il voulait la pousser jusqu'à une alliance militaire, qui, pensait-il, la rendrait irréversible. Or Laval, Benoist-Méchin, de Brinon eurent en Abetz une confiance totale, persuadés qu'il exprimait la doctrine officielle. Cela les conduisit à des situations catastrophiques, que nous verrons par la suite.

Revenons au 13 décembre. Dès qu'Abetz apprit que Laval était gardé à vue à Châteldon, il vint à Vichy avec deux automitrailleuses, exigea sa libération, ne put obtenir son retour au gouvernement et l'amena à Paris. Pétain n'avait pas prévu une telle réaction des Allemands. Pour continuer la collaboration, il finit par choisir comme vice-président du Conseil l'amiral Darlan, dont l'anglophobie était bien connue des Allemands.

Darlan croyait comme Laval à la victoire de l'Allemagne. Il confia les relations franco-allemandes à un jeune intellectuel, Benoist-Méchin, passionnément attaché à l'entente franco-allemande et grand admirateur des régimes fascistes. Darlan n'hésita pas à envisager avec l'Allemagne une collaboration militaire, plus ou moins discrète, reconnaissant qu'elle risquait d'entraîner la France dans un conflit avec l'Angleterre et les Etats-Unis. C'est l'affaire des Protocoles de Paris du 27 mai 1941. Weygand les fit repousser avec indignation. Peu après, Benoist-Méchin fit approuver par Pétain le 12 juillet une demande d'adhésion de la France au pacte anti-Komintern. Les contreparties demandées étaient telles que les Allemands refusèrent.

Hitler avait attaqué la Russie le 22 juin 1941 et déclaré la guerre aux Etats-Unis en décembre, après Pearl Harbor. Comme l'avait prévu de Gaulle dans son appel du 18 juin, le conflit européen devenait mondial. Dès lors la victoire allemande devint moins évidente ; on pouvait envisager une paix de compromis. C'est alors que Laval désira revenir au pouvoir. Son gendre, de Chambrun, prépara une rencontre avec Pétain. Elle eut lieu dans la forêt de Randan le 24 mars 1942. Laval dit au maréchal qu'il avait beaucoup réfléchi depuis le 13 décembre, qu'il ne poursuivrait pas une politique susceptible d'entraîner la France dans la guerre et qu'il pourrait servir de médiateur entre Berlin et Washington. Il suffirait de pratiquer

avec l'Allemagne une collaboration loyale, sans aller au-delà. Comme Darlan était alors très impopulaire et les Allemands de plus en plus intractables, Pétain appela Laval au gouvernement le 17 avril 1942. Darlan restait commandant en chef des forces armées et successeur désigné.

Le 23 juin 1942, Laval prononça, avec l'assentiment de Pétain, la phrase fameuse : "Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme s'installerait partout". Comme l'a finement observé Yves Bouthillier, en 1940 Laval envisageait des actes pour que l'on crût à ses paroles ; en 1942 il donnait des mots pour pouvoir refuser certains actes. Laval était donc acquis à une neutralité militaire qui est l'élément fondamental de ce qu'on a appelé la politique de l'armistice. Mais la neutralité, là où est la France, n'est pas une politique facile.

Le 8 novembre 1942, les Américains débarquèrent en Algérie et au Maroc. Dans l'après-midi, Laval reçut le télégramme suivant : "Le chancelier Hitler demande au gouvernement français s'il est prêt à combattre sérieusement aux côtés de l'Allemagne contre les Anglo-Saxons. Il faudrait aller jusqu'à une déclaration de guerre aux Anglais et aux Américains. Si le gouvernement français prend une position aussi nette, l'Allemagne est prête à marcher avec lui *durch Dick und Dunn*", ce que Vichy a traduit par "pour le meilleur et pour le pire". En clair, Hitler demande à la France une co-belligérance de fait avec l'Allemagne sans offrir une contrepartie précise. Certes la dernière phrase semble promettre une alliance intime. Jaeckel pense qu'elle a été ajoutée par Abetz. De toute manière, elle est très imprécise. C'est pourquoi Laval n'a pas parlé de ce télégramme au Conseil des ministres de 18 heures. Il voulut avoir d'abord une conversation avec Hitler. Il partit avec Abetz le matin du 9 malgré les objurgations de sa famille. Pensant aux précédents de Schuschnigg et de Hacha, il s'était muni d'une ampoule de cyanure de potassium, celle qu'il utilisera en 1945, le jour de son exécution.

Hitler et Ciano reçurent Laval à Munich le 10 novembre en fin d'après-midi. La conversation ne fut pas ce que craignait Laval. Hitler évoqua Montoire et l'organisation d'une nouvelle Europe. Il demanda seulement l'autorisation d'envoyer des renforts en Tunisie. Comme Ciano refusait d'abandonner la revendication de cette terre par l'Italie, Laval refusa l'autorisation demandée. Maquignon, il indiqua que, si l'Axe passait outre, il n'y aurait pas de résistance armée, mais seulement une note de protestation. Ainsi, pour éviter une alliance dont Hitler ne lui parla pas, Laval lui a donné la possibilité de porter la guerre en Afrique du Nord. Il n'a même pas sauvé la zone libre dont l'invasion lui fut annoncée le 11, à 4 heures du matin, juste avant son départ pour Vichy.

Pétain fut prévenu presque à la même heure. Le général Weygand exigea une protestation publique contre cette violation de l'armistice. Elle fut diffusée à plusieurs reprises pour lui donner plus de solennité. On cessa lors du retour de Laval et d'Abetz dans l'après-midi. Comme

effrayé de son audace, Pétain s'excusa presque auprès d'Abetz : "Mon prestige vous est nécessaire... Il faut que vous acceptiez mes petits procédés, mes protestations."

De son côté, l'amiral Auphan obtint des Allemands la promesse de ne pas occuper le port de Toulon ; la flotte de haute-mer s'engagerait alors à défendre la ville contre les Anglo-Saxons. Dans un code secret, Auphan prévint Darlan, qui était à Alger : "Je compte faire un Fort-Chabrol sans m'occuper du reste". Autrement dit : je défendrai le camp retranché contre quiconque sans rien tenter en dehors. C'est bien l'attitude d'un fanatique de la neutralité. Mais un Fort-Chabrol n'a pas d'issue. Lorsqu'Hitler violera sa parole, la Flotte de Toulon ne pourra que se saborder.

5 - LA DISSIDENCE DE L'AFRIQUE DU NORD (7)

À l'automne de 1942, beaucoup de gens à Vichy savaient que les Américains préparaient une intervention en Afrique du Nord. Darlan le savait aussi, mais il pensait que les Alliés n'auraient pas le tonnage nécessaire avant le printemps de 1943. Le débarquement du 8 novembre fut donc pour lui une surprise totale. Il fut pourtant aux premières loges, puisqu'une grave maladie de son fils l'avait conduit à Alger juste à ce moment-là.

La consigne générale était de s'opposer à tout débarquement de troupes étrangères. Les Français se battirent donc : beaucoup au Maroc, un peu moins à Oran, mais, à Alger, la défense fut désorganisée par un groupe de résistants, les "Cinq", qui avaient partie liée avec les Américains. Devant l'ampleur des moyens mis en œuvre par les assaillants, le général Juin, commandant en chef en Afrique du Nord, et l'amiral Darlan décidèrent, afin de ménager l'avenir, de limiter la résistance à un baroud d'honneur. Le soir même, Juin signa une suspension d'armes pour la Ville d'Alger.

Le 9 novembre, Darlan transmet à Vichy une proposition américaine concernant toute l'Afrique du Nord. Vichy lui demande de ne rien signer pendant l'absence de Laval (qui était à Munich). Le 10, dans la matinée, Pétain étudiait le projet en petit comité, lorsqu'on apprit, vers 13 h 30, que Darlan avait ordonné aux troupes de cesser le combat dans toute l'Afrique du Nord et d'observer une attitude de neutralité vis-à-vis de tous les belligérants.

Darlan donnait ses raisons : "Les Américains, sur mon refus d'ordonner la cessation des combats..., se sont déclarés décidés à traiter avec Giraud et à couper tout contact avec vous". Le général Giraud était un dissident que les Américains avaient fait venir à Alger et qui désirait reprendre la lutte contre l'Axe. Par sa décision Darlan maintenait l'Afrique sous l'autorité du maréchal et, se disant neutre, il ne rompaît pas l'armistice de 1940.

Pétain et ses conseillers comprenaient fort bien qu'un autre armistice était inévitable en Afrique du Nord. Mais Laval, informé par Rochat, secrétaire général des Affaires Étrangères, demanda un désaveu, car il devait

rencontrer Hitler vers 17 ou 18 heures. Alors Pétain rendit publique à 15 heures sa réponse à Darlan : "J'avais donné l'ordre de se défendre contre l'agresseur et je maintiens mon ordre". Laval fut très élogieux. Darlan répondit : "J'annule mon ordre et me constitue prisonnier".

Sur quoi, seul à seul avec Auphan, Pétain lui demanda s'il pouvait envoyer secrètement à Darlan un désaveu du désaveu. Pourquoi secrètement ? Il n'y avait pas à se méfier des Allemands puisque la Marine utilisait un câble Marseille-Alger dont ils ignoraient l'existence. Mais on se méfiait de Rochat, qui aurait informé Laval. Auphan utilisa donc un code que Darlan était seul à connaître. Il câbla : "Comprenez que cet ordre était nécessaire pour la négociation en cours". Autrement dit : l'armistice n'est pas exclu, mais on attend le retour de Laval. "Reçu et bien compris", répondit Darlan dans le même code (8).

Le 11 novembre, dès 8 h 40, puisque Darlan était prisonnier, Pétain désigna le général Noguès, résident général au Maroc, comme "(son) seul représentant en Afrique du Nord". Comme Pétain, la veille, avait repris le commandement en chef "en l'absence de l'amiral Darlan", celui-ci n'était plus rien.

Toujours le 11 novembre, vers 11 h 30, Alger entendait à la radio la protestation de Pétain contre l'invasion de la zone libre. C'est alors seulement que Darlan montra à Juin le télégramme secret. Juin en conclut qu'il fallait rentrer dans la guerre. Il poussa Darlan à reprendre contact avec les Américains, qui lui rendirent sa liberté. Pour leur faire plaisir et pour gagner du temps, Darlan envoya à Toulon, à 16 h 47, un télégramme par lequel il "invitait" - car il n'a plus de commandement - le chef des Forces Navales à les diriger vers l'A.O.F. Celui-ci, l'amiral de Laborde, anglophobe notoire, répondit par le mot de Cambronne. Darlan utilisa alors son code personnel pour dire à Auphan : "Nous avons bien apprécié la réponse du comte Jean". C'était le surnom de Laborde. Laborde, informé par Auphan, en conclut que les appels de Darlan - il y en eut trois - étaient de la frime, ce qui paraît exact (9). Pendant ces échanges, les Allemands dévalaient vers Toulon !

Seul Juin était décidé à l'action. Il prépara des ordres contre une intervention éventuelle des forces de l'Axe, mais il dut les annuler, ses principaux généraux le regardant comme un rebelle s'il n'avait pas l'accord du général Noguès. De son côté Darlan, qui avait vu Giraud, demanda à Noguès de venir du Maroc à Alger. Celui-ci n'arriva que le 12 en fin d'après-midi.

Juin affirme que Darlan, convaincu que la partie était jouée, était torturé par la crainte de trahir la confiance du maréchal et d'avoir l'air de jouer une partie personnelle. D'autres témoins confirment cette opinion. Par contre Juin fut frappé par les idées de Noguès. "Le renversement de la vapeur ne pouvait se faire à ses yeux que d'une façon progressive en passant par le stade d'une neutralité bienveillante à l'égard des Nations Unies" (10).

pantes. Fin. 14 heures G.M.T.” (donc 15 heures Vichy). C’est un texte très clair qui dit la vérité et ne se prête à aucune broderie. Ribbentrop répondra seulement le 14 que le gouvernement allemand ne veut pas discuter des projets de l’amiral Darlan. Mais, la veille, la situation à Alger avait beaucoup évolué.

Dans la matinée du 13 novembre, les “Cinq” d’Alger poussèrent les Américains à revenir sur l’arrangement de la nuit. De son côté Juin avait convaincu Noguès que sa solution n’était pas viable. Une nouvelle conférence désigna Giraud comme commandant en chef avec pour objectif la libération de la Tunisie et la reprise de la guerre. Par contre Darlan exercera le pouvoir politique au nom du maréchal.

C’est dans cette atmosphère qu’arriva à Alger le télégramme secret d’Auphan. Voici ce qu’il est devenu au procès Pétain dans la déposition du capitaine de frégate Jouanin qui, pourtant, avait chiffré le document : “Le Maréchal approuve la position que vous prenez à Alger, à savoir la cessation du combat [contre les Alliés] et la reprise de la lutte [contre l’Axe]; il tient à vous exprimer sa confiance et il vous remet les destinées de l’empire”. On croit rêver !

A Alger on n’a retenu que les mots “Accord intime du maréchal”. Or cet accord ne porte que sur le télégramme 50803, c’est-à-dire sur la désignation de Darlan comme représentant du Maréchal et sur l’accord du 12, pas sur celui du 13. S’il approuvait “la reprise de la lutte”, croit-on que Laval aurait donné son accord intime ? Croit-on Pétain et Darlan assez niais pour avoir soumis une telle décision aux autorités allemandes ? Mais, dans le feu de l’action, on ne fait pas la critique des textes. Juin raconte dans ses Mémoires (I - pp. 208-209) qu’il fit avec le télégramme le tour des Corps de la place d’Alger. “Il ne fallait, expliquai-je, retenir de cet ultime message que les deux mots “accord intime” qui déliaient du serment... La vertu magique de ces mots opéra dans l’Armée”, comme elle permit le 23 novembre le ralliement de l’A.O.F.

Il est curieux que J.B. Duroselle et Marc Ferro ne parlent jamais de ce télégramme secret. Pour leur faire la nique, les biographes de Darlan en ont publié un facsimilé, mais ils l’interprètent à la manière pétainiste, alors que le ralliement de Darlan aux Alliés ne s’explique en rien par pression, permission ou suggestion du maréchal Pétain. Le véritable *deus ex machina* de cette opération fut le général Juin. Il a, dans ses Mémoires, au sujet de Darlan, cette phrase révélatrice : “Que les circonstances eussent fait de lui en quelques jours et presque à son insu, le principal artisan de la sécession du plus fort bastion de l’Empire lui semblait vertigineux” (I, p. 112). “Presqu’à son insu” me paraît excellent.

La réaction de Pétain sur le moment même est tout à fait révélatrice. Ce qui s’était passé à Alger le matin du 13, Pétain l’a appris en fin d’après-midi par le bulletin des écoutes de la radio d’Alger. Darlan annonça sa prise du pouvoir et ajouta : “J’ai l’assentiment des autorités américaines avec lesquelles je compte assurer la défense de

*Amiral Darlan : artisan “presqu’à son insu”
de la dissidence de l’Algérie en 1942*

Après des discussions orageuses, Darlan et Noguès obtinrent le maintien des autorités pétainistes. Ils refusèrent Giraud comme commandant en chef, parce qu’il voulait attaquer l’Allemand en Tunisie. Ils acceptèrent seulement que l’armée d’Afrique participât à la défense des frontières du Maroc français et de l’Algérie. La discussion avait été longue. C’est seulement dans la nuit que Noguès put rendre compte de cet accord à Vichy par le télégramme n° 50-803 (nous verrons l’importance de ce détail). Noguès ajouta : “(Cette solution) ne pourra être maintenue que si vous chargez à nouveau l’amiral Darlan de vous représenter en Afrique... Il est capital de prendre d’extrême urgence cette décision...”

Pétain examina ce télégramme dans la matinée du 13. Il coupait l’herbe sous les pieds de Giraud ; il évitait les hostilités en Tunisie et donc la rupture de l’armistice de 1940. Il n’y avait plus qu’à nommer Darlan à la place de Noguès. Laval donna également son accord, mais demanda de s’assurer au préalable de l’accord du gouvernement allemand. Or Noguès avait parlé d’urgence. Pour l’orienter, Auphan prit sur lui de le mettre au courant de la situation. Dans le code Darlan il câbla : “Référence télégramme 50803 du 12 novembre 1942 du général Noguès : accord intime du Maréchal et du Président, mais décision officielle soumise autorités occu-

l'Afrique du Nord", expression qui inclut la Tunisie. Pétain ne savait que penser. Le 14, il ordonna aux troupes de ne pas attaquer l'Axe, mais il laissa entendre que Darlan avait été peut-être contraint par la force de prendre sa nouvelle position. Comme, le même jour, les Allemands avaient occupé le central marseillais par où passait le câble de la Marine, tout contact personnel devenait impossible.

Or, le 15, Vichy connut une nouvelle proclamation de Darlan qui disait : "Le Maréchal se trouve dans l'impossibilité de faire connaître sa pensée intime aux Français", et aussi : "Les officiers doivent considérer qu'ils sont fidèles au Maréchal en obéissant à mes ordres". Le soir même, Pétain fulmina contre Darlan l'excommunication majeure : "Jusqu'à ce jour je me suis refusé à croire à la trahison de l'amiral Darlan... En se mettant au service de l'étranger, l'amiral Darlan s'est placé en dehors de la communauté nationale". Pétain n'a jamais pardonné. Le 10 juillet 1947, à l'île d'Yeu, une commission parlementaire lui demanda : "quelle était votre impression sur Darlan ?" Réponse : "Une bonne impression qui n'a pas été confirmée par les événements. Je n'avais pas une confiance absolue en lui".

Les événements d'Alger eurent à Vichy une répercussion surprenante. Abetz y vit l'occasion de réaliser son rêve : l'alliance militaire de la France et de l'Allemagne.

Dans la matinée du 14 novembre, il convoqua François de Brinon, germanophile notoire qui était le délégué général du gouvernement à Paris. Il lui commenta des télégrammes de Ribbentrop et conclut que la France ferait bien de déclarer la guerre aux Etats-Unis dans les vingt-quatre heures. Brinon se précipita à Vichy où il arriva à 18 heures. Il fit craindre à Laval le remplacement de son gouvernement par celui de Doriot et de Déat. Personne ne songea à demander copie des télégrammes de Ribbentrop.

Le 15 au matin, Brinon et Laval se rendirent auprès du maréchal. Brinon expliqua qu'une déclaration de guerre aux ennemis de l'Allemagne interdirait de reprendre les hostilités contre nous. Il fut convenu que Laval proposerait au Conseil de 15 heures de "constater l'état de guerre" avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Mais le Conseil préféra "se référer à la communication du chancelier Hitler du 8 novembre aboutissant à une alliance politique". Laval fut chargé d'aller en discuter les termes avec Hitler. Abetz fut prévenu. Comme il n'était chargé de rien, il expliqua à Brinon qu'Hitler refuserait tout entretien et décrivit un horizon de catastrophes. Devant l'insistance de Brinon, les 16 et 17 novembre, Laval, craignant une rupture avec l'Allemagne, se décida à sauter le pas, à s'allier avec l'Allemagne sans rien lui demander en contrepartie.

Le maréchal était très réticent. Laval lui proposa, pour dégager sa responsabilité, de lui déléguer, à lui, Laval, l'essentiel de ses pouvoirs. Finalement, le 17 novembre vers midi, Pétain, moralement épuisé, délégua à Laval par l'Acte constitutionnel n° 12 le choix des ministres, la

promulgation des lois et des décrets. Par contre Laval dut donner son accord à une lettre secrète par laquelle Pétain posait trois conditions, dont la première interdisait à Laval de déclarer la guerre ou de constater l'état de guerre avec quelque puissance que ce soit. Ainsi Pétain abdiqua mais écarta la guerre. Quant à Abetz, qui a dû tout de même informer ses supérieurs, il fut aussitôt désavoué et, très vite, disgracié.

Henri Michel, l'un des bons historiens de la deuxième guerre mondiale, a dit que la politique élaborée par Laval en août 1940 était incontestablement d'un homme d'Etat. J.B. Duroselle, dans "*L'Abîme 1939-1945*" a fait sien cette opinion. Mais, quand on a lu les télégrammes antérieurs de Lequerica, on pense plutôt à une politique partisane de rancœur et de rancune. Ses propos et ses projets de 1942 évoquent davantage l'homme d'Etat. Mais on reste stupéfait devant la légèreté de ses options dans la crise finale. Seul le neutralisme de Pétain a évité à la France de rentrer dans la guerre du mauvais côté. Il est vrai qu'il ne l'a guère encouragée à y rentrer du bon côté et il faudra six mois de campagne pour libérer la Tunisie.

6 - PÉTAÏN : UNE LÉGENDE, UN TÉMOIN

Les événements de novembre 1942 marquent la fin du régime de Vichy. Après l'occupation de la zone libre, la dissidence de l'Empire, et l'immobilisation de la flotte, un gouvernement français n'avait plus aucune raison d'être. Plusieurs ministres démissionnèrent : Auphan, Gibrat, Barnaud. Désormais, c'est Laval qui gouverne. Détail révélateur : F.G. Dreyfus vient de publier 800 pages sur l'histoire de Vichy, mais il n'en consacre pas le dixième au gouvernement de Laval.

Après la victoire, Pétain voulut absolument rentrer en France pour être jugé. Le bâtonnier Payen voulait plaider la bonne foi, les faiblesses de l'âge et l'influence de Pierre Laval. Me Isorni n'était pas d'accord. "Je prétendais..., dit-il, qu'un tel procès ne pouvait se concevoir comme un autre, qu'il fallait *défendre une politique* (c'est nous qui soulignons) à laquelle beaucoup de Français avaient cru et pour laquelle ils étaient eux aussi frappés" (11).

Mais quelle politique ? Desservi par la mémoire des vieillards, Pétain ne se rappelait pas les cheminements de sa propre pensée. Un jour Isorni lui remit copie de la lettre par laquelle Roosevelt l'informait du débarquement en Afrique. "Il la lit et relit avec stupéfaction, raconte l'avocat, - Si j'avais connu cela j'aurais dit : tout est sauvé". C'est un réflexe de 1917, qu'il n'a pas eu vingt-cinq ans plus tard. Il y eut d'autres bavures de ce genre. C'est pourquoi les avocats demandèrent à leur client de refuser tout dialogue pendant son procès. Ils se chargèrent de trouver des explications. Et Isorni conclut : "Il est bien difficile, dans un procès politique, d'établir une vérité que l'avenir confirmera. Un procès est la plupart du temps une image d'Epinal". Tel est le cadre dans lequel s'est forgé la légende d'un Pétain foncièrement anti-allemand, négociateur d'accords secrets

avec l'Angleterre, favorable à la dissidence de l'Afrique du Nord (12). La plus sévère critique de la politique vraie de Pétain, c'est l'effort de ses fidèles pour lui en donner une autre.

Dans ses Mémoires publiés en 1950, Yves Bouthillier, ministre très écouté de juin 1940 à avril 1942, rappelle que la politique de Pétain fut l'attentisme dans la neutralité. A-t-il voulu continuer la guerre par le cœur et par l'esprit ? "Certains d'entre nous ont pu le laisser entendre ou même l'affirmer lors de leurs procès pour en faire comme le postulat fondamental de leur défense... Seulement une telle position doit rester un argument d'avocat ou d'accusé. Elle n'est pas vraie" (13).

En 1946, l'Assemblée Nationale désigne une Commission parlementaire d'enquête sur la politique de la France face à l'Allemagne hitlérienne de 1933 à 1945. J'en faisais partie. Elle n'a jamais conclu, mais a publié tous les témoignages qu'elle a recueillis.

Le 10 juillet 1947, la Commission se rendit à l'île d'Yeu pour entendre le témoignage de Philippe Pétain. Par égard pour ce qu'il fut, nous l'attendions debout. A 91 ans, il était encore tel qu'on le voyait à Vichy. Plutôt que de faire un exposé d'ensemble, il préféra répondre à des questions précises. Voici quelques réponses :

"Que pensiez-vous de Déat ? - Tout ce que vous voudrez, même le pire"...

"Que pensiez-vous de M. Churchill en particulier ? - M. Churchill était un homme fort distingué, pas dans ses allures, mais dans ses décisions. Je crois qu'il voyait clair dans cette affaire-là"...

"Quand vous êtes allé voir Hitler à Montoire en octobre 1940, quel était votre but ? - C'était pour qu'il rende des prisonniers. Il m'avait laissé espérer qu'un flot de prisonniers pourrait rentrer en France... J'ai été roulé"...

"Pourquoi ne pas être allé en Afrique du Nord en novembre 1942 ? - "Pendant que les Allemands occupaient la France, je m'étais fait un devoir de ne pas quitter le pays. C'était un devoir enraciné en moi. Je crois avoir rendu service aux Français, mais j'aurais peut-être rendu également service à la France si j'étais passé de l'autre côté" (14).

Visiblement, Pétain n'avait pas pour sa politique l'admiration têtue de ses fidèles. Interrogé par la défense, en 1945, sur la "trahison" de l'accusé, Daladier avait nuancé sa réponse : "Le Maréchal a trahi les devoirs de sa charge". Pétain, raconte son avocat, fut frappé par cette phrase. "Avec une sincérité émouvante, il se demandait quelquefois si, sans le vouloir, il n'avait pas véritablement mal compris ses devoirs" (11).

A la fin de son audition de 1947, un député s'étant enquis des conditions de sa détention, le maréchal répondit : "J'ai pris le parti de ne rien demander... J'ai accepté ma peine. J'irai jusqu'au bout, jusqu'à ma mort. Si je dois finir ma vie dans ce milieu, je l'accepte d'avance". Ce n'est pas le cri d'une innocence bafouée,

mais le propos d'une conscience responsable.

En 1948, après une visite à son client, Me Isorni écrit : "On a le sentiment qu'il ne supporte plus la détention ;... que tout à coup son personnage l'accable... Vivre jusqu'à l'ultime minute, vieillard épuisé, dans les chaînes, en refoulant ses faiblesses, ses défaillances au fond de soi-même, à cause de ceux qui vous ont suivi et vous vénèrent toujours. Vivre pour sa légende et d'elle aussi porter les chaînes". C'est bien dit. Mais qui donc a forgé les chaînes de la légende ? On se prend à penser que le plus vieux prisonnier du monde aurait été peut-être libéré si les pétainistes d'hier n'avaient pas voulu faire de sa libération la réhabilitation d'une politique.

De nos jours les biographies de Darlan et F.G. Dreyfus essaient de donner à la légende des vêtements d'histoire. Est-il vraiment utile de ranimer une querelle franco-française, dont Philippe Pétain lui-même a donné le dernier mot, avec beaucoup de dignité, il y a plus de quarante ans ?

Pierre DHERS

- (1) Bouthillier - Face à l'ennemi, face à l'allié, (1950), p. 22.
- (2) Les deux télégrammes de Lequerica du 17 juin et les instructions d'Hitler à l'O.K.W. sont dans un article du colonel Goutard sur l'armistice dans Le Monde du 26.6.1970.
- (3) Claude Carlier - Les causes de la défaite aérienne française. Historiens et géographes (juillet-août 1990), p. 246.
- (4) Baudouin - Neuf mois au gouvernement (1949), p. 91 - Nous citerons encore ce témoignage. Mais, s'agissant d'un éphéméride, nous donnerons seulement la date de la citation.
- (5) Bouthillier, op. cit. pp. 204-211.
- (6) E. Jaeckel - La France dans l'Europe de Hitler (1968).
- (7) Sur ce sujet, voir mon livre Regards nouveaux sur les années quarante, (Flammarion, 1958). J'y apporte ci-dessous quelques nuances.
- (8) Le code Darlan était un simple lexique scolaire franco-anglais. Darlan en voyage en avait toujours un exemplaire et l'Amirauté un autre. Le chiffreur indiquait pour chaque mot la page et la ligne où il se trouvait. J.B. Duroselle a mis en doute l'existence du télégramme secret parce qu'il ne l'a pas trouvé dans les Archives du Quai d'Orsay. Evidemment, puisqu'on a utilisé le code Darlan pour que Rochat - et donc Laval - ne sachent rien.
- (9) Lors de son procès, Laborde a rédigé sur les télégrammes d'Alger une "note" publiée par Paillat et Boulnois dans La France dans la guerre américaine (1990), pp. 214-215.
- (10) Mémoire inédit du général d'armée Juin, rédigé sans doute en 1943, publié par Ageron dans "Guerres mondiales et conflits contemporains" (juillet 1990), p. 102.
- (11) Isorni - Souffrance et mort du Maréchal, (1951) Passim.
- (12) Je n'ai pas abordé le problème des accords secrets avec l'Angleterre. Il faut lire sur ce point "Les accords secrets franco-britanniques. Histoire ou Mystification" par le général Schmitt (PUF, 1957).
- (13) Bouthillier, op. cit. p. 142.
- (14) Ass. Nationale. Comm. d'enquête. Annexes. tome I, pp. 167-186, Passim. Aucun historien n'a jamais cité ce document, pourtant rendu public dès 1951.

QUE PENSER AUJOURD'HUI DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ?

par Jean BOISSONNAT

Les réflexions qui suivent ont été la contribution de Jean Boissonnat à l'important colloque organisé à l'UNESCO, du 19 au 24 novembre 1990, par l'Institut Charles de Gaulle sur le thème "De Gaulle en son siècle", en l'année du 20^e anniversaire de la mort du général et du 50^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.

Il m'a été demandé, si j'ai bien compris, en introduction à la discussion qui doit s'ouvrir, de répondre à la question suivante : "le général de Gaulle a-t-il encore quelque chose à nous dire aujourd'hui en matière économique (au sens large) ?". Sujet ambitieux, qui appelle deux remarques préliminaires.

Le thème sera traité du point de vue d'un journaliste

qui n'a pas été le témoin direct de la politique mise en œuvre en ce domaine par le général, et qui, à aucun moment, n'a recueilli de confidences sur les intentions de ce dernier. Seconde remarque : la pensée du général est indissociable de son action ; on ne saurait construire, rétroactivement, une sorte de doctrine gaulliste de l'économie dont la pertinence aurait, ensuite, à être appréciée au regard des réalités d'aujourd'hui. Difficile dès lors de

porter un jugement : si de Gaulle était toujours aux affaires, sa politique tiendrait certainement davantage compte des faits que de l'idée que, prétendument en son nom, nous aurions tendance à nous en faire.

Au bénéfice de ces observations, je souhaiterais souligner l'actualité et la modernité de la question posée à la lumière de l'événement "cosmique" qui vient de secouer le monde entier, à savoir l'épuisement du communisme en Europe. Le capitalisme se retrouve seul avec ses trois caractéristiques : le marché, l'entreprise et le profit. Il y a toujours un marché plus ou moins sophistiqué ; il y a toujours des entreprises, plus ou moins construites et articulées ; il y a toujours un profit, plus ou moins visible. Donc sur ces trois points, le marché, l'entreprise et le profit, l'expérience politique du gaullisme, nous livre-t-elle des leçons utilisables aujourd'hui ?

LE MARCHÉ ET SA RÉGULATION

Dans la période du gaullisme comme dans celle qui l'avait précédée, la France a, en permanence, cherché un équilibre entre plan et marché. Le général de Gaulle a créé l'institution du Plan, mais c'est la Quatrième République qui a donné au Commissariat au plan et à la planification une histoire, un contenu, dont le gaullisme "deuxième manière", après 1958, a hérité et dû tenir compte.

La recherche de l'équilibre "plan-marché", caractéristique de la vie économique française au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, s'était d'ailleurs esquissée dans les esprits dès les années 30. Les débats intellectuels d'alors sur la fonction du plan dans l'économie n'avaient rien de surprenant en une période de crise économique profonde. On ne saurait comprendre les comportements du général de Gaulle lors de son accession au pouvoir, pendant la guerre, puis en 1958, si on ne se rappelle pas que cet homme a atteint sa maturité, à la fois physique et intellectuelle, durant la grande dépression mondiale et que, naturellement, il devait en être marqué durablement. Les hommes qui ont grandi et découvert l'action politique dans cette période ont été marqués par les années 30. Le général de Gaulle a eu à exercer le pouvoir, comme toutes les personnalités exceptionnelles, dans des moments de crise. Le général de Gaulle n'existerait pas s'il n'y avait pas eu de crise ; nous ne connaîtrions même pas son nom ! Pour les hommes dont la formation est antérieure à la Seconde Guerre mondiale, la relation "plan-marché" s'est d'abord imposée en liaison avec ce processus historique. Elle a évolué ensuite en rapport avec l'expérience de la "planification à la française" d'après guerre, poursuivie pendant la phase gaulliste de la Cinquième République mais qui, en 1958, au retour du général de Gaulle aux affaires, avait déjà une longue histoire.

Or, cet équilibre "plan-marché" est bouleversé, depuis vingt ans, par l'évolution même de nos économies, notamment les plus industrialisées, qui ont atteint des niveaux de développement si élevés, principalement quant à la diversification des besoins, que la fonction du

plan est devenue tout autre. Il est symptomatique que, lorsque la force politique la plus attachée au concept de Plan - la gauche - est arrivée au pouvoir, le Plan ait cessé d'exister, tout au moins dans sa forme traditionnelle. La preuve était ainsi administrée que le Plan n'avait pas perdu son importance en raison d'un choix politique délibéré - d'autant qu'il s'agissait de la gauche unie, et d'un gouvernement au sein duquel siégeaient des ministres communistes.

La planification française s'est donc effondrée pour des raisons autres que politiques. De fait, on ne peut plus planifier les choses de la même façon lorsque l'économie nationale est ouverte sur le monde et quand les besoins de base sont satisfaits. Dans des périodes de reconstruction, il n'est pas trop difficile de définir d'"en haut" les besoins de base et les priorités à respecter pour la remise en route de l'économie. Même après l'achèvement de cette première phase, s'il existe, comme dans les années 50, une économie leader - les Etats-Unis - en avance de quelques étapes sur les autres, qu'il s'agisse de l'évolution de la consommation, de la production ou de la technologie, les autorités chargées de la planification ont la chance, pour orienter leurs choix, de pouvoir se référer à un guide fiable.

Mais aujourd'hui nous avons rattrapé l'Amérique. Si l'équilibre "plan-marché" a changé, ce n'est donc pas parce que le général de Gaulle n'est plus au pouvoir ; ce n'est pas parce que les idées libérales sont venues perturber nos esprits ; c'est la réalité qui a changé en profondeur.

Une deuxième remarque s'impose, concernant la régulation du marché. Pour définir la politique économique du général de Gaulle, mieux vaut étudier ses comportements que sa pensée : autrement dit, ses actes sont plus importants que ses discours. "L'Évangile selon De Gaulle" ne s'explique pas bien, sauf si l'on étudie avec soin ses comportements. Or ceux-ci ont, me semble-t-il, un fil conducteur : le marché doit être régulé. Le général de Gaulle n'en a jamais fait la théorie, peut-être même ne le savait-il pas lui-même, mais il se comportait en homme pour qui la régulation du marché avait un sens, était nécessaire. Mais, débat fondamental, comment le marché peut-il et doit-il être régulé ? Par des mécanismes, ou par des institutions ? Là nous sommes au cœur de la réalité d'aujourd'hui.

Ce qui a été dit tout à l'heure du comportement du général de Gaulle sur le problème de l'étalon-or le montre : la tendance naturelle du général de Gaulle était de penser qu'un marché devait être régulé par des mécanismes, c'est-à-dire par des techniques, les plus impersonnelles possibles, échappant à la volonté des puissances susceptibles d'exercer une tutelle. D'où l'étrange compagnonnage entre Jacques Rueff et le général de Gaulle. Étrange, en effet. Je n'ai jamais eu de conversation personnelle avec le général de Gaulle, mais j'en ai eu souvent avec Jacques Rueff. Or j'ai toujours été stupéfait à l'idée que cet homme-ci avait pu être le conseiller de cet homme-là. A l'époque j'étais plus critique de Jacques

*Charles de Gaulle : profondément marqué
par la grande crise économique des années trente*

Rueff que je ne le serais aujourd'hui. Je me souviens avoir dit de lui une chose très méchante : "une pendule arrêtée a raison deux fois par jour". Jacques Rueff avait, profondément ancré en lui-même, ce souci de n'avoir recours qu'à des mécanismes impersonnels, apolitiques, permettant au marché de fonctionner, car il savait bien qu'un marché, ce ne pouvait être seulement le "laisser-faire", le "laisser-passer" tel que, trop souvent, le donnait à penser une vision caricaturale.

Le général de Gaulle était très attaché à ce mode de régulation, la seule manière, à ses yeux, pour une puissance secondaire comme la France d'échapper à la tutelle des plus forts. Car, si le général de Gaulle avait conscience de la grandeur de la France, il n'ignorait pas ses limites : il l'a dit en de multiples occasions. Dès lors il lui importait de pouvoir compter sur des mécanismes apolitiques, strictement techniques, seule manière de ne pas tomber sous la coupe d'institutions inévitablement gérées par de plus puissants, toujours prêts à exercer leur tutelle par institutions interposées. A l'époque où il vivait, ce sentiment était explicable. Je crois que, s'il vivait aujourd'hui, il évoluerait, les puissances tutélaires qu'il a connues, les Etats-Unis et leur dollar, n'étant plus aujourd'hui ce qu'elles étaient alors.

Il n'est donc pas sûr que son attachement à la régulation des marchés par des mécanismes et sa répugnance à la régulation des marchés par des institutions seraient restés les mêmes, dès lors que ces institutions auraient pu être organisées de telle manière que fût préservée leur indépendance vis-à-vis de quelque puissance tutélaire

que ce soit. La création d'une monnaie européenne lui apparaîtrait-elle comme la mise sous tutelle de la France par l'Allemagne ? Je ne sais : la réponse n'est pas évidente. Car la puissance allemande sera moins grande dans une institution européenne que dans un mécanisme européen. Donc il ne convient pas, à partir de l'expérience du gaullisme sur ce terrain, de formuler une règle générale selon laquelle il n'y aurait de bonne régulation du marché que par des mécanismes "impersonnels", et jamais par des institutions, toute institution étant supposée condamnée à tomber sous l'emprise de la puissance la plus forte.

Le principe que nous a légué le général de Gaulle - un marché ne fonctionne bien que s'il est organisé - demeure - je le crois profondément - une idée dont la force et la pertinence s'imposent de nos jours. Une image très simple suffit pour l'illustrer : celle de la circulation des automobiles dans nos villes. Quand il y a des feux rouges et des feux verts, cela fonctionne à peu près ; si vous supprimez les feux rouges et les feux verts, pour en revenir au "laisser-faire" et au "laisser-passer", vous créez un immense embouteillage. L'économie de marché ne fonctionne que régulée, le débat étant de savoir avec quelle dose de mécanismes et avec quelle dose d'institutions. A l'échelle du marché mondial, ces institutions sont naturellement transnationales et il est nécessaire de les doter de structures et de procédures de fonctionnement assurant leur indépendance et garantissant l'objectivité de leurs décisions.

L'ENTREPRISE

En ce domaine également, il existe un débat entre "l'entreprise institution" et "l'entreprise-cellule". "L'entreprise-institution" bénéficierait par nature de la même pérennité que les institutions collectives, telles que les Etats, les municipalités, les régions, etc... "L'entreprise-cellule" serait une cellule vivante, donc mortelle, et elle devrait le rester ; une entreprise qui ne pourrait pas mourir ne remplirait plus son rôle. Dans sa nature même, l'entreprise, parce qu'elle est cellule, doit accepter l'idée de mourir, alors qu'un Etat national, dans sa nature même, répugne à l'idée de mourir, l'exclut même, d'une certaine façon.

Le général avait certainement la tentation de transposer, au niveau de l'entreprise, la conception qu'il avait de l'institutionnalisation de la vie collective. Il était profondément convaincu que toute collectivité transcende l'addition des individus qui la composent, y compris l'entreprise, qui est une collectivité de personnes, et, à ce titre, peut légitimement aspirer au statut d'institution.

Cette conception, certes, n'était pas directement en phase avec la fonction vitale de l'entreprise dans l'économie moderne. Aujourd'hui, en une période où les fusions-acquisitions d'entreprises se multiplient, est mise en lumière la contradiction entre la tendance à valoriser et à développer la culture d'entreprise, c'est-à-dire le patriotisme de l'entreprise, et le besoin, simultanément, de vendre constamment des actifs - entre les discours aux

agents de l'entreprise sur le thème "vous êtes les citoyens d'une grande patrie, votre entreprise", et, dans le même temps, l'adoption d'une stratégie de mise en vente "par appartements" de ladite entreprise. Comme si chacun d'entre nous devait, alternativement, au gré des aléas du marché, vivre et se comporter en patriote italien, en patriote allemand, ou en patriote français. Telle est la contradiction - inévitable - de l'entreprise moderne. Le général était plutôt tenté de tirer l'entreprise vers sa fonction institutionnelle et de sous-estimer sa fonction de cellule vivante, donc mortelle.

Toute la réflexion sur la participation des salariés est liée à cette vision de "l'entreprise-institution". Pour le général de Gaulle, la participation des salariés à la gestion de l'entreprise était aussi naturelle que la participation des citoyens au gouvernement de la cité. Dans les deux cas, il s'agissait d'institutions à la recherche d'un équilibre et d'une légitimité. Si l'on introduit le concept d'"entreprise-cellule vivante" dans le raisonnement, tout devient plus compliqué. Des citoyens ont-ils jamais voté la mort de leur cité ?

De même, le général de Gaulle a-t-il nationalisé des entreprises, au lendemain de la guerre, pour redonner une légitimité à un système économique qui s'était, en quelque sorte, compromis avec l'occupant. Il s'agissait alors plus de "rédemption" que d'application d'une théorie économique. L'appareil productif français devait être lavé du péché commis à l'occasion du vichysme et de l'occupation. Selon cette conception, seul un changement de propriétaire pouvait lui redonner une autre légitimité.

Nous sommes là, en matière d'entreprise, devant un héritage de l'action du gaullisme qui nous permet, en creux, de mieux comprendre la fonction réelle de l'entreprise dans la vie de l'économie moderne.

LE PROFIT

A propos du rôle du profit, il faudrait pouvoir analyser, voire psychanalyser, chez le général de Gaulle, comme chez certains de ses successeurs, notamment celui d'aujourd'hui, le rapport à l'argent. Il est clair que, sur ce point, la pensée du général de Gaulle a été façonnée comme pour beaucoup d'entre nous, pour moi-même - ou pour François Mitterrand - par l'Eglise catholique. Dans la ligne de cette tradition, l'expression de "profit" n'évoque pas d'abord un mécanisme de mesure et de développement de la rentabilité, mais quelque chose de plus profond. Quand le général de Gaulle disait : "la politique de la France ne se fait pas à la corbeille", la portée de sa réflexion se situait à l'évidence au delà d'un débat strictement technique sur le rôle des Bourses de valeurs. Il trahissait la crainte que l'argent ne puisse polluer la société tout entière. Ce danger existe certes. Mais il est étrange que les hommes qui le ressentent et qui l'expriment avec le plus de force semblent ignorer les autres passions humaines, qui recèlent les mêmes dangers - celle, par exemple, à laquelle des hommes comme le général de Gaulle hier, ou François

Mitterrand aujourd'hui, sont directement confrontés, la passion du Pouvoir. L'Argent peut polluer. Mais aussi le Pouvoir, ou le Sexe, parce que ce sont également de grandes pulsions de la nature humaine, si profondes et si fortes qu'elles nous échappent et se révèlent presque toujours rebelles à toute gestion rationnelle. Mais ni plus ni moins, a priori, que l'Argent.

Le général de Gaulle jugeait la passion de l'argent beaucoup plus dangereuse que celle du pouvoir. Affaire d'éducation. Beaucoup d'entre nous ont été formés à la perception des périls de l'argent plus qu'à celle de ses mérites. Un philosophe a pourtant écrit que la monnaie était l'un des trois langages de l'universalité, avec les mathématiques et la musique. La monnaie est le langage universel de l'économie. Cela ne fait pas disparaître ses dangers, mais cela permet de comprendre ses vertus.

De ce point de vue, le Général de Gaulle était très représentatif de la société française. Il a été plus marqué par elle qu'il ne l'a marquée lui-même. D'ailleurs il n'aurait pas géré la France aussi longtemps s'il ne l'avait pas aussi profondément représentée.

De même quand il cherchait une troisième voie entre le socialisme et le capitalisme. C'est une aspiration profonde en France que François Mitterrand exprime à sa manière quand il parle d'économie mixte. Pourquoi ? Parce que nous avons tendance à faire, de tout, système. Le communisme est un système, c'est-à-dire qu'il se présente avec un corps de doctrine et avec des structures. En outre, il a été expérimenté, hélas pour lui d'ailleurs, car il serait encore très vivant s'il ne l'avait pas été. Il a eu le malheur d'être historiquement situé. Donc on peut en faire le bilan. Par opposition, on a tendance, en France, à faire du capitalisme un autre système. Un corps de doctrine avec des règles et des comportements nécessaires. Or qu'est-ce que le capitalisme ? Ce n'est pas cela du tout ! Le capitalisme n'est pas un système. Le capitalisme est une forme d'organisation, variable dans le temps, mais aussi dans l'espace. Aujourd'hui, en ce début de la décennie 1990, le capitalisme américain n'est pas le capitalisme allemand, qui n'est pas le capitalisme japonais, pour ne prendre que trois exemples. Le capitalisme est une réalité complètement changeante et qui est d'ailleurs capable d'absorber, finalement sans dommage, des anticorps, c'est-à-dire des concepts, des structures, des comportements, qui lui sont antinomiques. Tant qu'il sera capable de le faire, probablement se maintiendra-t-il. S'il devait un jour se figer en système, il disparaîtrait. Car le capitalisme en France n'a pu survivre à tant d'épreuves qu'en se révélant capable d'absorber la grève générale, le syndicalisme, le rôle de l'Etat, la redistribution de 45 % du revenu national par la collectivité, que sais-je encore ? - beaucoup de choses qui sont, non seulement étrangères, mais contraires à sa nature, si tant est qu'il ait une nature...

Ce sera la dernière leçon qu'ici je tirerai de l'action du général de Gaulle dans le domaine économique.

Jean BOISSONNAT

GEORGES POMPIDOU HIER ET AUJOURD'HUI

Témoignages

Colloque des 30 novembre et 1^{er} décembre 1989
sous la présidence de Pierre Messmer

Ce colloque a été organisé en 1989, l'année du vingtième anniversaire de l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, par des proches de l'homme d'Etat disparu. Ceux-ci, en sous-titrant "Témoignages" la publication des actes de cette rencontre, ont eu la franchise de lever toute ambiguïté. Politologues et historiens patentés ne manqueront pas, éventuellement après discussions et controverses, de peu à peu préciser le rôle et la place de Georges Pompidou, et dresser le bilan de son action.

Mais il était important, pour eux et pour nous, de recueillir sans plus tarder les souvenirs et les impressions d'un certain nombre de ceux qui, à des titres divers, l'ont, durablement ou épisodiquement, approché ou accompagné au long de sa longue et prestigieuse carrière de 1944 à 1974. Sans doute s'agit-il d'une "matière première" pour l'histoire future, à l'état brut et en vrac, que, bien entendu, en notre ère de scepticisme, de soupçon et de défiance invétérée, personne ne risque de "traiter" en sous-estimant les traces d'hagiographie qu'elle est susceptible de contenir. Rien en tout cas ne saurait remplacer la fraîcheur, la vivacité, les couleurs de ces reflets d'une vie encore toute proche, même si, parfois, ces

"mémoires à plusieurs voix" s'attachent moins au personnage central qu'au rôle joué auprès de lui par tel ou tel de leurs auteurs ; et, après tout, ces digressions, elles aussi, peuvent servir et ne doivent pas être négligées.

Au reste, pendant les vingt-cinq premières années (1944-1969) de la période étudiée, l'histoire de Georges Pompidou est en réalité celle de ses rapports avec le général de Gaulle. Et c'est seulement pendant les cinq années suivantes qu'il connut la solitude du pouvoir suprême.

Etonnante longévité de cette collaboration entre deux hommes aussi dissemblables, mais qui, à travers les péripéties et les drames de ce quart de siècle, apparurent constamment à tous miraculeusement complémentaires ! Les caricaturistes n'avaient naturellement pas été les derniers à assimiler les deux hommes au couple mythique de Don Quichotte et de Sancho Pança. Le colloque nous livre à profusion confirmations ou informations inédites sur cet improbable alliage fait de contrastes et de connivence.

Les jeux étaient faits dès l'origine. Dans sa lettre du 11 septembre 1944 - à la suite de laquelle il fut appelé au cabinet du général -, Georges Pompidou, demandant à

connaître au-delà de son entourage immédiat était inspirée par l'ambition personnelle puisque, dans cette hypothèse, il aurait été d'évidence le candidat gaulliste à l'élection présidentielle (incidemment, au fil des témoignages recueillis dans le cadre du colloque, nous apprenons que le général avait estimé devoir se représenter pour deux raisons majeures : il lui appartenait de "roder" le tout nouveau mécanisme constitutionnel de l'élection du président au suffrage universel, et il se jugeait le seul en mesure de battre François Mitterrand dont l'élection, il en était alors persuadé, aurait mis à mal tout ce qu'avait édifié la V^e République). Mais, en une autre circonstance Georges Pompidou, en 1969, n'hésitait pas, contre son intérêt, à faire connaître au général qu'il serait nuisible à ce dernier de mettre à exécution son projet de référendum. Ce qui ne l'empêcha pas de participer très activement à la campagne en faveur du Oui.

Mais parfois - les actes du colloque en donnent maints exemples - il fut écouté et ses avis permirent d'infléchir sensiblement les décisions ou réformes projetées. Ainsi, à l'occasion de la révision constitutionnelle de 1962 instituant l'élection du président de la République au suffrage universel, le chef de l'Etat aurait voulu modifier les règles d'intérim de la fonction présidentielle, en retirant celui-ci au président du Sénat (alors Gaston Monnerville) pour le confier au premier ministre (alors Georges Pompidou). Celui-ci, faisant valoir que cette modification serait très mal reçue par la classe politique et l'opinion, obtint le maintien du statu quo.

Tel fut également le cas, à plusieurs reprises, tout au long de la crise de mai-juin 1968. Les actes du colloque donnent sur ces événements, leurs prodromes, les intentions et les réactions des divers responsables, de nombreuses informations inédites auxquelles on ne saurait trop vivement conseiller au lecteur de se reporter. Rarement sans doute furent exposés à une lumière aussi crue qu'en ces jours dramatiques les contrastes, voire les oppositions, entre les deux hommes, et les effets combinés, en définitive bénéfiques, de leurs tentatives, démarches et initiatives séparées ou concertées. Car, comme le fait remarquer Edouard Balladur, l'un des principaux témoins de cette période, des crises bien moins graves ont, en d'autres temps, suffi à renverser les régimes en place.

Mais cette entente d'un quart de siècle, de portée indiscutablement historique pendant les sept mois (juin-décembre 1958) où Georges Pompidou assura la direction du cabinet du général, dernier président du Conseil de la IV^e République, et pendant les six années et demie 1962-1968, où il fut premier ministre - durée record depuis les débuts de la V^e République -, devait connaître à la fin du "règne" de Charles de Gaulle une crise grave, qui, chez les deux hommes, laissa des traces amères et durables. Pour la première fois, semble-t-il, le colloque, à travers les témoignages croisés et finalement concordants des proches de chacun des deux protagonistes, apporte enfin toute la lumière sur ce point. Non pas sur l'affaire Markovitch, qui sans doute conservera long-

*G. Pompidou collaborateur et successeur
du général de Gaulle : contrastes et connivence*

René Brouillet de lui trouver un emploi où il pourrait participer à la reconstruction de la France, estimait pouvoir apporter "du bon sens" (p. 21). Dès le mois suivant, le général reprend "la conclusion d'une note de son nouveau chargé de mission pour la rédiger comme suit : "Ce que les Français... attendent, c'est en somme, que la France d'aujourd'hui soit autre chose que ce qu'elle est, c'est-à-dire une nation gravement malade depuis longtemps... C'est l'affaire d'un long et dur effort et d'au moins une génération..." (p. 23). Tout est dit !

De 1958 à 1968, le réalisme de Georges Pompidou, la sûreté de son jugement sur les hommes, sa finesse politique et politicienne, son sens pratique feront merveille - dans ses fonctions successives de directeur de cabinet, de chargé de missions secrètes, de premier ministre - pour transformer en pages d'histoire les grands desseins et les rêves les plus audacieux du général de Gaulle. Même si, dans un premier temps, ayant fait, comme souvent et non sans courage, entendre la voix de la prudence, il s'était montré défavorable à tel ou tel projet. Tel fut le cas en avril-mai 1958 (1). Pour les mêmes raisons - le souci de ne pas voir le général ternir son image et celle de sa geste historique en affrontant de nouvelles aventures - il aurait préféré que le général ne sollicitât point un second mandat en 1965. On objectera peut-être que cette position qu'apparemment il ne fit pas

temps encore ses mystères, mais sur les circonstances exactes et les suites du départ de Matignon du premier ministre au lendemain de l'écrasant succès gaulliste aux élections législatives d'après mai 1968, et surtout de la fameuse conférence de presse de Rome (17 janvier 1969) au cours de laquelle l'ancien premier ministre annonça que, bien entendu, en cas de vacance de la présidence de la République, il serait candidat. Sur ce dernier point notamment, le lecteur trouvera dans les actes du colloque (pp. 173-182) réponse à toutes ses questions. Il y apprendra en particulier qu'il existe un enregistrement de cette conférence de presse, communiqué ultérieurement au général, qui convint que "ce n'était pas du tout ce que la presse (avait) relaté !" et, plus tard encore, admit qu'"incontestablement, Pompidou a été gêné par la révélation que je lui avais faite de mon départ à quatre-vingts ans" (p. 181). Il n'est pas indifférent de noter que de cette dernière confidence, rendue publique pour la première fois dans le livre de l'amiral de Gaulle consacré à son père, Georges Pompidou était, en dehors de la toute proche famille du général, le seul dépositaire. Signe supplémentaire du caractère privilégié des relations entre les deux hommes, mais explication aussi de la profonde amertume ressentie par le général en présence de ce coup médiatique, qui, "techniquement", affaiblissait son autorité et, facteur décisif de l'échec du référendum de 1969, lui faisait manquer, devant l'Histoire, la sortie qu'il avait projetée.

En cet épisode, du moins, comme dans tous les autres, Georges Pompidou était demeuré fidèle à la ligne de conduite que, beaucoup plus tard, au cours d'une conversation avec Maurice Schumann, il devait définir en ces termes : "Je n'ai jamais menti au général : c'était ma façon de l'aimer" (p. 277).

En dépit de ces traverses des années 1968-1969, le général parti, Georges Pompidou conservait, quasi-intacte, la qualité de dauphin que, depuis plusieurs années, personne, dans la majorité ou l'opposition, ne lui contestait. D'évidence, au témoignage de l'amiral Flohic, le général, tout en s'interdisant d'intervenir dans la campagne, souhaitait le succès de son ancien premier ministre (p. 182). Rarement en outre candidat fut, politiquement et techniquement, aussi bien préparé à assumer la fonction suprême par sa vaste culture de normalien et d'agrégé des lettres, sa carrière administrative et bancaire, sa familiarité, un quart de siècle durant, avec le général, sa connaissance inégalée des dossiers, des procédures et des hommes acquise au cours de son très long séjour à l'Hôtel Matignon.

Il reste que - un homme aussi doué et sûr de lui que Valéry Giscard d'Estaing en fera l'aveu beaucoup plus tard - l'exercice du pouvoir au sommet a de quoi impressionner. D'autant que, pendant la première année et demie de ce nouveau "règne" - tous ceux qui ont de l'intérieur vécu cette période s'en souviennent -, subsistait une incertitude quant à la réaction éventuelle du général retiré à Colombey à tout écart par rapport à la ligne qu'il avait précédemment tracée. En fait, il l'a

confié un jour à l'amiral Flohic, le général, dans l'hypothèse, il est vrai, où Alain Poher aurait été élu, ne serait intervenu que dans un seul cas, celui d'une menace de démantèlement de la force de dissuasion nucléaire (p. 182).

Mais, précisément, c'est pendant les années de présidence de Georges Pompidou que l'arsenal nucléaire, encore embryonnaire à son arrivée à l'Élysée, car reposant alors exclusivement sur la composante aérienne, s'est diversifié et perfectionné pour atteindre le seuil de la crédibilité. On notera au passage qu'en avril 1970 de Gaulle insistait auprès de son gendre, le général de Boissieu, alors pressenti comme chef d'état-major de l'armée de terre - et, bien évidemment, à travers ce dernier, à l'intention du nouveau président de la République - pour que priorité soit donnée à l'arme nucléaire tactique et à la défense opérationnelle du territoire, indispensable à la protection, et donc à la crédibilité des armes nucléaires stratégiques.

La politique étrangère de 1969 à 1974, elle aussi, fut en grande partie la continuation de celle des dix années précédentes mais, sur certains points non mineurs, elle porta la marque personnelle de Georges Pompidou. Ainsi de la levée du veto français à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne. Mais y avait-il en ce cas changement de la politique ? Sept ans plus tôt, le lendemain même du refus opposé par le général de Gaulle à Harold Macmillan, son interlocuteur apprécié à Alger où, en 1943, il représentait Churchill auprès du Gouvernement provisoire, le président de la République répétait à Maurice Schumann ce qu'il avait voulu faire comprendre au premier ministre britannique : "Tant que la Communauté n'est pas sortie de la période provisoire qui nous est légitimement imposée par le traité de Rome, elle reste trop fragile pour survivre à l'élargissement", ajoutant "Plus tard, il faudra revoir la question" (p. 274).

Georges Pompidou avait compris les raisons profondes des choix de son prédécesseur. C'est contre l'avis de son ministre des affaires étrangères, Maurice Schumann, qu'il maintint en 1970 la décision de livrer des Mirage à la Libye, décision appréciée deux ans plus tard en ces termes par le secrétaire américain au Département d'Etat : "Vous avez empêché Brejnev de s'installer à Tripoli, les Israéliens eux-mêmes devraient vous en savoir gré" (p. 271).

Les questions économiques avaient toujours tenu un rang élevé dans les préoccupations de Georges Pompidou, depuis les mesures radicales de redressement de la fin 1958 rendant possible l'entrée immédiate de la France dans le Marché commun, à l'élaboration et à la mise au point desquelles il prit une part décisive (pp. 63-76), jusqu'aux innombrables et importants dossiers économiques et financiers traités à l'hôtel Matignon. (Voir l'exposé de Xavier Ortoli - pp. 121-124). Bernard Esambert, son principal collaborateur de l'Élysée pour ces questions, apporte (pp. 222-247) une contribution majeure à la connaissance du contenu et de la portée de

la politique industrielle du président de 1969 à 1974, sans contester l'un des domaines où l'action présidentielle fut le plus féconde et, sur le long terme, le plus significative. Deux aspects, parmi tant d'autres, méritent d'être relevés. La *méthode*, singulièrement efficace, reposait sur la mise en œuvre simultanée de processus de décision gouvernementaux et administratifs bien rodés et de contacts très fréquents et réguliers avec les milieux économiques sous le signe, il n'est pas inutile de le préciser, d'une déontologie rigoureuse (quant à la séparation de l'intérêt public et des intérêts privés) avec laquelle ni le président ni ses proches collaborateurs ne s'autorisaient le moindre accommodement. Les années 1962 à 1974 furent une période-charnière pour *l'évolution des mentalités en matière de politique économique* : au début, adepte d'un "colbertisme" sans complexe et attachant suffisamment d'importance à la planification pour s'imposer de réécrire lui-même intégralement l'avant-propos du VI^e Plan, Georges Pompidou se convainquit progressivement que l'essentiel était "l'établissement d'un environnement dans lequel s'exerce librement, simplement, l'initiative" privée.

Quant à la politique culturelle, le centre Beaubourg, -si controversé, mais, sans conteste, efficace instrument de culture - atteste, parmi tant d'autres réalisations diverses, de l'intérêt que lui portait le président. Comment résister au plaisir de citer ce qu'il écrivait sur l'art contemporain, sa grande passion ? "Art par essence contradictoire : strict comme les mathématiques ou violemment lyrique, sincère jusqu'à l'impudeur ou insolent dans l'imposture, explosion de couleur et de joie ou négation de tout, y compris de lui-même, il est toujours à l'affût du lendemain. N'est-ce pas l'image de notre Monde ?" (p. 193).

Enfin, dans le domaine des institutions, fondamentales pour le général de Gaulle, Georges Pompidou n'est pas non plus "demeuré inerte" (pp. 97-110 et pp. 283-300). Certes, la stature de son prédécesseur à l'Élysée, sa pratique du pouvoir, le contexte algérien, et la réforme instituant après l'attentat de Clamart l'élection au suffrage universel du Président de la République, avaient définitivement assuré la primauté de celui-ci au sein de l'édifice constitutionnel (3). Mais, s'il en était besoin, cette prééminence devait être confirmée et précisée par Georges Pompidou, quant aux rapports entre Président, Premier ministre et Parlement, à l'occasion de la "crise" qui devait aboutir, en 1972, au départ de Jacques Chaban-Delmas de l'Hôtel Matignon. On regrettera sans doute que le colloque n'ait pas cru devoir s'attacher à définir les divergences politiques de fond apparues alors entre les deux hommes. Du moins a-t-il mis en pleine lumière le contenu et l'importance de la "jurisprudence" créée à cette occasion quant à l'interprétation de la Constitution (p. 106, pp. 294-297). Ne disait-on pas le Premier ministre, Michel Rocard, hanté en permanence par le souci de la respecter scrupuleusement afin de ne pas courir le moindre risque de s'attirer, comme son lointain prédécesseur de Matignon, les foudres de l'Élysée.

Le colloque de 1989, quelle que soit sa richesse - dont le présent article n'a nécessairement donné qu'une vue très incomplète -, n'épuise pas le sujet mais d'autres suivront, il faut l'espérer, appelés sans doute à confirmer que ce "septennat", tragiquement réduit à un quinquennat, aura compté, et laissé une trace durable dans l'Histoire. Partisans et adversaires l'ont plus ou moins consciemment ressenti en communiant, dans l'émotion suscitée à la fin par la dignité et le courage de Georges Pompidou dans sa lutte contre la maladie, et, en avril 1974, par sa disparition prématurée.

De son vivant, certains se demandaient si, par tempérament, Georges Pompidou ne se serait pas, en d'autres temps, rattaché à la famille radicale-socialiste. Il lui est arrivé d'écrire : "Les peuples heureux n'ayant pas d'histoire, je souhaiterais que les historiens n'aient pas trop de choses à dire sur mon mandat... Que mon nom soit mentionné ou ne le soit pas n'est pas très important... (pourvu que) mon mandat soit pour la France une période de sécurité et de rénovation, de bonheur et de dignité" (p. 7). Ce qui n'est pas, du moins à première lecture, sans évoquer un propos de Henri Queuille, cité en 1984 dans un autre colloque consacré à ce radical authentique (2). Mais un examen plus attentif des deux textes révèle qu'au-delà d'évidentes similitudes - une égale aversion pour le culte de la personnalité, des objectifs pour partie apparentés ("le calme" et "la prospérité" pour Henri Queuille, "la sécurité" et le "bonheur" pour Georges Pompidou) -, le second affiche deux ambitions - "la rénovation" et "la dignité" - qui ne figurent pas dans la liste du premier. Différence qui n'est pas légère et qui explique que cet homme sage, avisé et prudent, ami des arts, ait été entraîné de plus en plus loin. D'abord, pour affronter le plein vent et les orages de l'Histoire, aux côtés d'un personnage de stature exceptionnelle qu'il servit - avec quelle efficacité et quelle résolution ! - en qualité de confident, puis de premier collaborateur. Seul ensuite, en charge de la magistrature suprême, qu'au prix d'un engagement total il assumait avec autorité et dignité jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Premier successeur du général de Gaulle, il sut à son tour incarner si bien le "monarque républicain", devenu la clé de voûte des institutions de la V^e République, que, comme l'a noté Alain Peyrefitte (p. 299), il eut "une fin de roi".

Jean AUBRY

Editions "breet", mai 1990.

(1) Voir la note de lecture sur le livre de Pierre Moussa "La Roue de la Fortune" - note (1) - France-Forum, n° 265-266 -septembre-décembre 1990.

(2) Les actes en ont été publiés en 1987 par l'U.E.R. des Lettres et des Sciences Humaines de Limoges. Voir "France-Forum" -n° 246-247-248-249 de Septembre-Décembre 1988 - p. 102.

(3) Ce n'était pas évident à l'origine puisque, fin 1958, au moins l'un des témoins privilégiés de cette période, jugeant ce poste le plus important, s'attendait à voir le général de Gaulle occuper à compter de 1959, dans le cadre de la nouvelle Constitution, la fonction de premier ministre ! (p. 284).

TOCQUEVILLE HOMME POLITIQUE

par Jacques NANTET

Entreprise à l'initiative de J.P. Mayer, présidée par François Furet - qu'assiste particulièrement en l'occurrence André Jardin - la publication des Oeuvres Complètes d'Alexis de Tocqueville se poursuit avec le troisième tome de ses *Ecrits et discours politiques*. C'est le prolongement d'une vaste affaire - à laquelle s'était intéressé notre ami Jean-Claude Lamberti - qui devrait finalement s'étendre à une trentaine de volumes, et dont voici le vingt-cinquième.

Nous abordons ici la vie politique proprement dite du grand penseur libéral, du pénétrant analyste de *La Démocratie en Amérique* et de *L'Ancien régime et la Révolution*, du brillant narrateur des *Souvenirs*. Car Tocqueville, député de Valognes depuis 1839, doit tout à coup en mars 1848, avec la Deuxième République et l'adoption du suffrage universel, passer d'un scrutin censitaire de 700 membres au suffrage universel de tout le département de la Manche. Il faut donc faire campagne non seulement à Valognes, mais à Cherbourg, et affronter quinze autres candidats. De ce premier contact politique direct avec le peuple, Tocqueville se tire fort bien. Il obtient 110 000 voix sur les 120 000 exprimées. Un grand succès qui va sous-tendre les voies et moyens du Tocqueville politique. Il bénéficiera toujours de la position sociale de sa famille, car ce nouvel électorat redoute les "rouges". Or Tocqueville reste un modéré. Mais un modéré qui n'a jamais reconnu de frontière entre la Monarchie et la République. Tocqueville est donc bien vite englobé dans le vaste parti de l'Ordre. Il apparaît politiquement avant tout comme un homme bien implanté dans son département (situation qu'il conservera fort longtemps). Cependant, par ailleurs, au sein même de l'arène politique, Alexis de Tocqueville ne disposera jamais d'un véritable parti. Peu liant, discret, il s'appuiera essentiellement sur un petit groupe qui, à la fois, dénonce l'immobilisme de Guizot mais ne croit pas aux vertus du retour de Thiers. De surcroît, Tocqueville,

dépourvu de toute cautèle, est un médiocre orateur.

Et pourtant, il va jouer rapidement un rôle considérable. Qui tient sans doute principalement à sa renommée d'analyste politique. C'est à elle qu'il doit d'être bientôt élu par les constituants membre d'une commission chargée de préparer la nouvelle Constitution. Au cours des débats à l'intérieur même de cette commission, puis dans la présentation du projet à l'ensemble de l'Assemblée, on remarque déjà, à la fois, sa grande compétence et la fermeté de ses vues. Fidèle au modèle américain qui l'a tellement impressionné, il défend avant tout la propriété privée - sans laquelle il n'y a pas, à ses yeux, de liberté - et il s'attache au bicaméralisme tout en restant hostile à un pouvoir présidentiel non équilibré. Sur ce dernier point, n'oublions pas que le Président des Etats-Unis d'Amérique est à la tête d'une fédération d'Etats, et que Tocqueville a toujours pensé que cette fédération se transformerait peu à peu confédération. Ce sont donc les thèses qu'il défend et qu'il réussit - en partie seulement il est vrai - à imposer à une gauche socialisante comme à une droite restée imbue des souvenirs monarchiques ou bonapartistes.

De la sorte, l'homme politique devient un véritable parlementaire. Là encore on va chercher à utiliser ses compétences anciennes ou acquises plus récemment. Le général Cavaignac, devenu entre temps chef de l'exécutif, veut confier à Tocqueville le rôle de médiateur pour la France à une conférence projetée à Bruxelles. Elle devrait régler quelques-uns des problèmes de l'Europe nouvelle, notamment le statut de la Haute Italie. A ce titre, Alexis de Tocqueville est autorisé à consulter les archives du Quai d'Orsay. Il le fait, selon son tempérament habituel, longuement, consciencieusement, et sans doute se prépare-t-il déjà aux nouvelles responsabilités qui l'attendent. En mai 1849, Alexis de Tocqueville devient ministre des Affaires étrangères du Prince Président. Une charge qu'il a acceptée avec réticence, mais

poussé par ce qu'il considère un devoir impérieux. Réticence à s'associer aux vues du futur Napoléon III. Réticence à s'occuper des "folies démagogiques en Italie et à leurs conséquences". Mais désir d'appuyer les concessions démocratiques du Duc de Lombardie. Désir surtout, alors que le mirage socialo-marxiste monte à l'horizon, de barrer la route, en France, à la fois aux agents de Thiers et de Molé.

Quoiqu'il en soit, voilà Tocqueville, en tant que ministre des Affaires étrangères, bientôt aux prises avec le grave problème des Etats Pontificaux. Un problème d'autant plus embarrassant que la restauration du pouvoir temporel de Pie IX avait été entreprise avant même l'arrivée du nouveau ministre aux affaires. Le corps expéditionnaire français est déjà sur place, qui soulève bien des réactions. Ne met-il pas en danger l'indépendance de l'Italie elle-même ? A contrario, le catholique convaincu qu'est Alexis de Tocqueville redoute un échec qui limiterait un pouvoir temporel si nécessaire à l'autorité de l'Eglise. Or, finalement, en dépit de tous ces embarras, Tocqueville réussira, par un traité d'ailleurs fort critiqué à gauche, à obtenir, comme il le dira, "plus de gages de sympathie d'un gouvernement républicain pour l'Etat Pontifical qu'il n'en avait reçu des monarchies".

Voilà qui démontre, une fois encore, qu'il n'y aurait pas de frontière entre république et monarchie. Alexis de Tocqueville va aborder ensuite, pendant son ministère, l'affaire fort confuse du Rio de la Plata. Elle aussi s'était développée bien avant l'arrivée de Tocqueville au pouvoir. La France s'inquiétait depuis longtemps du sort réservé à nos nationaux en Argentine, presque tous d'origine basque. Nous réclamions pour nos ressortissants auprès du président Rosas qu'il accepte, enfin, de signer un traité de "nation la plus favorisée", à l'image de ce que la Grande-Bretagne avait obtenu dès 1825. Ainsi nos Basques échapperaient-ils à toute une série de vexations. Mais le dictateur Rosas refusait obstinément d'accéder à nos revendications et même d'engager des pourparlers avec le jeune vice-consul Aimé Roger, qui seul, à cette époque, représentait la France à Buenos-Aires. En 1838, nous en étions venus à déclarer le blocus de la région. Et celui-ci, non seulement s'était avéré inefficace, mais avait, en revanche, provoqué le raffermissement du loyalisme de certaines provinces jusque là plus ou moins dissidentes. C'est sur cette affaire toujours pendante, sur un projet de traité avec l'Argentine, sur notre amitié nouvelle en Uruguay avec le président Rivera, qu'Alexis de Tocqueville est appelé à prononcer, le 10 juillet 1849, un important discours devant l'Assemblée. Il prend position au mieux des intérêts de la France. Et ce jour-là, de nouveau, il est vivement interpellé sur sa droite comme sur sa gauche.

Cependant, des événements graves se préparent en France même. Que faire devant la poussée de Louis-Napoléon vers l'Empire ? La question se pose de façon pressante pour Tocqueville depuis qu'il a été convoqué, le 15 mai 1851, par le prince président. Il en ressort que ce dernier, s'il n'obtient pas la révision de la Constitution et

l'autorisation de redoubler son mandat, est sérieusement tenté par un coup d'Etat qui le porterait beaucoup plus loin. Alors Tocqueville - incité par le duc de Broglie - se résigne au moindre mal, et accepte de s'associer à une demande d'amendement qui tend à modifier l'article 45 en question de cette Constitution pourtant si récente. On connaît la suite. Tocqueville, lors de l'Assemblée constitutionnelle du 3 novembre 1851 défend l'amendement. Il est battu. Et le "coup du 2 décembre" aura lieu. Louis Napoléon, entraîné par les six millions de voix obtenues au début de la Deuxième République, n'aura pas résisté à la tentation de se faire proclamer Empereur des Français. La Deuxième République morte, Alexis de Tocqueville, un moment arrêté, publie un article resté célèbre dans le *Times* du 11 décembre, et délivre, le 12 avril 1852, à l'Académie des Sciences morales et politiques, une communication sur le "Rapport de la pensée politique et de l'art de gouverner". Il met de la sorte fin à sa carrière proprement politique, et va reprendre, jusqu'à sa disparition, des travaux qui ont déjà fait sa notoriété.

Il ressort de la vie proprement politique, parlementaire, ministérielle d'Alexis de Tocqueville que son action dans ces domaines a pratiquement toujours coïncidé avec sa pensée. A ce propos, la récente publication par Eduardo Nolla, professeur à l'éminente université de Yale, aux Etats-Unis, d'une édition historico-critique de *La démocratie en Amérique* est fort éclairante. Pour la première fois, les lecteurs détiennent, en français, un texte revu et corrigé à l'aide du manuscrit original, avec les nombreuses variantes, les fragments inédits, les extraits de notes, les brouillons utilisés pendant le temps de la rédaction. Le travail de Nolla a pu être mené à bien grâce aux acquisitions effectuées par le professeur George W. Pierson pour la "Beinecke Rare Book and Manuscript Library" de l'Université. Un ensemble souvent fort différent du texte livré finalement par Tocqueville à son éditeur Charles Gosselin. Voilà qui montre que, si Tocqueville a été en gros, dans l'action, fidèle à sa pensée en son dernier état, cette pensée, elle, était passé par de multiples approches.

C'est la contre-épreuve. La pensée suppose le doute. L'action - la parole de l'orateur - suppose la conviction. En dépit de cette contradiction, Alexis de Tocqueville aura réussi, dans son action, à être au mieux fidèle, non pas tant à l'auteur, non pas tant à l'homme politique qu'à l'homme Tocqueville lui-même.

Il faut remercier Eduardo Nolla d'avoir su, par les révélations qu'apporte son édition historico-critique de *La démocratie en Amérique*; compléter les révélations qu'apportent, de leur côté, les *Ecrits et discours politiques*. Un volume éclaire l'autre.

Jacques NANTET

Ecrits et discours politiques, tome III. Ed. Gallimard, octobre 1990, 490 p.

De la démocratie en Amérique, 2 vol. Edition historico-critique revue et augmentée par Eduardo Nolla. Librairie philosophique J. Vrin, février 1990, 338 et 359 pp. + 10 et 8 illustr.

QUE FAIRE DU TRAGIQUE ?

par André LE GALL

Nous poursuivons ici la publication de l'essai d'André Le Gall dont la première partie se trouvait dans notre dernier numéro. La dernière partie figurera dans notre prochain numéro.

II

LE FESTIN DES AIGLES

Plutôt que d'analyser, une fois de plus, le théâtre grec au risque de le paraphraser, on a choisi de le citer. Plutôt que d'insister sur ce qui oppose chacun des trois tragiques aux deux autres, on a préféré faire ressortir les continuités, souligner l'unité des archétypes fondateurs pour bien marquer en quoi ces archétypes continuent de gouverner les représentations

collectives, deux millénaires et demi après leur révélation sur le théâtre antique. On s'est même dispensé de les mettre dans l'ordre chronologique. Certes Sophocle a écrit connaissant l'œuvre d'Eschyle, Euripide connaissant celles de Sophocle et d'Eschyle. Mais l'objet qui nous occupe n'est pas de mettre en valeur les influences et les différences mais bien au contraire l'homogénéité et la permanence de l'expérience et du message grecs. Dès lors le plus probant consistait à prendre les textes dans l'ordre où ils se sont présentés, sans aucune considération d'antériorité, quitte à tenter de les classer par thème.

LA MÈRE ET L'ENFANT

Puissance de l'instinct maternel : *"Donner la vie, lien*

mystérieux, puissant sortilège d'amour que connaissent toutes les mères et qui leur fait accepter toute épreuve pour le fruit de leurs entrailles" (Euripide. Iphigénie à Aulis).

A l'évidence Euripide ignorait les travaux modernes qui ont démontré que l'instinct maternel n'existait pas. C'est pourquoi Clytemnestre gronde à l'intention d'Agamemnon, son mari, chef de guerre qui s'apprête à sacrifier leur fille Iphigénie : "Et si l'on te demande pourquoi tu veux la tuer, réponds, que diras-tu ? Dois-je répondre pour toi ? Pour que Ménélas reprenne son Hélène !" (Euripide. Iphigénie).

Que lui importe, à elle, cette guerre née du dévergondage d'Hélène, si la victoire doit se payer de la vie d'Iphigénie ! "Est-il rien qui doive prévaloir sur le salut de ma fille ?" (Euripide. Iphigénie).

PÈRE ET FILLE

Le vieillard dit à Clytemnestre : "Ta fille, son propre père, de sa main, s'apprête à l'égorger" (Euripide. Iphigénie).

Iphigénie, ignorant la menace qui pèse sur elle, dit l'amour filial en des mots simples qui, une fois dits, ne vieilliront plus : "O père, quelle joie de te voir, après une si longue absence" (Euripide. Iphigénie).

COMME UN HOMME, NON COMME UN DIEU

De retour dans sa patrie, Agamemnon, vainqueur de Troie, proclame : "Je veux qu'on m'honore comme un homme, non comme un dieu". (Eschyle. Agamemnon).

LA JUSTICE DANS LES MAISONS ENFUMÉES

"Mais Justice brille dans les maisons enfumées et honore la vie pure..." (Eschyle. Agamemnon).

LA FEMME AU FOYER

Electre, en des termes que nos médiocres conventions culturelles obligent à qualifier de prud'hommesques, célèbre les vertus de l'ordre familial : "Quand rentre le travailleur, de la porte, il aime à trouver son intérieur en ordre" (Euripide. Electre).

LA NATURE SOCIALE

Il y a les puissants et il y a les autres.

"Mais je suis pauvre de biens et voilà qui tue la noblesse" dit le laboureur d'Euripide. "Car jamais le paresseux, eût-il à la bouche le nom des dieux, ne pourrait gagner sa vie sans travailler" (Euripide. Electre).

Le garde qui, malgré sa sympathie pour elle, ramène Antigone à Créon, avoue : "Après tout cependant, je me trouve ainsi fait que le soin de ma vie passe avant tout le reste" (Sophocle. Antigone).

Au contraire, Cadmos dit à son père, Phérés : "...ta jeunesse s'est écoulée au sein du pouvoir" (Euripide.

Alkestis).

Et puis cet aveu d'Agamemnon : "C'est donc partout la même chose, chacun va travaillant pour soi" (Sophocle. Ajax).

LES TRANSPORTS D'APHRODITE : ENCHANTEMENT OU MALEDICTION

Les passions de l'amour forment l'une des fatalités du théâtre grec. Ménélas, privé d'Hélène, n'est plus qu'une ombre : "Dévoré du regret de celle qui est au-delà des mers, on dirait un fantôme qui règne dans le palais" (Eschyle. Agamemnon).

Des traits de psychologie font parfois penser à Feydeau : "...qu'il le sache : celui qui a séduit la femme d'autrui pour s'unir à elle en secret et qui est obligé de l'épouser ensuite est un malheureux s'il croit que la pudeur qu'elle n'a pas observée là-bas, elle l'observera chez lui" (Euripide. Electre).

Mais ici le vaudeville ne fait pas rire. Il attende à l'ordre du monde : "C'est ainsi que Pâris, reçu dans la maison des Atrides, souilla la table de son hôte en enlevant sa femme" (Eschyle. Agamemnon).

En grec, Hélène signifie "perdre". Le nom même d'Hélène résonne comme une malédiction. Dans "Agamemnon" le chœur proclame : "Elle a, comme le portait son nom, perdu les vaisseaux, perdu les hommes, perdu les villes en s'échappant des molles tentures du lit nuptial pour s'enfuir par mer au souffle puissant du zéphyr" (Eschyle. Agamemnon).

Puissance des mots, mais surtout puissance des passions, puissance du désir, de la volupté, de la jalousie : "Nous voici donc deux désormais sous la même couverture à attendre qu'un homme nous prenne dans ses bras..." (Sophocle. Les Trachiniennes). "C'est un désir terrible de cette jeune fille qui a pénétré Héraclès ; c'est bien pour elle que ses armes ont dévasté, ruiné la cité de son père..." (Sophocle. Les Trachiniennes). "Qui triomphe ici ? Clairement, c'est le Désir, le Désir né des regards de la vierge promise au lit de son époux, le Désir, dont la place est aux côtés des grandes lois, parmi les maîtres de ce monde. La divine Aphrodite, invincible, se joue de tous" (Sophocle, Antigone).

A l'horizon des humains, Aphrodite se dresse, déesse du malheur autant que des enchantements : "Bienheureux ceux qui n'ont connu qu'avec modération les transports divins d'Aphrodite, conservant la pudeur au sein des voluptés sans éprouver l'aiguillon des passions démentes, à l'heure où se tend sous la main d'Eros aux boucles d'or l'arc double des plaisirs, tantôt pour embellir nos jours et tantôt pour les ravager" (Euripide. Iphigénie). "L'amour en délire qui s'empare des femelles détruit l'union des couples chez les bêtes et chez les hommes" (Eschyle. Les Choéphores).

LA VIE COMME MALHEUR

"C'est une vérité admise depuis bien longtemps chez

les hommes qu'on ne peut savoir, pour aucun mortel, avant qu'il soit mort, si la vie lui fut douce ou cruelle" (Sophocle. Les Trachiniennes). "Pour les hommes, rien qui dure, ni la nuit étoilée, ni les malheurs, ni la richesse" (Sophocle. Les Trachiniennes). "O Zeus de la Déroute, puissé-je ne jamais te voir venir ainsi sur mes propres enfants" (Sophocle. Les Trachiniennes). "Elle était une enfant des dieux. Elle n'en a pas moins subi l'assaut des Parques aux longs jours, elle aussi..." (Sophocle. Antigone). "Tu dois connaître et la joie et la peine, car tu naquis parmi les hommes ; et que tu le veuilles ou non, telle sera la volonté des dieux" (Euripide. Iphigénie).

LA MORT COMME IMPLORATION

"...O frère de Zeus, doux Hadès, endors-moi, endors-moi sous le vol d'une prompte mort. Anéantis un malheureux" implore Héraclès dans les Trachiniennes cependant qu'Antigone supplie : "Ah ! qu'elle vienne donc, qu'elle vienne, qu'elle apparaisse, la plus belle des morts, celle qui sera la fin de ma vie, le suprême bien !" (Sophocle. Antigone). "Tout vacille entre mes mains, et sur mon front s'est abattu un sort trop lourd à porter" (Sophocle. Antigone).

Cassandra peut conclure : "J'en ai assez de la vie" (Eschyle. Agamemnon). Mais, à propos de Cassandra, le choryphée dira, au nom de la cité d'Argos : "...nous n'avons pas besoin de prophètes" (Eschyle. Agamemnon).

L'ADIEU A LA LUMIÈRE

Au cœur du malheur, la nostalgie de l'enfance : "Ne rien sentir, voilà le temps le plus doux de la vie" (Sophocle. Ajax).

Inlassable, inguérissable, la nostalgie de l'amour, de la terre natale, de la vie, de la lumière court dans tout le théâtre grec : "Voyez-moi donner un dernier regard à l'éclat du soleil. Puis tout sera fini. Hadès, chez qui s'en vont dormir tous les humains, m'emmène vivante aux bords de l'Achéron sans que j'aie eu ma part des chants d'hyménée ; sans qu'aucun hymne m'ait saluée devant la chambre nuptiale : l'Achéron seul m'est promis pour époux" (Sophocle. Antigone). "Je n'aurai connu ni le lit nuptial ni le chant d'hyménée" (Sophocle. Antigone). "O Mort, ô Mort, voici l'heure, viens, jette un regard sur moi. Mais toi du moins, là-bas, je pourrai te parler encore, tu seras toujours près de moi. Tandis que toi, clarté de ce jour radieux, et toi Soleil sur ton char, je vous salue ici pour la dernière fois, et jamais plus je ne le ferai. Lumière ! Sol sacré de ma terre natale, Salamine, qui sers d'assise au foyer de mes aïeux ! Illustre Athènes avec ton peuple frère ! Et vous, sources et fleuves que j'ai là sous les yeux, plaines de Troade, tous ensemble, je vous salue ici : adieu, vous qui m'avez nourri" (Sophocle. Ajax). "Ah ! si je pouvais être devant le cap boisé que baigne la mer... afin de saluer de là la sainte Athènes" (Sophocle. Ajax).

Et voici Iphigénie au moment de mourir : "...contempler cette lumière céleste, c'est, pour les mortels, la plus douce chose... Insensé qui souhaite de mourir..." (Euripide. Iphigénie). "Je dis adieu à la lumière, adieu à ce brillant soleil ! Hélas ! Hélas ! Neigeuse nappée de Phrygie, pentes montagneuses de l'Ida..." (Euripide. Iphigénie). "O soleil, lumière du jour ! Célestes tourbillons de l'agile nuage..." (Euripide. Alkestis).

Et lorsque Oreste dit à l'esclave phrygien : "Comment ! Toi, un esclave, tu crains l'Hadès, qui t'affranchirait des malheurs de ta condition" l'esclave lui répond : "On a beau être esclave, on est toujours content de voir la lumière" (Euripide. Oreste).

Il sera difficile d'en dire plus en moins de mots.

LA CHAÎNE DES GÉNÉRATIONS

Et cependant cet hymne à la vie est un hymne tragique qui retentit dans un monde où le mal soude entre les générations une implacable chaîne que le temps ne brise pas.

Le chœur à Antigone : "Ce sont les fautes paternelles que paie ici ton épreuve" (Sophocle. Antigone).

Tirésias à Créon : "Va, tu ne verras plus longtemps le soleil achever sa course impatiente, avant d'avoir, en échange d'un mort, fourni toi-même un mort - un mort issu de tes propres entrailles" (Sophocle. Antigone).

Electre au chœur : "De là sur ma maison s'abat la malédiction qui nous valut tant de larmes... Chez les Pélopidès le meurtre succède au meurtre, et c'est le festin qui rend tristement célèbre le nom de Thyeste..." (Euripide. Oreste).

Egisthe à Clytemnestre, après le meurtre d'Agamemnon : "O douce clarté du jour de la justice ! Je puis enfin dire aujourd'hui qu'il y a des dieux protecteurs des mortels qui veillent d'en haut sur les crimes de la terre, puisque j'ai vu, à ma grande joie, cet homme gisant dans les voiles tissées par les Erinyes, payer les machinations de la main de son père" (Eschyle. Agamemnon).

RAISON ET DÉRAISON

Au cœur de cet enchaînement la déraison menace ; l'esprit s'aveugle lui-même jusqu'à l'instant où, trop tard, son propre dérèglement lui apparaît.

Hémon à Créon : "Va, ne laisse pas régner seule en ton âme l'idée que la vérité, c'est ce que tu dis et rien d'autre" (Sophocle. Antigone).

Le chœur à Antigone : "Ta passion n'avait pris conseil que d'elle-même, et ainsi elle t'a perdue" (Sophocle. Antigone).

Le messager à Eurydice : "...déraison est de beaucoup le plus grand de tous les malheurs qui puissent frapper un mortel" (Sophocle. Antigone). "Ah ! la triste sottise des partis que j'ai pris" avoue Créon (Sophocle. Antigone).

"Misérable, j'ai de mon propre bras déchaîné les génies vengeurs" reconnaît Ajax (Sophocle. Ajax).

Euripide peut conclure : "Les Grecs sont par quelque dieu frappés de folie". "Père, la raison est un don des dieux aux hommes et de tous les biens sans doute est-ce le plus grand". (Euripide. Iphigénie).

DES OMBRES LÉGÈRES

La vie se vit comme un rêve, comme un chauchemar : "Je vois bien que nous ne sommes, nous tous qui vivons ici, rien de plus que des fantômes ou que des ombres légères" (Sophocle. Ajax).

LA PUISSANCE

Le plus exposé à sombrer est le prince lui-même parce qu'il peut ce qu'il veut. Avec quelle passion n'a-t-il pas recherché le pouvoir ainsi que le rappelle Ménélas à Agamemnon : "Te rappelles-tu l'époque où tu brûlais de commander aux Grecs, dans la campagne contre Iliion ?... Tu serrais toutes les mains : ta porte était toujours ouverte..."

La puissance peut s'instaurer comme unique passion. Après avoir dit à Prométhée : "...C'est malgré moi comme malgré toi que je vais te clouer dans des ferments inextricables à ce roc isolé..." (Eschyle. Prométhée). Héphaïstos s'adresse à Pouvoir : "Toi tu es toujours sans pitié et plein d'audace" et Pouvoir lui répond : "Tous les métiers sont déplaisants, sauf celui de roi des dieux car nul n'est libre que Zeus" (Eschyle. Prométhée).

La gloire enveloppe le prince : "Ah ! les puissants, environnés de pompe, pour les pauvres gens, sont des dieux" (Euripide. Iphigénie).

LE PRINCE COMME TYRAN

Dès que l'obstacle surgit la tyrannie montre sa nature. A Créon qui l'ignore, ou feint de l'ignorer, Antigone révèle le vrai visage de son pouvoir :

Antigone : "...Mais c'est... l'avantage de la tyrannie qu'elle a le droit de dire et faire absolument ce qu'elle veut.

Créon : Toi seule penses ainsi parmi les Cadméens.

Antigone : Ils pensent comme moi, mais ils tiennent leur langue". (Sophocle, Antigone).

Clytemnestre, après le meurtre d'Agamemnon, rassure Egisthe, inquiet des murmures hostiles du peuple : "Ne t'inquiète pas de ces vains aboiements. Toi et moi, maîtres de cette maison, nous y mettrons bon ordre" (Eschyle. Agamemnon).

LA LOI DU PRINCE ET LES LOIS NON ÉCRITES

Le prince dicte sa loi : "...ce Polynice qui n'est rentré d'exil que pour mettre à feu et anéantir la terre de ses pères et les dieux de sa race, pour s'abreuver du sang des siens, pour emmener les Thébains en servage, j'ai solennellement déjà interdit que personne lui accorde ni tom-

beau ni chant de deuil" (Sophocle. Antigone).

En écho à Créon, Ismène, sœur d'Antigone, a déjà proclamé : "...J'entends obéir aux pouvoirs établis. Les gestes vains sont des sottises" (Sophocle. Antigone).

Mais pour Antigone les gestes commandés par les dieux ne sauraient être vains : "Va, continue à raisonner ainsi, et tu auras ma haine, tu auras la haine du mort, à jamais attachée à toi et bien méritée. Va donc, et laisse-nous, moi et ma sottise, courir notre risque. Du moins je n'en courrai pas qui me puisse mener à une mort honteuse" (Sophocle. Antigone).

Et voici, dressée face au prince, Antigone qui proclame la primauté des lois non écrites : "...Je ne pensais pas que tes défenses à toi fussent assez puissantes pour permettre à un mortel de passer outre à d'autres lois, aux lois non écrites, inébranlables, des dieux !" (Sophocle. Antigone).

Créon interpelle Hémon :

Créon : Alors j'offense la justice quand je fais mon métier de roi ?"

Hémon : Est-ce faire métier de roi que de fouler aux pieds les honneurs dus aux dieux ?" (Sophocle. Antigone).

IL N'EST PAS TOUJOURS FACILE A UN ROI D'ÊTRE PIEUX

A Ulysse qui veut enterrer Ajax, Agamemnon avoue : "Il n'est pas toujours facile à un roi d'être pieux" (Sophocle. Ajax).

LA GRANDE PATRIE HELLENIQUE

Ce conflit entre les lois du prince et les lois non écrites ne signifie aucunement indifférence à l'égard de la cité. Bien au contraire. L'amour de la patrie va jusqu'à l'exaltation sacrificielle chez Iphigénie : "Sur moi la grande patrie hellénique tout entière a les yeux fixés... La vie d'un seul homme sous le soleil est plus précieuse que celle de milliers de femmes. Et s'il est vrai qu'Artémis ait voulu me prendre pour victime, vais-je, mortelle, entraver les desseins d'une déesse ?... Je donne mon corps à la Grèce. Sacrifiez Iphigénie, allez détruire Troie" (Euripide. Iphigénie). "...Mycènes, où s'abritèrent mes jours !... tu m'as nourrie pour faire luire sur la Grèce des aubes d'espérance ! Je ne refuse pas de mourir... Adieu douce lumière..." (Euripide. Iphigénie).

LA FAUX DU VAINQUEUR

La folie des armes occupe une place majeure dans les thèmes tragiques. Les réalités de la guerre surgissent sur le théâtre avec un réalisme aux accents sauvages. "Un cercle meurtrier de lances autour des remparts de pierre enveloppera Pergame, cité des Phrygiens ; les têtes seront tranchées, les gorges ouvertes, et le dieu détruisant la citadelle jusqu'en ses assises, fera verser bien des larmes aux filles et à l'épouse de Priam" Euripide. Iphigénie).

Retour de Troie, la cité de Dardanos vaincue, Agamemnon fait suspendre aux temples d'Argos "les dépouilles innombrables des Barbares" (Euripide. Electre).

Agamemnon est glorifié par le chœur pour avoir "sapé la ville de Troie, dévasté son sol, détruit les autels et les temples de ses dieux et anéanti la race entière du pays". "...la maison de ses pères et le pays tout entier ont été moissonnés par la faux du vainqueur".

Les dieux de l'ennemi vaincu sont des dieux vaincus : "Après avoir enfin pris Troie, l'armée des Argiens a cloué dans les temples de la Grèce ces dépouilles consacrées aux dieux, antiques trophées de gloire" (Eschyle. Agamemnon).

Cause immédiate de ces malheurs : Hélène, épouse de Ménélas qu'elle abandonne pour fuir avec Pâris ; mais curieusement associée à une cause plus lointaine : le surpeuplement de la terre ressenti comme une menace par les dieux. Jouant les deus ex machina, Apollon, ayant enlevé Hélène dans les airs, s'adresse à Ménélas : "Prends, Ménélas, et possède en ta maison une autre épouse, puisque les dieux ont voulu que la perfection de sa beauté mît aux prises les Grecs et les Phrygiens et causât tant de trépas, pour purger la terre du trop-plein de cette humanité qui pullulait insolemment" (Euripide. Oreste).

Fureurs de la guerre, folie des armes : "Ah ! que ne s'est-il donc plutôt enfoncé dans l'immense éther, ou dans l'Enfer ouvert à tous l'homme qui a un jour révélé aux Grecs la fureur collective des armes exécrables !" (Sophocle. Ajax). "Périssent les guerres ! Périssent tous ces maux que nous vaut Ménélas" (Euripide. Iphigénie).

Apollon peut bien conclure : "Partez donc, et honorez la plus belle des déesses, la Paix" (Euripide. Oreste), nous savons, nous, que Mars a l'avenir pour lui.

GRECS ET BARBARES

Sur la distribution des rôles entre Grecs et Barbares, Euripide fait dire à Iphigénie : "Au Barbare, le Grec doit commander, - non point, ô ma mère, au Grec, le Barbare ! A lui sied l'esclavage - au Grec, la liberté" (Euripide. Iphigénie).

Ce qu'entraîne la défaite : "... Vers quel joug d'esclave nous marchons maintenant, avec les maîtres qui nous commandent désormais... Nous ne serions pas là où nous sommes si les dieux n'yaient aidé" (Sophocle. Ajax).

Ce que signifie l'esclavage : "Tu parles trop pour un esclave" (Euripide. Iphigénie).

Dans Ajax, Sophocle place ce dialogue : "...vous qui n'êtes que des vaincus" dit Agamemnon à Teucros, fils de la captive barbare. "Je n'entends pas la langue des Barbares" dit encore Agamemnon. Teucros réplique : "...Sais-tu pas ce qu'était le père de ton père, l'antique Pélops ? Un Barbare, un Phrygien... Et toi-même n'es-tu pas né d'une Crétoise, que son père surprit dans les bras

d'un amant, un amant qu'il fit jeter en pâture aux poisons muets ?"

L'ESPÉRANCE VAGABONDE

Quelle espérance au sein de ce monde de bruit et de fureur ? L'espérance elle-même, peut être trompeuse. "L'Espérance est, j'imagine, une déesse..." écrit Euripide dans Iphigénie à Aulis.

Mais Sophocle avait déjà expliqué : "L'espérance vagabonde peut être un profit pour beaucoup. Pour bien d'autres elle n'est qu'un piège formé de désirs étourdis. Et l'homme en qui elle pénètre ne comprend rien avant l'instant où il sent soudain sous son pied la brûlure du feu ardent" (Sophocle. Antigone).

Et Eschyle avait fait dire à Prométhée : "Oui j'ai mis fin aux terreurs que la vue de la mort cause aux mortels... J'ai logé en eux d'aveugles espérances" (Eschyle. Prométhée).

LA VIE ET LA MORT

La Mort tient à sa proie. A Apollon qui plaide pour Alkestis, jeune femme promise au sacrifice prochain en échange de la vie accordée à son mari, la Mort réplique : "Mon triomphe est plus grand quand la victime est jeune" (Euripide. Alkestis).

Sur l'attitude face à la mort, Euripide fait dire à Héraclès en état d'ébriété : "Tous les humains sont voués à la mort..., l'issue de notre destinée, mystère ; rien ne peut nous l'enseigner ; il n'est aucune science pour la surprendre... ; donne-toi du bon temps, bois, et dis-toi bien que seule l'heure présente est à toi ; la suite appartient au hasard. Honore aussi la déesse la plus merveilleusement douce aux mortels, Cypris ; eh ! c'est une divinité fort accommodante" (Euripide. Alkestis).

Sur la mort on trouve dans l'Alkestis d'Euripide les répliques suivantes : "...Qui n'est plus n'est plus rien". "Devoir mourir, comme être mort, c'est n'être plus" dit Admétéos. Héraclès lui réplique : "On distingue pourtant entre être et ne pas être" (Alkestis. Euripide). "Ah ! bien long... est le temps à passer sous la terre et la vie est brève, mais n'en est pas moins douce" (Euripide. Alkestis).

Ô QUADRIGE ÉCLATANT DU SOLEIL !

D'où peut bien alors venir le courage de vivre ? Sans doute d'une vision cosmique du monde qui met chaque homme en rapport avec l'univers : "C'est alors, oui, alors que Zeus changea la route lumineuse des astres, du soleil brillant et de l'Aurore au front radieux. C'est vers l'Occident que s'avance la voûte céleste et sa flamme ardente allumée par un dieu ; les nuées humides s'en vont vers Arctos ; desséchés les séjours d'Ammon se consomment sans connaître la rosée, privés des pluies bienfaisantes de Zeus" (Euripide. Electre) "Ô lumière ! Ô quadrige éclatant du soleil ! Ô terre ! Ô nuit ! que seule, hier, voyaient mes regards ! Aujourd'hui, mes yeux se dessillent à la liberté, aujourd'hui qu'Egisthe est tombé, le meurtrier de mon père" (Euripide. Electre).

LES MYSTÈRES DIVINS

La participation aux mystères divins est la source où les mortels peuvent puiser les énergies vitales : *"O bienheureux celui qui par une faveur du Destin est initié aux mystères des dieux ! Il sanctifie sa vie... Il célèbre Bacchos..."* (Euripide. Les Bacchantes).

Les célébrations tournent parfois à la fête orgiaque : *"Bacchos, tenant comme une torche la fêrulle d'où sort la flamme rouge, précipite sa course, stimulant les chœurs vagabonds, les excitant de ses cris, jetant dans l'air sa chevelure voluptueuse"* (Euripide. Les Bacchantes).

Les vieillards eux-mêmes retrouvent une nouvelle jeunesse : *"Je pourrais, sans me lasser, et la nuit et le jour frapper du thyrses la terre. J'ai oublié - avec quelle joie ! - que je suis vieux"* avoue Cadmos (Euripide. Les Bacchantes). *"...ô Pan, Pan... dieu qui guides le chœur des dieux ; viens mettre en branle parmi nous ces danses... que tu as apprises sans maître"* (Sophocle. Ajax).

LES PRAIRIES D'ARTÉMIS

La vie c'est aussi le lien avec la nature. Euripide évoque *"...le bois sacré de la vierge née de Zeus, ces prairies d'Artémis, émaillée de fleurs..."* (Euripide. Iphigénie).

LES HOMMES ET LES DIEUX

L'espérance métaphysique, sans être absente, reste ténue, sans consistance, sans joie. L'homme grec vit sous un ciel habité. Ce n'est pas en vain qu'il y cherche ses "muets spectateurs". Ces spectateurs, il les a trouvés. Il les redoute. Les tragédies sont une longue méditation sur les hommes et les dieux, une longue plainte. La tragédie grecque est issue d'une liturgie. Hymne aux dieux, à Dionysos surtout, elle est devenue le lieu où se célèbre la dramaturgie cosmique, hommes et dieux emportés par le même mouvement, enchaînés par l'unique loi, la loi du Destin.

L'INVOCATION AUX DIEUX

L'homme invoque ses dieux : *"Toi qui, en naissant de la Nuit, la dépouille de ses étoiles, tout comme elle endort ta flamme à son tour, Soleil, Soleil, je t'implore..."* (Sophocle. Les Trachiniennes). *"O Zeus, ô maître des prairies inviolées de l'Oeta, tu nous as donc enfin accordé de la joie !"* (Sophocle. Les Trachiniennes). *"Dieu aux mille noms, toi, l'orgueil d'une épouse cadmienne et l'enfant de Zeus aux sourds grondements, toi qui tout ensemble protèges la noble Italie, en même temps que tu règnes sur les vallons accueillants de Déô l'Eleusinienne, Bacchos, habitant de Thèbes, la cité mère des Bacchantes, assise sur les bords des eaux de l'Ismenos, où germa la semence du féroce dragon. Toi qui mènes le chœur des astres enflammés et présides aux appels qu'on lance dans la nuit, enfant, fils de Zeus, apparais à nos yeux, seigneur, à côté de tes servantes, au milieu de ces Thyiades, dont les danses frénétiques te célèbrent toute la nuit, Iacchos le Dispensateur !"*

L'APPEL AUX DIEUX VENGEURS

"Héraut suprême du ciel et des enfers, écoute-moi, Hermès souterrain, et porte mon message aux divinités infernales qui ont l'œil sur les meurtriers de mon père : qu'elles prêtent l'oreille à mes prières, ainsi que la Terre elle-même qui enfante tous les êtres, et qui, après les avoir nourris, en reprend ensuite le germe fécond" (Eschyle. Les Choéphores).

Voici que l'invocation aux dieux retentit comme un appel à la vengeance. La prière qui précède et qu'Eschyle met dans la bouche d'Electre a pour écho, chez Euripide, cette imploration à plusieurs voix :

Oreste : O Zeus paternel, vengeur de mes ennemis.

Electre : Aie pitié de nous : nos souffrances méritent la pitié.

Le Vieillard : Oui, aie pitié d'enfants qui sont nés de ton sang.

Oreste : Et toi, Hera, qui règnes sur les autels de Mycènes...

Electre : Donne-nous la victoire, si nos vœux sont justes.

Le Vieillard : Oui, inflige un châtiment qui vengera leur père.

Oreste : Et toi qu'un meurtre impie as précipité sous la terre, ô mon père...

Electre : (se laissant tomber sur le sol en même temps qu'Oreste et le vieillard) Terre souveraine à qui je donne mes mains...

Le Vieillard : ...viens à l'aide, viens à l'aide de tes enfants si chers.

Oreste : Aujourd'hui viens, et amène à notre secours tous les morts...

Electre : ...ceux qui, avec toi, ont vaincu de leur lame les Phrygiens...

Le Vieillard : ...et tous ceux qui exècrent des assassins sacrilèges.

Oreste : As-tu entendu, ô victime pitoyable de ma mère ? (Euripide. Electre).

Parfois c'est tout un peuple qui est voué à la vengeance : *"Allez ! Erinyes, promptes vengeresses, allez, mettez-vous au festin, n'épargnez pas leur peuple tout entier"* (Sophocle. Ajax).

LE SACRIFICE AUX DIEUX

Et soudain dans Sophocle retentit la nocturne invocation d'Ajax : *"Ah ! Ténèbres, mon soleil à moi..."* (Sophocle. Ajax).

Parfois la prière semble sans effet. Iphigénie se soumet. Elle sait qu'on la conduira dans *"la prairie d'Artémis où se consummera le sacrifice..."*. Elle fait plus que s'y résigner : *"Et vous, jeunes femmes, que vos voix, à l'heure où je vais mourir, fassent retentir dans un péan de gloire le nom de la fille de Zeus, le nom d'Artémis"* (Euripide. Iphigénie). *"Car, si tel est le Destin, mon sang répandu effacera les funestes oracles"* (Euripide. Iphigénie).

Le Chœur reprend : *"Invoquons pourtant la vierge née"*

de Zeus, Artémis, reine des déesses, comme en l'honneur d'un heureux événement. O Bienheureuse, Bienheureuse ! Accueille avec faveur cet humain sacrifice, et conduis sur le sol phrygien, vers les assises de la perfide Troie, les forces helléniques !" (Euripide. Iphigénie).

Agamemnon se trouve justifié : "Si le sacrifice de ma fille et son sang virginal doivent apaiser les vents, on peut sans crime le désirer ardemment, très ardemment". (Eschyle. Agamemnon).

LE COMMERCE DES DIEUX

Parfois la réponse de la divinité invoquée prend l'allure d'un deus ex machina. Euripide nous montre Artémis, à la volonté de qui Iphigénie s'est soumise, substituant à la victime humaine une biche "palpitante... très grande et remarquablement belle" que le Messager découvre : "étendue à terre... Le long de l'autel divin son sang ruisselait" (Euripide. Iphigénie).

Le sacrificateur s'exclame : "c'est là le sacrifice qui lui est particulièrement agréable - et non celui de la vierge" (Euripide. Iphigénie).

Quant à Iphigénie elle "s'est envolée au séjour des dieux... Elle jouit, à n'en pas douter, du commerce des dieux".

Poursuivie par la haine meurtrière d'Oreste, Hélène, elle aussi, est enlevée par Apollon qui se justifie ainsi : "Née du dieu de la vie, il convient qu'elle vive impérissablement..." (Euripide. Oreste).

LES DIEUX SONT LES PREMIERS A DÉTESTER LA DÉMESURE

Mais ce qui domine le théâtre grec, c'est l'imprévisibilité des dieux : "...les événements... que nous attendions ne se réalisent pas ; ceux que nous n'attendions pas, un dieu leur fraye la voie" (Euripide. Les Bacchantes).

D'où la nécessaire prudence à l'égard des dieux : "Je n'irai pas par des charmes attirer aucun mal sur lui, pour engager une lutte inégale avec les dieux" (Sophocle. Les Trachiniennes). "...les dieux sont les premiers à détester la démesure..." (Sophocle. Les Trachiniennes).

SES PENSERS NE SONT PAS CEUX D'UN HOMME

Car les dieux se vengent en semant la confusion dans l'esprit des humains : "Quand l'homme confond le mal et le bien, c'est que les dieux poussent son âme dans la plus désastreuse erreur, et il lui faut alors bien peu de temps pour le connaître, le désastre !" (Sophocle. Antigone).

Cette confusion mentale est le prix qu'Ajax doit payer pour ses défis : "Avec l'aide d'un dieu, père, cette victoire, même un homme de rien la pourrait obtenir. C'est sans les dieux que, pour ma part, je suis sûr de ramener la gloire" (Sophocle. Ajax). "C'est par de tels propos qu'il s'est attiré la colère implacable de la déesse : ses pensées ne sont pas ceux d'un homme" (Sophocle. Ajax).

QU'AVIONS-NOUS FAIT AUX DIEUX POUR MÉRITER LA MORT ?

Prométhée qui, en détruisant la puissance de Cronos, a aidé Zeus à s'emparer du pouvoir et qui en est si mal récompensé, proclame : "A parler franc, je hais tous les dieux, qui, obligés par moi, m'en payent par un traitement inique" (Eschyle. Prométhée).

Amer, Prométhée se plaint de l'ingratitude de Zeus : "C'est grâce à mes conseils que le noir et profond cachot du Tartare cache l'antique Cronos avec ses défenseurs" (Eschyle. Prométhée).

Le chœur à son tour interpelle les dieux : "Hélas ! hélas ! triste souvenir d'un sort insatiable de malheurs, et cela, hélas ! hélas !, par la volonté de Zeus, sans qui rien n'arrive et rien ne s'achève ; car qu'est-ce qui s'accomplit sans Zeus en ce monde ? Y-a-t-il un seul des crimes de cette maison qui ne soit l'œuvre des dieux ?" (Eschyle. Prométhée).

Euripide interroge : "Qu'avions-nous fait aux dieux pour mériter la mort ?" (Euripide. Alkestis).

Le théâtre grec est une caverne du crime d'où montent les cris des victimes et les hurlements des vengeurs. Les cris et les hurlements traversent les générations, les vengeurs renouvellent les victimes et les dieux veillent aux vengeance.

LE MEURTRE DU MÂLE

Le meurtre d'Agamemnon trouve sa cause dans l'im-molation d'Iphigénie. Pareille à l'ourse, Clytemnestre défend sa progéniture contre Agamemnon, géniteur qui sacrifie sa fille aux dieux du vent. Son époux n'est plus que "...cet homme qui... a immolé sa propre fille, l'enfant chérie de mes entrailles, pour charmer les vents de Thrace" (Eschyle. Agamemnon).

D'où le meurtre du mâle. De Clytemnestre, Cassandre dit : "...c'est une femelle qui tue son mâle..."

LE MEURTRE DE LA MÈRE

Au meurtre du père répond le meurtre de la mère : "C'est moi qui préparerai le meurtre de notre mère" dit Electre. (Euripide. Electre). "Que je la tue, je peux mourir après" avait déjà dit Oreste. (Eschyle. Les Choéphores).

LA HAINE DE LA FEMME

La haine de la mère s'achève en haine de la femme.

Au père d'Hélène, enlevée par Pâris, cause de la guerre de Troie, Oreste promet : "...pour ta fille, je la tuerai".

A la question : "Il ne te suffisait donc pas d'avoir versé le sang de ta mère ?" Oreste répond : "Je ne serai jamais las de supprimer des femmes vicieuses" (Oreste. Euripide).

L'EXPIATION SANS LA RÉMISSION

Le théâtre grec ignore la rémission des péchés. Il ne

connaît que l'expiation sans pardon : *"Qui prend est pris, qui tue paye sa dette. La loi restera tant que Zeus restera sur le trône. "Au coupable le châtement" C'est dans l'ordre divin"* (Eschyle. Agamemnon). *"Pour qui a touché la chambre d'une vierge il n'est point de remède, et, pour purifier une main souillée de meurtre, tous les fleuves, réunissant leurs cours, essayeraient en vain de laver la souillure"* (Eschyle. Les Choéphores).

La loi du talion règne sans partage : *"Qu'une parole de haine soit payée par une parole de haine... Qu'un coup meurtrier soit puni d'un coup meurtrier"*.

J'AI PEUR DE CE QUI VIENT

Les dieux veillent à l'accomplissement de la loi. Le temps ne lasse pas leur vigilance. Les œuvres tragiques forment au dessus de la Grèce comme une longue complainte : *"J'ai peur de ce qui vient"* dit le chœur dans Ajax. (Sophocle. Ajax).

Le vieillard Tirésias avertit Créon : *"C'est pourquoi les exécutrices, lentes parfois, mais toujours sûres, de l'Enfer et des dieux, les Erinyes sont là, qui te guettent et vont te prendre au filet des mêmes malheurs"*. (Sophocle. Antigone).

Quand le malheur le frappe, Créon avoue : *"C'est un dieu, je le vois, qui, de tout son poids, vient de s'abattre sur ma tête"* (Sophocle. Antigone).

Par la voix du chœur, Euripide proclame : *"Les mortels, la Divinité les mène vers la fin, vers la fin qui lui plaît. Puissante est sa main mystérieuse ; terrible vengeresse, elle s'est abattue, abattue sur cette demeure qu'elle inonde de sang, parce que du char de Pelops Myrtilos fut précipité"* (Euripide. Oreste).

Eschyle avait écrit : *"Ceux qui prodiguent le sang n'échappent point aux regards des dieux"* (Eschyle. Agamemnon).

Le chœur disait : *"...cette maison croule. Je frissonne au bruissement de l'averse sanglante sous laquelle elle s'effondre ; ce n'est plus goutte à goutte que le sang tombe, et le destin aiguise sa justice sur d'autres pierres pour punir un autre forfait"* (Eschyle. Agamemnon). *"Mais la Justice s'affermir sur sa base et le Destin forge et prépare son poignard et la fameuse Erinye aux desseins profonds amène dans la maison l'enfant des meurtres anciens pour faire payer la souillure"* (Eschyle. Les Choéphores).

ARTÉMIS A HORREUR DU FESTIN DES AIGLES

La nature elle-même est sous le regard des dieux : *"Ménélas et Agamemnon, ce puissant couple des Atrides, honorés par Zeus d'un double trône et d'un double sceptre"* peuvent bien revenir vainqueurs de Troie. Mais, *"belliqueux mangeurs de lièvres"* les deux Atrides sont l'objet de la colère d'Artémis : *"car, émue de pitié, la chaste Artémis est indignée contre les chiens ailés de son père, qui ont immolé, avant sa délivrance, la hase*

infortunée avec les petits qu'elle portait : elle a horreur du festin des aigles".

LE COEUR DE ZEUS EST INFLEXIBLE

"...le cœur de Zeus est inflexible ; un nouveau maître est toujours dur" (Eschyle. Prométhée).

Le nouveau maître, c'est Zeus, fils et vainqueur de Cronos. Océan conseille à Prométhée : *"Connais-toi toi-même et adopte des façons nouvelles, puisqu'un nouveau maître règne chez les dieux... Songe que tu as affaire à un monarque dur et qui gouverne sans rendre compte à personne"* (Eschyle. Prométhée).

Le verdict des dieux s'abat aussi bien sur les nations que sur les individus : *"Car les dieux, sans écouter plaider la cause, se sont trouvés d'accord pour mettre dans l'urne sanglante un suffrage de mort contre Troie et ses guerriers ; quant à l'urne d'acquiescement, l'espoir seul s'en approchait, mais la main ne la remplissait point"* (Eschyle. Agamemnon).

ILS VOYAIENT SANS VOIR

Jaloux du pouvoir que pourraient acquérir les hommes, Zeus voue le titan Prométhée au supplice. Prométhée a aidé Zeus à vaincre Cronos. Mais Prométhée a volé le feu et en a fait don aux hommes, leur apportant également les arts et les sciences. Il leur a appris à construire des maisons, à domestiquer les animaux, à atteler les chevaux aux chars grâce aux rênes. Il leur a enseigné l'usage du nombre, *"la plus belle de toutes les sciences"*, celui des mots, *"assemblage de lettres qui conserve le souvenir de toutes choses"*.

"Autrefois, ils (les hommes) voyaient sans voir, écoutaient sans entendre et, semblables aux formes des songes, ils brouillaient tout au hasard tout le long de leur vie" (Eschyle. Prométhée).

Prométhée leur a enseigné également la divination en leur apprenant à interpréter le vol des oiseaux, à lire dans les entrailles : *"Je leur rendis clairs les signes de la flamme jusque-là obscurs"*.

Il leur a révélé les richesses du sous-sol *"...les trésors que la terre cachait aux hommes dans les profondeurs, l'airain, le fer, l'argent, l'or..."*

D'où la vengeance de Zeus : *"Pour avoir eu pitié des mortels, j'ai été jugé indigne de pitié et voilà l'impitoyable traitement qu'on m'inflige, spectacle déshonorant pour Zeus"* (Eschyle. Prométhée).

Prométhée se définit comme *"...l'ennemi de Zeus, qui a encouru la haine de tous les dieux qui fréquentent la cour de Zeus, parce qu'il a trop aimé les hommes"* (Eschyle. Prométhée).

Le chœur ne peut que constater : *"...il est impossible d'avoir prise sur le caractère et de fléchir le cœur du fils de Cronos"* (Eschyle. Prométhée).

Zeus hait les mortels : *"...il voulait même en faire disparaître la race tout entière pour en faire naître une*

nouvelle" (Eschyle. Prométhée).

LES DIEUX, SUJETS DU DESTIN

Mais les dieux eux-mêmes sont sujets du destin.

A la question du Coryphée : *"Qui donc gouverne la nécessité ?"* Prométhée répond : *"les trois Parques et les Erinyes à l'infaillible mémoire"*.

Au Coryphée qui interroge : *"Alors elles sont plus fortes que Zeus ?"* Prométhée répond : *"il ne peut échapper à sa destinée"*.

A Io qui lui demande s'il est possible que Zeus tombe un jour de son pouvoir, Prométhée répond : *"Il en sera ainsi, tu peux en être sûre"*.

DIONYSOS LE DIEU NOUVEAU

Or voici le dieu nouveau qui s'auto-proclame : *"...moi, fils de Zeus, Dionysos, qu'a enfanté jadis la fille de Cadmos, Sémélé, accouchée par la foudre qu'arment les éclairs"* (Euripide. Les Bacchantes).

Contre ce dieu nouveau, se dresse Penthée, défenseur de la cité, de l'ordre, de la paix : *"...J'apprends qu'il y a d'étranges malheurs en cette cité, que nos femmes ont quitté leurs maisons sous prétexte de Bacchanales, qu'elles courent par les montagnes ombreuses, honorant par des chœurs la nouvelle divinité, un certain Dionysos, dit-on ; ...que, chacune de son côté, elles se tapissent dans la solitude pour s'asservir aux étreintes des mâles, sous prétexte qu'elles sont des Ménades chargées des sacrifices"* (Euripide. Les Bacchantes).

Le vieux Tirésias lui répond : *"ce dieu nouveau, que tu tournes en ridicule, je ne saurais dire avec quelle grandeur il régnera sur la Grèce"* (Euripide. Les Bacchantes).

Il ajoutera : *"...Je ne combattrai pas un dieu pour obéir à tes ordres"* (Euripide. Les Bacchantes).

Penthée interroge Dionysos lui-même qu'il prétend retenir captif :

Penthée : *Il y a donc là-bas un Zeus qui engendre de nouveaux dieux ?*

Dionysos : *...il m'a confié Les Orgies... il est interdit de les connaître quand on n'est pas initié aux mystères bachiques"*.

"Un langage sensé paraît dénué de sens à l'ignorant".

"Tous les Barbares fêtent par des chœurs ses orgies".

"Le dieu lui-même me délivrera quand je le voudrai".

JE SUIS LE MAÎTRE

Penthée fait preuve de toute l'habituelle présomption humaine.

Penthée : *...je suis le maître*

Dionysos : *Tu ne sais pas ce que tu te prépares, ce que tu fais, ni qui tu es"*.

On a beau avertir Penthée : *"Tu es un mortel ; il est dieu"*, Penthée ne sait que répondre : *"Je lui sacrifierai, mais en immolant des femelles, comme elles le méritent,*

par centaines, que je poursuivrai dans les vallées du Cithéron" (Euripide. Les Bacchantes).

Par la ruse Dionysos prépare sa féroce vengeance : *"Allons ! je vais mettre à Penthée une parure qu'il emportera dans l'Hadès, égorgé par les mains de sa propre mère. Il connaîtra ce qu'est Dionysos, fils de Zeus, qui par son origine est, dans sa toute-puissance, le dieu le plus terrible et le plus bienfaisant pour les hommes"* (Euripide. Les Bacchantes).

Les avertissements, cependant, ne manquent pas à Penthée : *"Toi qui es si pressé de voir ce qu'on ne doit pas voir et désires ce qu'on ne doit pas désirer, Penthée..."* *"Ne va pas renverser les sanctuaires des Nymphes et les retraites de Pan, où il fait résonner sa flûte"*.

Le chœur menace : *"Viens la Justice ! Qu'elle se manifeste ! Qu'elle vienne armée de son glaive, qu'elle le tue, qu'elle transperce la gorge de cet être sans foi, sans loi, sans justice, le fils d'Echion, enfant de la Terre"* (Euripide. Les Bacchantes).

LE MEURTRE DU FILS

Et voici les Bacchantes, et parmi elles la mère de Penthée et toutes les filles de Cadmos : *"A travers la ravine de la vallée et les précipices, elles bondissent. Le souffle du dieu les a remplies de fureur"*.

Penthée est déchiqueté : *"Ses membres gisent épars, les uns sur les rochers escarpés, d'autres sur les aiguilles épaisses des pins de la forêt... Sa malheureuse tête, sa mère l'a prise dans ses mains : elle la fiche à la pointe de son thyrsos et la porte comme celle d'un lion de la montagne, à travers le Cithéron"*.

L'ORACLE DE LA DIVINE PRESCIENCE

Si les dieux sont sujets du destin, à plus forte raison les humains : *"On se bat sans espoir contre le destin"* (Sophocle. Antigone). La cruauté du destin se double d'ironie. A Héraclès, son mari, Déjanire offre comme présent une tunique enduite du sang du Centaure. Le Centaure est mort d'une flèche lancée par Héraclès, fils de Zeus et d'Alcmène. En mourant le Centaure a donné la tunique à Déjanire. Déjanire, sans le savoir, devient l'instrument de la vengeance du Centaure : *"...et ce sang noir empoisonné, qui a passé par la plaie du Centaure, ne tuerait pas Héraclès à son tour ?"* (Sophocle. Les Trachiniennes). Mort, le Centaure tue encore. La tunique de Nessos devient une torture pour le vainqueur du Centaure. Le Chœur commente : *"...comme il nous atteint vite, le vieil oracle proclamé par la divine Prescience... Si dans le filet de mort où le Centaure l'a pris une étreinte perfide torture aujourd'hui ses flancs en les imprégnant de poison - poison né de la Mort, avant d'être nourri du dragon scintillant - comment pourrait-il voir le soleil de demain ? Terrible, l'ombre de l'Hydre est là, collée à lui, cependant que le monstre à la crinière noire lui fait sentir du même coup l'aiguillon meurtrier qu'ont préparé ses mots menteurs et qui affole sa victime"* (Sophocle. Les Trachiniennes).

FANTASMES

Du cratère grec jaillissent les flammes de l'épouvante comme un incendie de fantômes incandescents. "O mains ! ô mains ! ô reins ! ô poitrine ! ô mes bras ! C'est bien vous cependant qui avez abattu le lion gîté à Némée, plaie des bergeries, bête formidable et féroce ; et l'Hydre de Lerne ; et la troupe cavalière des monstres hybrides et farouches qui n'étaient qu'insolence, brutalité, violence folle ; et la bête de l'Erymanthe ; et le chien à trois têtes de l'enfer souterrain, monstre invincible... ; et le dragon gardien des pommes d'or aux frontières du monde..." (Sophocle. Les Trachiniennes).

La mère, complice de l'assassinat du père, le fils vengeur du père, meurtrier de la mère, sont la proie d'images démentes qui les enchaînent à leurs actes. A propos de Clytemnestre, le Chœur raconte : "Il lui sembla, à ce qu'elle dit elle-même, qu'elle avait enfanté un serpent" (Eschyle. Les Choéphores).

LES CHIENNES VENGERESSES DE CLYTEMNESTRE

Le messager peut bien proclamer : "Victoire ! O vierges de Mycènes, Oreste est vainqueur : je l'annonce à tous ses amis. L'assassin d'Agamemnon, Egisthe, gît à terre. Allons, il faut rendre grâce aux dieux... Meurtre pour meurtre, Egisthe a payé aujourd'hui avec mesure sa dette au mort" (Euripide. Electre).

Oreste n'en voit pas moins fondre sur lui les Erinyes annoncées par sa mère : "Réfléchis, prends garde aux chiennes vengeresses de ta mère" (Eschyle. Les Choéphores).

Les voici en effet : "Ah ! ah ! quelles sont ces femmes, vêtues de noir et enlacées de serpents sans nombre, comme des gorgones... Je vois bien que ce sont les chiennes irritées de ma mère... O roi, Apollon, les voilà qui se multiplient à présent, et de leurs yeux dégoutte un sang répugnant... Elles me pourchassent, je ne peux plus rester" (Eschyle. Les Choéphores).

JE NE PUIS CROIRE QU'AUCUN DIEU SOIT MÉCHANT

Point de salut ? Point de pardon ? Parfois un personnage articule un soupçon d'espoir : "J'irai plutôt aux prairies du rivage pour me baigner, me purifier de mes souillures et échapper ainsi peut-être au lourd courroux de la déesse" (Sophocle. Ajax).

C'est également Sophocle qui fait dire à l'inoubliable, à l'irremplaçable Antigone : "Je suis de ceux qui aiment, non de ceux qui haïssent".

Notes éparpillées dans une symphonie sauvage.

La mort donnée, la mort reçue, les hommes vecteurs inconscients de dieux sans pitié, la vengeance des dieux instrument de la haine des hommes, la vengeance et la haine se répondant à travers les générations, à son sommet le théâtre grec bascule dans la fosse où grouillent les

serpents de la folie, les gorgones sanglantes poursuivant le criminel qui n'est cependant que l'exécuteur des décrets apolliniens. Euripide fait dire à Oreste : "Un dieu m'a pris au piège".

Dans les Bacchantes le dieu offensé, Dionysos, justifie sa vengeance : "C'est que par vous, moi, un dieu, j'ai été outragé" (Euripide. Les Bacchantes).

Comme un murmure au sein de la fureur, la voix de l'auteur tragique se fait entendre : "Dans leur ressentiment les dieux ne doivent pas ressembler aux mortels" (Euripide. Les Bacchantes).

L'interrogation se fait plus précise lorsque le même Euripide fait dire à son personnage : "Je ne puis croire qu'aucun dieu soit méchant" (Euripide. Iphigénie).

"Ah ! Mon Dieu" s'exclame Clytemnestre au moment de mourir sous les coups de son fils, Oreste.

Comme si le troisième tragique grec, ayant, pour son compte et pour celui de la Grèce, achevé, après Eschyle et Sophocle, d'explorer le fonds mythologique archaïque, en avait éprouvé comme une lassitude, comme une révolte aussi, devant cet enchaînement sans fin, sans issue, de malheur et d'horreur, hommes et dieux emportés dans la même chevauchée mortelle à travers des terres sanglantes toujours identiques, sous un ciel noir dont la seule loi est celle du destin. Comme s'il avait fait appel au Dieu inconnu. On comprend alors, le théâtre grec étant ce qu'il est, que le jeune Nietzsche, écrivant en 1870 sa "Naissance de la tragédie", ait, sans aucune difficulté, pulvérisé les clichés culturels qui assimilaient l'héritage hellénique à l'harmonie, à l'équilibre, sans voir sur quel fond de panique cette harmonie et cet équilibre avaient été conquis. Et le jeune Nietzsche de prédire, d'appeler de ses vœux, la renaissance de Dionysos, prémonition géniale de ce qui devait s'accomplir, au XX^e siècle, comme un cataclysme.

Andre LE GALL

Nous publierons dans notre prochain numéro la troisième et dernière partie de l'essai d'André Le Gall : "Entretien avec Friedrich Nietzsche, professeur ordinaire de philologie classique à l'Université de Bâle, sur la naissance de la tragédie enfantée par l'esprit de la musique et de la danse".

Les citations d'Eschyle et d'Euripide sont extraites du texte des tragiques grecs, publié aux éditions Garnier-Flammarion :

- ESCHYLE : "Théâtre complet" - Traduction, notices et notes par Emile Chambry.

- EURIPIDE : "Théâtre complet" - Traduction, introduction et notes par Henri Berguin et Georges Duclos.

Les citations de SOPHOCLE sont tirées du volume des "Tragédies" publié dans la collection Folio (Gallimard), avec une préface de Pierre Vidal-Naquet, des notes de René Langumier et dans une traduction de Paul Mazon. Cette traduction a été, elle-même, publiée dans la collection des Universités de France, par la société d'édition "Les Belles Lettres" sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.

Les éditeurs sont ici remerciés pour l'autorisation qu'ils ont bien voulu accorder de reproduire les textes grecs publiés par leur soin.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

Il y a vingt ans, **Gabriel Matzneff**. - Les Souvenirs de **Marcel Schneider**. - **Dominique Fernandez** à la recherche du Sud. - **Roger Grenier** : Partita. - **Michel Mohrt** : Un soir à Londres. - **Michel Déon** : Les Trompeuses espérances. - **Didier Decoin** : La Femme de chambre du Titanic. - **Daniel Boulanger** : La confession d'Omer. - **Philippe Sollers** : La fête à Venise. - **J.M.G. Le Clézio** : Onitsha. - Une biographie de **Jean de Tinan**.

M. Gabriel Matzneff tient son Journal, depuis l'âge de dix-sept ans, dans des "carnets noirs" dont il a entrepris la publication, mais sans ordre chronologique. C'est ainsi qu'ayant commencé par publier ses

carnets des années 55 à 69, il a fait deux grands bonds en avant en publiant le journal des années 77-78, *Un galop d'enfer*, puis celui des années 83-85, *Mes années décomposées*. Il y a donc des trous dans le Journal de M. Matzneff. L'un de ces trous est aujourd'hui comblé.

Elie et Phaéton (1) se rapporte aux années 70 à 73. C'est un retour en arrière. Le 12 août 1971, se trouvant à Venise où il était venu dix ans auparavant, M. Matzneff en profite pour remonter plus haut encore dans son passé et jeter un regard sur les dix dernières années écoulées de sa vie. "On m'aurait dit le 12 août 1961 qu'en dix ans, écrit-il, j'allais aimer tant de jeunes êtres, explorer tant de nouveaux paysages, publier cinq livres, je ne l'eusse pas cru. En vérité, dix ans d'un bonheur profond". 1961, c'est l'année où je vis apparaître dans les bureaux de la revue *la Table Ronde* où il m'apportait un article, crâne rasé, le teint bronzé, un jeune légionnaire romain de l'armée de Scipion. C'était, revenant des guerres puniques, Gabriel Matzneff. Quelque temps après, nous nous retrouvions à *Combat*. Il guerroyait dans ses articles contre les Turcs, tantôt pour Krivine, tantôt pour Bastien-Thiry. Il était l'ami de Pierre Boutang, aussi celui de François Mitterrand qui lui trouvait un air de Drieu la Rochelle et à qui il trouvait un air de Catilina. Dans les années 68, le bonheur fou de M. Gabriel Matzneff se rangea en bonheur sage. Dans *Vénus et Junon*, le Journal de ces années dont le titre était tiré d'une citation du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet découvert dans une épicerie de Mykonos, la grave Junon prenait le pas sur Vénus. M. Gabriel Matzneff, revenu de ses caravanes au Temple de Cnide, retrouvait dans l'Eglise orthodoxe, à Paris, sa famille, son ordre et sa paix. Il allait y prendre femme. Il tressait les couronnes mystiques de son futur mariage.

Elie et Phaéton fait suite à *Vénus et Junon*. C'est en ces années 70 la grande période matzneffienne, la pleine maturité du talent, l'épanouissement dans le bonheur céleste, la joie sacramentelle du mariage, puis, avec le divorce, la plongée dans le malheur. *Elie et Phaéton*, c'est la rencontre du "char de feu", l'ascension d'Elie, la chute de Phaéton. M. Matzneff a tiré de cette épreuve son plus beau roman, *Isaïe réjouis-toi*. Il y a raconté comment Satan avait tendu ses embuscades au Saint-Esprit dans une relation d'amour trinitaire où le ménage à trois du vaudeville avait fait l'objet d'une tentative de sublimation et qui devait sombrer dans un épisode des *Liaisons dangereuses*. Qu'a reproché essentiellement M. Matzneff à Tatiana ? De n'avoir pas su "être la femme d'un homme qui a une œuvre à accomplir", d'avoir manqué à son devoir d'état. *Elie et Phaéton* est la première mouture, l'épreuve avant tirage d'*Isaïe réjouis-toi* qui ne sera publié qu'en 1974, année où, après une brève péripétie au sens donné à ce mot par le général de Gaulle, commençait une nouvelle aventure dont on percevra les échos dans *Ivre du vin perdu*, roman publié en 1981. Mais c'en sera fini des aventures de sainteté.

Le 18 avril 1971, M. Gabriel Matzneff a entendu dans une épicerie du Quartier latin une dame demander des "citrons traités au diphényl". De ces citrons traités au diphényl est sorti, tel un jus délicieux, le roman *Nous n'irons plus au Luxembourg*, publié en 1972. Ecrit dans une oasis du Sud Tunisien, au soleil, alors que les nuages n'assombrissaient pas encore la chaude et heureuse saison matzneffienne, ce roman, teinté de mélancolie, mais

respirant, dans une dernière bouffée, un air d'allégresse, est celui de l'adieu à la jeunesse et aux "plaisants passe-temps" chantés par Clément Marot. M. Gabriel Matzneff a délégué à un sexagénaire nommé M. Dulaurier le soin d'explorer ce que sera sa vieillesse. M. Dulaurier, professeur de lettres en retraite, aurait pu ressembler au Bergeret d'Anatole France que Léon Daudet appelait "un pluvieux raseur", mais il ne ressemble qu'à M. de Coantré, le personnage de Montherlant ou, aussi bien, au Des Esseintes d'*A rebours* de Huysmans. M. Gabriel Matzneff a dit qu'après *Isaïe réjouis-tois*, il n'écrirait plus que des romans de célibataire. Répondant à une vocation profonde de son auteur, *Nous n'irons plus au Luxembourg*, antérieurement à *Isaïe réjouis-tois*, en était déjà un. S'ouvrait à M. Dulaurier dans sa retraite la voie de la diététique qui fut celle du Durtal de Huysmans, d'*A vau l'eau* à *En route*, et qui le conduisit à la Trappe. M. Gabriel Matzneff a écrit dans son Journal : "L'aventure du mariage que nous tentons avec Tatiana est l'une des deux seules voies qui me permettent de ne pas devenir un vieux jeune homme, d'échapper à la sclérose, l'autre étant le monachisme". M. Dulaurier, célibataire endurci, court le risque de paraître ce vieux jeune homme. C'est pourquoi, à la fin du roman de M. Matzneff, il part pour les Cévennes vivre dans un village abandonné selon les préceptes du bouddhisme zen. C'est la fuite au désert.

Elle est la tentation permanente de M. Gabriel Matzneff. Il a écrit dans son *Carnet arabe* un livre capital constitué par des pages arrachées à son Journal de 1970 et publié en 1971, un Itinéraire de Paris à Jérusalem prolongé jusqu'aux bouches du Tigre et de l'Euphrate. Les réflexions politiques confirmées par l'événement ne manquent pas dans ce Carnet. M. Matzneff voit l'Orient, submergé par les valeurs du monde moderne, devenir, écrit-il en 1970, américain ou soviétique. Il appréhende ce que Heidegger, qu'il cite, appelle "la frénésie sinistre des techniques déchaînées". C'est dans un cortège de nostalgies que M. Matzneff traverse le désert spirituel qui s'étend du Sinaï à la Mésopotamie et auquel il trouve une ressemblance avec le "désert" cévenol où il conduira M. Dulaurier. Pèlerin ou touriste de la foi ? Est-ce que M. Matzneff croit en Dieu ? Le Dieu que Saint Anselme a voulu prouver par la raison ne l'intéresse pas. M. Matzneff n'est pas "croyant", mais il est "pratiquant". Il aime l'Eglise. "Elle est la dimension essentielle de ma poésie, de ma vie et de mon œuvre, écrit-il... J'ai besoin des trésors de beauté, de chaleur et de tendresse que je trouve dans ma participation aux mystères du Christ". M. Matzneff, c'est Barrès répondant aux contempteurs du *Jardin sur l'Oronte* : "Je ne suis pas thomiste, mais je suis pieux". La civilisation orientale, c'est, pour lui, "la civilisation du loisir, de la volupté et de la prière". Il ne va pas pleurer sur des sites archéologiques, mais il embrasse dans une étreinte physique, comme pour les revivifier, tous les dieux morts. Chacun, autour du Christ Pancreator, a droit à sa chapelle dans l'Eglise de M. Matzneff. La Palmyre de la Reine Zénobie où sont célébrés, conjointement avec le culte de Jésus, les cultes de Moïse, de

Mithra, d'Isis, d'Adonis, de Dionysos, est le haut lieu d'un pèlerinage poétique à ce qui reste du Paradis terrestre. M. Matzneff fait fleurir le désert.

"J'appartiens, a-t-il écrit, aux quatre premiers siècles, quand Dionysos et le Ressuscité se disputaient le cœur de l'homme". Peuvent-ils y cohabiter sans causer de graves désordres ? Du *Carnet-arabe* à *Nous n'irons plus au Luxembourg* et à *Isaïe réjouis-toi*, M. Matzneff a conduit son char de feu sur des chemins où le commun ne fréquente pas et où, emportée vers des crêtes dangereuses, sa vie, dit-il, a basculé. Ecrivant en 1984 un essai sur Byron, il rappelait, que la première citation figurant dans son journal d'adolescent était cette parole que l'auteur du *Ciel et de la Terre* prête à l'archange Raphaël : "Satan, notre frère, est tombé". La chute de Lucifer préfigure-t-elle celle de Phaéton ? M. Matzneff, repoussé du Paradis, auquel il aspirait, par une conjuration d'anges revanchards, a été précipité depuis dans des aventures casanoviennes où il éprouve cruellement la fuite du temps. Il s'est retourné dans *Elie et Phaéton* vers ses années 61-71 comme vers "dix ans de bonheur profond". Dans *Un galop d'enfer*, en 1977-78, son regard se portait en avant : "Plus que dix ans pour jouir de la vie, pour être jeune et beau, capable de séduire des corps et des cœurs adolescents". M. Matzneff se grise de caracoles infernales. Mais la vieillesse de Casanova le tourmente. "Suis-je damné ? Vais-je sombrer ?". Sa plainte s'élève *super flumina Babylonis* à la face du Dieu qui a réjoui sa jeunesse et qui ne peut désespérer sa vieillesse. Dans les dernières pages de *Isaïe réjouis-toi*, nous avons vu M. Matzneff revenir vers son cher jardin du Luxembourg comme vers la seule Terre qui lui reste promise. Ne doit-on pas rappeler que ce jardin pourrait figurer avec ses douze portes, trois à l'orient, trois au septentrion, trois à l'occident, trois au midi, la Cité sainte du Livre de l'Apocalypse ? C'est ce que fait remarquer Strindberg dans ses Souvenirs parisiens d'*Inferno III*. Le jardin du Luxembourg occupe dans l'œuvre de M. Matzneff une position centrale de plate-forme mystique.

*
* *

M. Marcel Schneider vit dans un autre monde que le commun des mortels "Vous habitez sur une étoile", lui a dit François Mauriac. Cette étoile est celle où il nous a fait aborder dans le premier volume de ses Mémoires, *L'Eternité fragile*, l'étoile de l'enfance, de ses rêves et de ses rites. Rares sont les écrivains pour qui l'enfance ne constitue pas un réservoir de souvenirs et de nostalgies revivifiantes. Mais, pour M. Schneider, l'enfance, plus que cela, est le conservatoire d'un état de grâce. Ce n'est pas un temps de la vie, c'est la vie même, c'est le paradis, c'est le palais de toutes les origines et de toutes les fins. M. Schneider y a fréquenté, petit garçon ébloui, le Chat botté, l'Oiseau bleu, l'âne Cadichon. Dès son adolescence, il a pénétré plus avant dans ce monde magique pour y pressentir, derrière les apparences, la substance de la vraie réalité. Poésie, Amour, Dieu, quoi au juste ? Il a la révélation de cette vraie réalité dans son second

volume de Mémoires, *Innocence et vérité* (2).

L'état d'enfance est, sous cette double enseigne, restauré et sacralisé. Mais à quel prix ! Dans sa jeunesse, *laissez-faire* avait été la devise de Marcel Schneider. Il s'abandonnait à la grâce, marchant de confiance dans la voie tracée dans un monde invisible par des puissances inconnues, se sentant des ailes d'ange. Il nous a déjà raconté l'épreuve du lycée, lorsqu'enfant préservé de tout contact avec le monde extérieur, il se heurta pour la première fois à ses semblables et descendit dans ce qu'il a appelé "la fosse aux lions". Il ne devait en sortir que chargé de liens, prisonnier de son mystère, à la recherche de ses clés. La guerre fut sa seconde épreuve. Il la raconte ici. Il n'avait cru jusqu'alors qu'au Bien et que l'on pouvait à bon compte faire l'ange. La guerre, l'occupation à Rouen, "ville maudite", où il est professeur au lycée, lui découvrent le Mal. Nous le voyons, le soir, revenir vers sa chambre, le long des rues désertes, dans la cité médiévale, poursuivi par des ombres tragiques, sentant dans son dos le souffle de Satan. On dirait une image gravée par Gustave Doré. Son ami, Pierre Gaxotte, essayait de lui expliquer le terrifiant monde extérieur, mais M. Schneider ne voit dans ce monarchiste voltairien qu'une sorte de radical-socialiste, et la politique lui répugne comme inspirée par le Démon. Il traverse un monde frappé par l'horreur, en somnambule que traquent des figures de cauchemar.

Se réveillera-t-il jamais ? Il a trouvé cependant l'apaisement dans l'écriture, se livrant dans sa chambre solitaire à des débauches de rêve et des "orgies de lecture", recevant de Nodier, de Novalis, de Goethe et de Gérard de Nerval des leçons non pour changer le monde, mais pour accomplir sa réforme intérieure en poursuivant, à travers le fantastique et le merveilleux, l'épuration de la nature humaine. Dès son second livre, *Le Granit et l'Absence*, récit d'amours ici-bas contrariées, mais que la mort couronne dans un ciel cathare, M. Schneider allait entreprendre, dans une remontée aux sources secrètes de l'enfance et la restauration de l'état de grâce originel, sa reconquête du Graal. "Un fantôme, dit-il, m'a servi de guide". Il évoque la mystérieuse apparition, dans la forêt de Wasserbourg, sur la tour de la Strohhurg, de l'un ses très chers amis mort. Ce n'est pas un épisode de roman noir. Georges Dumézil dont il a longuement parlé dans son premier volume de souvenirs, et qui a été son introducteur dans le monde invisible, lui avait prédit qu'"en rentrant dans la forêt de soi-même, il trouverait ses dieux".

Cette forêt, sa forêt, c'est l'immense forêt primitive du légendaire celto-germanique, celle qui s'étend de l'Armorique aux rives de la Baltique, avec ses sources, ses secrets, ses enchantements. Les romans de la Table ronde, mais aussi les *Contes des bords du Rhin* d'Erckmann-Chatrion, sont les bréviaires de sa rêverie. Cependant, il faut à M. Marcel Schneider un minimum de civilisation pour jouir des agréments de la vie (quand bien même cette vie ne serait pas la "vraie"). "J'ai cru, écrit-il, que l'on pouvait se retirer en soi sans quitter le

siècle". Le siècle où nous l'imaginons le mieux, vivant en paix et dans le bonheur, ce n'est pas celui où il est entraîné dans des fêtes mondaines sur les pas de Jean Cocteau ou de Marie-Laure de Noailles à qui il consacre un très brillant chapitre de son livre (on se souviendra du hérisson apprivoisé jouant en trottinant sur un clavier de piano les *Jardins sous la pluie* de Debussy), c'est un XVIII^e siècle de petites principautés européennes dans un Saint Empire romain où toutes les différences sont préservées et sur les ruines duquel on comprend mal qu'il vienne se réjouir de la fusion des deux Allemagnes de l'Est et de l'Ouest, la protestante et la catholique, la prussienne et la rhénane. "Elles étaient arbitrairement séparées, dit-il, et cette coupure offensait le droit des peuples", point en tout cas l'Histoire ni ce qui nous reste de civilisation. De l'étoile où il habite et où François Mauriac le croyait hors d'atteinte des rumeurs de notre planète, n'aurait-il pas prêté l'oreille au cœur des *Maîtres chanteurs* ? "Que tombe en poussière le Saint Empire romain - Qu'importe, si subsiste le Saint Empire de l'Art"... Mais l'Art n'a pas besoin que d'air pur, il lui faut une terre, un support. Ce *qu'importe*, négation désinvolte des bienfaits politiques de l'Incarnation, semble avoir été glissé là, ô Marcel Schneider, par le Démon.

*
* *

M. Dominique Fernandez a tracé du Nord au Sud, il y a quelques années, dans un beau roman goethéen de formation et d'initiation, *L'Amour*, l'itinéraire lumineux sur lequel, partis des bords de la Baltique, s'étaient engagés, dans le faux semblant d'Europe de 1809, deux jeunes gens à la redécouverte des justes définitions de l'Ordre. Le terme en fut Rome. Réforme, Révolution, Romantisme ("les trois R.") avaient conjugué dans ce roman leurs effets pour s'opposer à l'entreprise de salut de ces jeunes gens. Si l'un des deux devait succomber à son impossible exigence d'infini, l'autre avait été ramené vers sa terre natale, porteur des leçons de son voyage, pour y restaurer les règles de la Cité et les lois de la Vie. Toujours hanté par le recherche du salut dans une Europe moralement divisée entre le Nord et le Sud, M. Dominique Fernandez raconte dans son nouveau roman, *L'Ecole du Sud* (3) comment, à travers les différences de race, de milieu, d'éducation, un garçon représentant le Sud, une fille représentant le Nord sont conduits l'un vers l'autre et comment, de ces différences, est résulté l'échec d'une union où, sous le couvert d'une aventure particulière, se sont rencontrées, pour s'opposer et se repousser, deux civilisations. M. Dominique Fernandez, qui est le fils de Ramon Fernandez, a beaucoup emprunté pour écrire ce roman à l'histoire de ses parents. A-t-il voulu résoudre un problème personnel en essayant de "mettre au clair" leurs rapports ? Cela ne pouvait aller sans mettre d'abord de la clarté dans une époque où les contradictions sur lesquelles nous vivons depuis le début des temps modernes, en nous déchirant, continuent de s'accumuler. Le Romantisme est ici évacué par un effort de lucidité. Révolution et Réforme, les deux autres "R.", prolongent toujours leurs conséquences.

Une lumière avait jailli, dans *l'Amour*, du pôle spirituel de Rome. Ce pôle manque dans *L'Ecole du Sud*. Le Sud n'y est représenté que par "une terre poétique en marge de la réalité". C'est la Sicile avant la Grande Guerre, retirée, à l'écart de l'Histoire, dans sa nostalgie bourbonnienne, rêveuse, sans règles, ne tenant pas de comptes, prodigue de sa misère, mettant au plus haut prix l'inefficacité, cigale harmonieuse ne prévoyant pas les terribles hivers du XX^e siècle pour lesquels les fourmis nordiques engrangent leurs provisions. Don Raimondo, diplomate à Paris, pur produit de cette terre aristocratique et haillonneuse, y a ramené une Française. Transfuge du Midi toulonnais, ouvrière modiste de la rue de la Paix, Adeline, femme courageuse, énergique, ambitieuse, s'est peut-être trompée d'ambition en venant s'égarer dans cet Extrême-Sud. Il y a des pages savoureuses sur la découverte par la laborieuse Adeline de la molle vie sicilienne, mais elle ne s'attardera pas dans une île où le temps est figé. Veuve, elle revient à Paris, s'y fait un nom dans le journalisme de mode, se lancera, sans autre passeport que son entregent, dans le monde frelaté de l'après-guerre. Adeline, cette toulonnaise qui a réussi, représente-t-elle vraiment le Nord ?

De son union éphémère avec Don Raimondo, un enfant est né, Porfirio, celui qui dans ce roman est le Narrateur. Il grandit en Sicile, loin de sa mère, exerçant sa royauté dans un *palazzo* où il n'y a pas de père, rien que des femmes. La graine nordique n'en a pas moins été semée. Porfirio se laissera-t-il aller sur sa pente, ou la remontera-t-il ? Le volontarisme, la rationalité française lui sont apparus dans un couvent d'Agriente sous les traits sévères d'une mère abbesse peinte par un élève de Philippe de Champaigne dans la ressemblance de la mère Angélique Arnauld. Il a senti le besoin d'une discipline, d'une rectitude morale, d'une activité productive. Comment le jansénisme, recherche de l'absolu, refus du monde, peut-il véhiculer cette activité productive ? Feu de paille que cette flambée de désirs dans le cœur de l'enfant, mais il couvrera.

Tout est délicieux abandon à la faiblesse humaine, confiance en la grâce de divinités complices dans la première partie sicilienne, or et azur, de ce roman. Tout est rudesse, sombres aspérités, esprit de pauvreté et de mortification, conscience de la chute originelle, dans le décor de pierres noires de l'Auvergne où Porfirio va, dans la seconde partie du livre, à la rencontre de la petite fille, sa future femme. Marquée par la peine infamante attachée à la faillite du grand-père, la petite fille grandit dans un village au bord d'une rivière nommée l'Enfer. On la suivra dans la ville minière de Saint-Etienne. Ses parents y sont instituteurs, sa mère y meurt. La famille sombre dans la misère. Constance entre, boursière d'Etat, au lycée où elle côtoie une bourgeoise qui la rejette. Elle mène de front étude et ménage. Elle sera brillamment reçue à l'Ecole normale supérieure de Sèvres. Cette jeune fille pauvre et volontaire choisit elle-même son destin. Elle a renoncé à ce que M. Fernandez dit être l'héritage d'oc et de soleil de l'Auvergne. S'est-elle tournée vers le Nord ? Ses livres de chevet : le *Tour de*

France par deux enfants dans lequel la justice, la démocratie, la raison, dispensent un enseignement pratique, mais aussi les *Pensées* de Pascal où l'absolu, sans Dieu, ne peut découvrir à l'âme qu'un paysage irrémédiablement désolé. Il y a de très fortes pages dans le roman de M. Fernandez sur le laïcisme de la III^e République, mélange de jansénisme dévoyé et de calvinisme rancunier, à travers lequel la religion des lumières allume ses flambeaux. Constance, transfuge du Sud comme la toulonnaise Adeline, nourrit son esprit aux deux sources de la Réforme et de la Révolution. Pour le corps, chétive, fiévreuse, tourmentée, quand elle ne le maltraite pas, elle veut l'ignorer.

Comment la petite auvergnate, fille de Pascal et de Jules Ferry, sera-t-elle amenée à rencontrer Porfirio ? Par l'entremise de Paul Desjardins, le président de l'Union pour la Vérité, l'organisateur des décades de Pontigny, son professeur à Sèvres. Il s'est établi entre l'élève et le maître une ardente relation d'amour pur où le vieillard et la jeune fille ne communiquent que par ce qu'il y a de supérieur en eux. C'est un petit roman platonicien auquel M. Dominique Fernandez consacre un soin très pieux. Il ne fait que favoriser, accélérer chez Constance la dérive vers l'absolu, accentuer son incompatibilité avec la vie. Constance a recueilli à Port-Royal l'héritage moral du XVII^e siècle. Elle n'épousera le faible Porfirio que par devoir, esprit d'héroïsme, pour répondre à une demande de secours, lui tendre une main qui l'aidera à "remonter sa pente". Mais pour l'amener où ? Dans quelle région sans air ?

Porfirio n'a pas eu assez de force pour assumer ce que M. Dominique Fernandez appelle sa "suditude". Manquant d'un père, il a cherché l'"être puissant et dominateur" dont il a besoin chez les femmes. Il voit en Adeline et en Constance des "matrones romaines". Rome, pour ce Sicilien, représente-t-elle le Nord ? Toutes deux, Adeline et Constance, la toulonnaise et l'auvergnate, n'opposent à un sudisme se diluant dans une impuissance d'Extrême-Sud qu'un nordisme par naturalisation, vicié dans ses origines, se dévergondant dans un cas, se desséchant et s'épuisant dans l'autre. L'opération de salut tentée par M. Dominique Fernandez au point de jonction, s'il existe, de deux civilisations antinomiques ne pouvait qu'échouer là où manquait le vrai pôle spirituel, le vrai point d'équilibre, mais en laissant à vif, sous la souveraine maîtrise de l'écriture, apparemment impassible, sous l'acuité du regard, sous l'implication personnelle du romancier dans l'aventure de ses personnages, un tourment qui donne à ce très beau roman son prix de pathétique.

*
* *

Bach a composé des "partita". En donnant le titre de *Partita* (4) à son dernier roman, M. Roger Grenier l'a placé sous l'invocation de la musique. Il s'élève de tout ce qu'écrit M. Grenier une musique douce et triste. L'un de ses premiers livres s'est appelé *Le Silence*. Cette musique est un demi-ton au-dessus du silence. *Partita* a été écrit à

la manière d'une composition musicale. C'est une autre œuvre de Bach qui donne son titre à la première partie de ce roman, l'*Art de la fugue*. M. Roger Grenier cite aussi, au cours de son récit, sans doute à dessein, les *Pièces en forme de fuguettes* de Schumann.

Partita utilise les procédés d'écriture de la fugue. Il y a entre Nicolau Arteriu et Michel Malhoc, les héros du roman, deux musiciens dont le premier est le maître du second, l'intervalle d'une génération. Le récit de M. Grenier embrasse les deux guerres de 1914 et de 1939. Dès le début, dès l'ouverture, le thème est donné. "Renoncer aux promesses, fuir, poursuivre le mirage toujours renouvelé de la femme", telle sera la vie de Michel Malhoc. Elle imite, elle reprend, par dessus deux guerres, celle de Nicolau Arteriu. "Michel, écrit M. Grenier, ne cesse de reproduire son modèle". Reproduction, imitation, le thème initial de la fugue est indéfiniment répété. Il est encore repris en variations sous forme de fuguettes, dans la deuxième partie du roman, faite de très courts chapitres où l'on voit Michel, après la disparition de Nicolau enlevé par les Allemands en 1944, alors qu'il travaillait sur le modèle de Bach l'*Art de la fugue*, partagé entre deux femmes, allant de l'une à l'autre dans le même mouvement. Dans la troisième partie, Michel Malhoc entreprend de transmettre son savoir à sa petite nièce Emma, comme Nicolau Arteriu lui a transmis le sien. Elle deviendra une très grande artiste internationale. Bach a laissé inachevé son *Art de la fugue*. Le roman de M. Roger Grenier se termine sans conclure au coin de la rue Bonaparte et de la rue Jacob à Paris. "Il ne faut pas conclure", a dit Flaubert.

Trois générations, trois vies de musiciens se déroulent dans ce roman sur des lignes différentes, mais sont liées dans la même mélodie. Ont-elles un sens ? M. Grenier pose la question en sachant bien que la réponse est négative. "A l'âge de quatorze ans, écrit-il, Schubert frappait dans son quatuor en si bémol majeur le martèlement sourd qui parcourt ses œuvres les plus graves... C'est le tempo de la mort qui avance". Il n'y a chez M. Grenier rien qui ressemble à ce martèlement. Sa phrase n'est qu'un murmure plaintif. Elle accompagne des vies qui s'écoulent et se perdent. Il écrit en pointillé, sans appuyer. Il suggère, il laisse deviner. Un mot, un demi-mot en dit plus qu'un chapitre. Emma semble avoir réussi, il n'y a pas que des vies ratées, mais est-elle heureuse ? M. Grenier laisse échapper quelques soupirs. A la fin du roman, si fin il y a, Michel Malhoc, comme Frédéric avec Deslauriers à la dernière page de *l'Education sentimentale*, échange des souvenirs avec un camarade. "On dirait que nous sommes plutôt désespérés". Sous un léger voile d'ironie, apparaît pour la première fois, au moment où l'on referme le livre, le mot longtemps retenu, longtemps comprimé, de désespoir. Il éclate, mais comme dans un sourire. L'art de M. Grenier est tout de pudeur.

*
* *

Un soir à Londres, (5) ce récit se déroule, comme *Le*

Télesiège, cet autre récit de M. Michel Mohrt, dans la demi-brume du souvenir, à l'occasion d'une rencontre entre un homme et une femme qui se sont aimés ou qui n'ont pas osé se dire qu'ils s'aimaient, à qui il est encore donné une chance de fixer le destin, qui le laissent s'esquiver, s'effiloche, se dissoudre dans une vapeur, qui n'ont jamais fait que s'adresser de vains signaux. Cet homme et cette femme avaient pu être réunis par le hasard dans la nacelle d'un télesiège, ils flottaient entre le ciel et la terre dans un air léger où il n'y avait pas de contacts, seulement des effleurements. Ils peuvent aussi bien se donner rendez-vous dans un club de Londres, un soir, au sein d'une atmosphère feutrée, traversée de reflets chauds de whisky, ouatée de murmures élégants. Il n'y a entre cet homme et cette femme, les deux personnages d'*Un soir à Londres*, que des effleurements aussi, les corps se rapprochent, les mains se joignent, les mots expirent sur les lèvres. Entre eux, il n'y a qu'échange de souvenirs, de promesses, de rêves.

La femme (Victoria) cache sous la désinvolture et de feintes brusqueries la longue mélancolie d'une vie manquée, d'un amour avorté. L'homme, lui, rêve. On l'appelle Martin, mais il ne fait pas de doute que c'est M. Mohrt, qui, il nous en a fait l'aveu dans la *Maison du père*, un livre de souvenirs d'enfance, a toujours "inventé des héros tirés de lui" et "imaginé des intrigues calquées sur ses expériences". Il a essayé de répondre dans ses romans à des questions qu'il s'est posées toute sa vie : "Qu'ai-je été ? Que suis-je ? Qu'est-ce que j'ai fait ?". Il a écrit dans *La Prison maritime* : "Une vie réussie est une vie où l'on fait ce que l'on aime. Je n'ai jamais rien tant aimé que de rêver". Ainsi y a-t-il dans *Un soir à Londres*, à l'arrière-plan d'une conversation entre un homme et une femme, mais ne pouvant en être dissocié, le fond de rêverie présent dans tous les romans de M. Mohrt.

Il en monte, dans un scintillement un peu voilé, les images de la Côte d'Azur en 1939, lorsque Martin a connu Victoria, encore petite fille, dans le milieu d'aristocrates britanniques où fréquentaient les jeunes officiers français et que M. Michel Mohrt, sous-lieutenant au Royal-Piémont, s'appêtait à se lancer dans sa *Campagne d'Italie* sur les traces d'Henri Beyle. Mais les Français ne sont pas entrés à Milan et M. Mohrt n'a pu aller applaudir le soir même à la Scala le *Mariage secret* de Cimarosa. Passent dans *Un soir à Londres*, au bord de la mer étoilée, sur une musique de slow et de tango, les silhouettes du délicieux roman qu'est la *Campagne d'Italie* et qui aurait pu être la *Chartreuse de Parme* de M. Michel Mohrt. Chris, Christophe de Saint-Lambert, le mari de la jeune femme à qui Martin-Mohrt a donné rendez-vous dans le club d'*Un soir à Londres* est l'un des Saint-Cyriens en tenue d'apparat qui disaient à la dernière page de la *Campagne d'Italie* qu'ils ne "se remettraient pas" de la défaite et qui fourniront en officiers perdus toutes les causes désespérées de la seconde moitié du XX^e siècle. Chris, ayant quitté l'armée, ressemblait à "un curé défroqué". "Il ne trouve plus sa place dans la Société, dit M. Mohrt, il n'est bien nulle part". "Il n'y a

plus d'armée" avait confié le capitaine Maurin au lieutenant Talbot dans *La campagne d'Italie* dès avant le commencement de la guerre. "Tout s'en va" répétera plus tard en écho M. Michel Mohrt dans *Les moyens du bord*, lorsque la cérémonie de l'offrande de la quenouille dans sa petite église bretonne sera supprimée : l'Eglise, comme l'Armée, dans *Un soir à Londres*, l'Angleterre elle-même...

"Que l'Angleterre était agréable quand elle était une île", écrit M. Michel Mohrt. Dans ce club où Martin-Mohrt respire le même air à odeur de cuir et d'acajou qu'il y a un siècle Thackeray et Dickens, il rêve au temps où l'Angleterre était encore anglaise, le temps où Valéry Larbaud faisait ses achats dans Bond Street qui sentait le crottin et où, à la fin du spectacle, dans les théâtres, on se levait pour entendre le *God save the Queen*. M. Michel Mohrt dit qu'il a toujours détesté la politique anglaise, qu'il la tient pour responsable de la division de l'Europe (une Europe unie, une Europe uniforme, quelle tristesse ce serait !). Il y a entre M. Mohrt et l'Angleterre depuis Fachoda, sans remonter à la guerre de Cent ans, un contentieux que Dunkerque et Mers-el-Kébir ont aggravé, mais la relation amoureuse de M. Mohrt avec l'Angleterre ne saurait se passer de ces griefs et de ces rancunes. M. Mohrt aime dans l'Angleterre sa différence et ce qui a longtemps survécu en elle d'aristocratie.

Un soir à Londres est cet adieu à la vieille Angleterre. Il ne faut pas s'y tromper. C'est peut-être cet adieu plein de mélancolie qui donne tout son sens, tout son goût de nostalgie et d'amertume à la rencontre de Martin et de Victoria. M. Mohrt, pour qui sait lire, ne le cache pas. Evoquant une visite à une exposition de tableaux de famille, où les mains de Martin et de Victoria s'étaient cherchées et réunies, il écrit : "Martin avait-il su interpréter de tels gestes ? Il lui semblait que pour la première fois dans cette salle à manger impersonnelle et grandiose qui se vidait petit à petit, les convives s'éclipsant sans bruit comme les musiciens d'une symphonie de Haydn cherchant à faire comprendre qu'il était temps d'aller se coucher, il devinait enfin le message de Vicky (Victoire). Il n'avait pas su ou voulu comprendre les signaux discrets qu'elle lui avait adressés". Demain, peut-être, le club fermera. C'est la fin d'une civilisation, mais aussi d'un temps où, entre gens de distinction, l'amour n'a pas besoin, pour se faire reconnaître, de déclarations bruyantes. Il suffit d'un geste, d'un clin d'œil, d'un changement de coloration. *Un Soir à Londres* est paré avec une exquise délicatesse de toutes les teintes du couchant.

*
* *

M. Michel Déon a ouvert en 1950 les fenêtres d'une littérature qui puait le renfermé sur le paysage merveilleux d'un lac d'Italie, et il nous a fait respirer le parfum des îles Borromées. Emile Henriot, se souvenant de sa jeunesse romanesque, fut tout attendri, mais M. Bernard Frank couvrit M. Michel Déon de ses quolibets de gamin insolent et l'auteur de *Je ne veux jamais l'oublier* recusa aussitôt l'étiquette publicitaire de "romancier du

bonheur" qu'une critique hâtive avait collée sur son livre. Il souffrait alors de blessures encore trop vives pour pouvoir être heureux, mais il est vrai qu'il cherchait dans la littérature un passeport pour s'évader, pour aborder dans des îles lointaines, où, au moins, il pourrait, à défaut de le vivre, rêver le bonheur.

Aujourd'hui, ces îles forment dans son œuvre un archipel englouti de trompeuses espérances. *Les Trompeuses espérances* (6), ce fut précisément le titre d'un roman que M. Déon publia en 1956 après s'être réveillé de ses rêves et qu'il réédite après avoir dit dans son dernier roman *Un souvenir*, que "le bonheur n'existe pas" et que "c'est fou, ce que ce mot charrie de tristesse et de désespoir". *Les Trompeuses espérances* est un roman écrit à Positano dans un de ces endroits privilégiés où l'on pourrait imaginer que le bonheur doit exister et où M. Déon avait daté, en y passant quelque temps auparavant, une des cartes postales en couleur qu'il a réunies, à une époque où la photographie n'était encore qu'en noir et blanc, sous le titre de *Tout l'amour du monde*. On pourrait se laisser abuser en lisant *Les Trompeuses espérances* par quelques images du Paris léger de la jeunesse, lorsqu'on allait boire du lait à Auteuil en joyeuses bandes matinales et que l'on montait sur les chevaux de bois à la foire des Batignolles. M. Michel Déon s'amuse à donner aux rues et aux squares les noms de ses amis. Il y a une rue Ariés et un square Guillaume Francœur. L'un des personnages du roman, un gentil professeur un peu paresseux, amateur d'autos tamponneuses, s'appelle M. Girardet. *Les Trompeuses espérances* raconte une histoire où il y a un vif appétit de fraîcheur et de pureté, une aspiration à la paix, mais où le bonheur dont on rêve éclate en morceaux de chair saignante et où, si l'on s'aime, c'est, selon le mot de M^{elle} de Lespinasse cité par M. Déon, dans le "désespoir". La jeune fille aimée cache dans ces *Trompeuses espérances*, sous un masque un peu triste, de troubles accointances avec la mort. Elle a une vie secrète. Il s'en élève d'angoissants appels. Philippe Garancière poursuit Inès, s'en éloigne, la reprend dans l'acceptation résignée de la fatalité de l'amour et l'attente du jugement dernier, à travers un récit brisé auquel l'alternance des bonds en avant et des retours en arrière, ce qui va arriver précédant ce qui s'est passé et qui ne se dévoile que peu à peu, imprime la démarche hagarde du malheur.

On entend dans *Les Trompeuses espérances* un écho nostalgique de *Je ne veux jamais l'oublier*. C'est à la fin d'un été tragique, dans le train qui ramène d'Italie en France les amants, lorsque Philippe réveille Inès "pour lui montrer les îles Borromées que l'aube teignait de rose". Il a suffi à M. Michel Déon de ces quelques mots très simples où remonte un parfum évaporé pour faire réapparaître l'image du bonheur jadis entrevue en ce lieu magique, mais c'est furtivement, presque clandestinement, sur un arrière-fond de mélancolie où toute espérance est désormais congédiée. Il y a dans *Les Trompeuses espérances* une amertume qui s'est décantée dans cette douceur triste. On prend un long plaisir à en retrouver la saveur.

*
* *

Il y a dans *La Femme de chambre du Titanic* de M. Didier Decoin (7) un étrange et fascinant mélange de *Grand Meaulnes* et de *Moll Flanders*. Le docker Horthy a gagné dans un concours du port de Cherbourg un voyage à Southampton pour assister au premier départ vers l'Amérique du fameux *Titanic*. Southampton est un rendez-vous de rêves. Il y a le rêve de Horthy. Il n'a jamais traversé la mer, ni pris le train, il va coucher dans un hôtel après avoir dîné dans une belle salle à manger sur une nappe blanche et il va voir le plus grand paquebot du monde s'élançant sur l'Océan dans le hullement des sirènes et le claquement des grands pavois. Il y a le rêve de Marie, la jeune fille mystérieuse que Horthy a rencontrée à Southampton et avec qui il partage, dans une nuit très chaste, sa chambre d'hôtel. Elle vient prendre sur le *Titanic* la place de femme de chambre que lui a cédée une de ses amies. Son rêve, c'est outre-Atlantique, le pays du Maine où il y a des rossignols, des chevaux en liberté dans les prairies, et des hommes riches pour les jeunes filles pauvres. Mille autres rêves se sont donnés rendez-vous sur le *Titanic*. Ils couleront tous dans le grand naufrage, sauf le rêve de Horthy. L'image de la jeune fille perdue dans les flots se mêle désormais à celle, scintillante, du *Titanic* paré pour ses noces avec la mer. Le rêve de Horthy est transformé, vivifié en histoire que le docker colporte à la veillée dans les cafés du port.

"Aucune histoire, écrit M. Didier Decoin, n'existe en soi. Elle ne vaut que par le souffle qui l'anime". Le souffle qui anime l'histoire que réinvente dans son rêve Horthy est le souffle même des plaintes populaires de l'antique fonds celtique où passent, dans le brouillard, des vaisseaux fantômes, de lointaines châtelaines et des amants faisant entendre une musique inconsolée. L'histoire de Horthy fait chaque soir dans les cafés du port salle comble. Il ira la chanter dans les théâtres, il entreprendra des tournées à succès dans les campagnes et dans les villes. Une nuit, à la sortie du spectacle, sur une place de Boulogne, réapparaît montée sur un cheval blanc, en habit d'amazone, la jeune fille noyée. Est-ce une vision ? Elle n'a jamais été dans le souvenir de Horthy qu'une image un peu chimérique. La seule réalité de cette image aux contours pâles et flous, dit M. Didier Decoin, était l'éclat gris des yeux. C'est dans ce regard que Horthy retrouve la jeune fille sauvée des eaux. Mais est-ce la même ? Horthy avait été troublé à certains moments de la nuit de Southampton par les accents rauques de sa voix. D'où vient, d'où monte cette voix ? D'un arrière-pays de contrebandiers, de voleurs, de recéleurs, d'escrocs, celui où Daniel de Foë a rencontré jadis Moll Flanders et où M. Didier Decoin fait dans son œuvre de fréquentes incursions. Se souvient-on des *Trois vies de Mona Ozouf* ? Mona Ozouf allumait des feux, les nuits de tempête, sur les rochers du Cap de la Hague, un pays que connaît bien M. Decoin, pour attirer et piller les navires en détresse. Marie, l'Yvonne de Galais du docker Horthy, n'était, elle aussi, qu'un joli gibier de potence.

Pouvait-on le prévoir, sauf à quelques indices ? M. Didier Decoin conduit son récit, à travers une brume complice où il avance masqué, recelant des secrets qu'il ne divulguera que pas à pas, du jour de fête de Southampton jusqu'à la plage du Cotentin, sur la limite incertaine de la terre et de l'eau, là où s'effaceront les dernières traces de la jeune fille perdue et retrouvée, mais rendue à son destin. Ce récit est fécond en enchantements.

*
* *

“On ne se répète jamais assez, disait dans *Mes Coquins*, l'avant-dernier roman de M. Daniel Boulanger un personnage dénommé M. Sénevé, et d'ailleurs, ajoutait-il, on ne peut faire que ça. A chacun sa note”. La note de M. Boulanger, c'est un air de facétie, de malice, de piquante coquetterie, mais il sait tirer aussi de son petit piano mécanique une note de gravité, voire de pathétique, et c'est elle que nous entendons dans nombre de ses récits où, loin de se répéter, comme il nous le dit dans son dernier roman la *Confession d'Omer* (8), mais balançant entre l'un et l'autre, il passe, en funambule consommé, “du jour à l'ombre”.

La Confession d'Omer se déroule dans cette partie d'ombre. On y plonge dans l'atmosphère de brume et de bars louches d'Anvers, on y découvre un paysage de canaux, de docks, de grues. Héritier des recettes de prestidigitations de P.J. Toulet et de Max Jacob, M. Daniel Boulanger nous entraîne ici, sur des pavés gluants où il glisse silencieusement, du côté de chez Simenon. Qui est Omer ? Ce jeune homme se présente : il est orphelin, il est seul dans la vie, c'est un petit voleur, il a “un immense désir de rentrer dans une communauté humaine”. Le bar de la veuve Bugle lui offre ce refuge. C'est un repaire de truands, mais une maison “discrète et familiale”. Jouet des passions fantasques de l'impérieuse Célesta, Omer y tiendra la place d'un fils et d'un amant, il y a une situation de coq en pâte. Mais le prix qu'il a fallu payer, c'est un meurtre. Omer doit poignarder avec le couteau de Tolède dont Célesta lui a fait le cadeau maudit celui qu'elle comblait jusqu'alors de ses faveurs. La scène du meurtre a lieu, au début du roman, dans un couloir sombre, la nuit. Que s'est-il passé ? Jos voulait-il tuer Omer ? Omer a-t-il tué Jos ? Tout le roman est fondé sur le trouble de cette scène initiale, sur un malaise de conscience. Omer, à la fin du roman, au moment d'être arrêté, jette un regard nocturne sur le bar de la veuve Bugle, soudain désert, vidé des faux-semblants de sa féerie de contrebande. “Jamais je n'ai été heureux”, murmure Omer avant d'aller en prison.

Que reste-t-il de ce roman de police et de magie dont un inspecteur d'Interpol et une tireuse de cartes tissent, en se cachant derrière Celesta Bugle, les fils dorés ? Dans un décor réaliste, mais qui n'a pas plus de consistance que celui d'un théâtre d'ombres, un tas de braises... La cartomancienne Rosa Lépine arrangeant les bûches de son feu dit à Omer venu le consulter : “Nous leur ressemblons, nous regroupons sans cesse nos morceaux et nos

braises”. M. Boulanger n'a qu'à souffler sur ce feu pour en faire jaillir un pétilllement d'étincelles, mais il préfère le laisser se consumer. Il s'en dégage la chaleur d'intimité d'un foyer autour duquel on ne peut que parler bas. M. Boulanger n'en dit ici pas plus qu'il ne faut. Il écrit sans inutiles fioritures, à mots couverts, sous la cendre brûlante, maniant l'ellipse et la litote en éprouvant au plus fort de ses débridements d'imagination un besoin d'ordre et d'économie, un récit très dense et très riche, l'un de ses meilleurs.

*
* *

M. Philippe Sollers a-t-il écrit dans *La Fête à Venise* (9) un roman policier ? Le sujet en est un trafic international de tableaux. Mais aujourd'hui, nous prévient M. Sollers, le roman policier étant “partout”, il n'est “nulle part”. Si le personnage qui dit *Je* dans ce roman et qui porte le nom de guerre de Froissart peut être localisé à Venise où il habite “un petit palais rose et blanc sous le soleil, allongé sur une terrasse dominant le port ou assis dans un jardin avec piscine”, à l'ombre d'un sarcophage (civilisations, vous êtes mortelles !), ce n'est que parce que Venise est la ville-étape favorite des caravanes de M. Sollers et constitue d'autre part un observatoire idéal pour exercer une surveillance sur le mouvement du monde. Ex-maoïste, M. Sollers, “néo-papiste”, s'est déclaré, lorsqu'il a publié *Femmes* en sortant du laboratoire de *Tel quel* où il s'était longtemps confiné, “tenté par la vérité”. Il nous a entraîné dans un voyage au bout de la lumière dont le terme devait être Rome. Tous les chemins mènent à Rome, proclamait-il. Nous le suivîmes dans *Portrait d'un joueur* sur un itinéraire un peu zigzaguant de Paris à Bordeaux et Genève. Le terme n'en fut que Venise où le carnaval séduisit au sens propre M. Sollers. Il déclare aujourd'hui que son retour à Venise, loin d'être le faux-fuyant que l'on pourrait croire, s'inscrit dans la programmation de ses pèlerinages “sudistes” où la Rome des papes continue à jouer le rôle d'aimant. Le réseau secret auquel appartient Froissart est comparable à ceux que tissait l'Eglise dans les temps inquisitoriaux. “Pourquoi Venise ?”, demande un journaliste. “A cause de la lutte contre les Turcs”, répond Sollers-Froissart. Pourquoi pas ? M. Matzneff, qui fonda jadis une association pour la reconquête de Constantinople, l'encouragerait dans cette croisade, ne serait-ce que pour le détourner de son rendez-vous avec le Pape. Le voyage au bout de la lumière entrepris par M. Sollers qui se plaît à affecter, après avoir imité dans sa jeunesse successivement Benjamin Constant et M. Robbe-Grillet, un certain style néo-célinien, sera-t-il encore retardé ? M. Sollers ne parle plus à Venise, face aux menaces sur le monde, que d'un “voyage au début de la nuit”. “Le monde, a dit Voltaire qu'il cite, est un chaos d'absurdités et d'horreurs”.

Les deux personnages principaux de ce roman, ce sont, nous confie M. Sollers, Stendhal et Watteau. Froissart s'efface derrière eux. Un roman du passé ? Non, rectifie M. Sollers, “Stendhal et Watteau sont des

types de toujours". Stendhal n'a-t-il pas été soupçonné par ses amis d'appartenir à la police ? Stendhal et Watteau dont l'*Embarquement pour Cythère* révèle un double jeu des plus louches entre la vie et la mort, fournissent au roman policier de M. Sollers des faux papiers pour se livrer clandestinement à la critique littéraire, à la critique d'art, accessoirement à la critique des mœurs. On lira le roman protéiforme de *La Fête à Venise* avec curiosité.

*
* *

M. J. M. G. Le Clézio oscille dans sa carrière d'écrivain entre l'infiniment grand où il a opéré des tentatives de lancée de roman épique et l'infiniment petit sur lequel il se replie dans l'observation au microscope de parcelles de réalité. C'est un va-et-vient que cette œuvre, entre le "cosmos" et le "ciron". Où trouver M. Le Clézio ? Où le fixer ? Peut-être dans un territoire irréel, un paradis rêvé où, dans une embarquée de l'imagination hors du monde moderne, dans un grand largage de lourdes amarres, il invente ce qu'il a appelé "l'aventure libre, sans histoire, sans issue, une aventure de terre, d'eau et d'air où il n'y aurait que des animaux, des plantes et des enfants", disons l'aventure pure, l'aventure pour l'aventure.

Le livre des fuites a été un premier essai dans ce genre. Mais il se terminait par un "à suivre". L'"à suivre" du *Livre des fuites* n'est-ce pas dans *Le Chercheur d'or* et, maintenant, dans *Onitsha* (10) qu'il faut le trouver ? *Le Chercheur d'or* entraînait un enfant rêveur dans une croisière magique à la recherche d'un trésor dans une île mystérieuse de l'Océan indien. Ce que cherchait cet enfant, c'était, au delà du temps et de l'espace, "quelque chose d'avant la naissance", un paradis terrestre avec son arbre sacré où était caché le secret de la vie. *Onitsha* est, dans un autre rêve d'enfant, une remontée le long du Niger, jusqu'au cœur de l'Afrique, vers une cité secrète, à la rencontre du cortège mythique d'une reine et de son peuple venus d'Égypte en des temps très anciens. C'est, dans ces deux récits, la même soif de boire à des sources impolluées, la même faim impossible à rassasier, la même passion enfantine de recréer un univers à partir d'une aventure lancée dans l'imaginaire. M. J. M. G. Le Clézio s'y donne tout entier, traçant son écriture sur un sol vierge, à la joie de conter, librement, presque, dirai-je, naïvement.

*
* *

Le "Club des longues moustaches" auquel M. Michel Bulteau a consacré une jolie plaquette (11) comprenait au début de ce siècle Henri de Régner, Edmond Jaloux Emile Henriot, Abel Bonnard, Jean-Louis Vaudoyer Francis de Miomandre, Eugène Marsan. Il avait son siège au Florian à Venise. Nul doute que Jean de Tinan en eût fait partie, s'il avait eu le temps de laisser pousser ses moustaches et de prolonger en excursions vénitienes ses itinéraires parisiens, mais il est mort à vingt-quatre ans, en 1898. Une lithographie d'Henry Bataille le montre assis, le dos courbé, les mains croisées sur ses genoux

dans une attitude qui, paraît-il, lui était familière, une canne ornée d'un fin pommeau entre les jambes, un chapeau de feutre à larges bords couvrant un visage émacié où le mal a imprimé sa marque. M. Jean-Louis Goujon à qui l'on doit de nombreuses et intéressantes études sur l'époque 1900, vient d'écrire une biographie de Jean de Tinan (12). Ce dandy a brûlé sa vie par les deux bouts en voulant, par un délicat scrupule, mettre comme il l'a dit, de la gaîté dans "l'impression désolante" qu'il donnait de lui.

Jean de Tinan est entré dans la littérature en 1894, drapé dans une cape doublée de soie, en publiant *Un document sur l'impuissance d'aimer*. 1894, c'est l'année où Barrès publiait *Du sang, de la volupté, de la mort*. Il régnait sur le Quartier latin. Jean de Tinan a été accueilli par Rachilde au *Mercury* de France, alors rue de l'Echaudé Saint Germain. Il y fit la connaissance de Gide, de Valéry, de Jarry, d'Henri de Régner, de Jean Lorrain. Il passa vite du Quartier latin et de la Rive gauche, où le guide écrit par Barrès en 1888, *Le Quartier latin, ses messieurs, ses dames*, l'aïda à se diriger dans ses premières démarches, à la Rive droite, du d'Harcourt et de la Taverne du Panthéon au Weber, point de départ de toute grande carrière de boulevardier. Il a été le grand ami de Pierre Louys. Une passion a occupé son cœur à vingt ans. Il l'a notée dans son Journal. "J'ai aimé E., c'est incontestable, follement, uniquement, éperdument, du 10 septembre 1893 au 3 janvier 1894". Cette comptabilité de l'amour est très stendhalienne. Rachilde l'appelait "le beau ténébreux".

Le premier article de Jean de Tinan au *Mercury* de France a eu pour titre *Annotation sentimentale*. Toute son œuvre romanesque, du *Document sur l'impuissance d'aimer* à *Penses-tu réussir* publié en 1897 et à *Ammienne ou le détournement de mineure* publié en 1899, est composée de ces "annotations sentimentales". Il faisait collection de sensations dans les bars et les bals, les arrosait de quelques gouttes du flacon d'éther en argent qu'il portait toujours sur lui, en exaltait ainsi la saveur. Il les analysait, les classait, en formait un dictionnaire critique. Il n'avait d'autre but que de les clarifier tout en en portant l'intensité au maximum par de savantes et subtiles méthodes. Maurras l'a appelé "un cavalier nonchalant et capricieux". Personne n'a été plus laborieux ni plus appliqué à une œuvre qu'il savait bornée dans le temps que ce jeune homme qui jouait, en affectant la légèreté, à narguer la vie. Paul Léautaud a été touché par sa sensibilité et sa simplicité. M. Jean-Louis Goujon prépare la publication de ses journaux intimes. Il gagnera à être connu.

Philippe SÉNART

- (1) *La Table Ronde*
- (2)(3) Grasset
- (4)(5)(6)(8)(9)(10) Gallimard
- (7) *Le Seuil*
- (11) *Ed. du quai Voltaire*
- (12) Plon

SEURAT, LE NOVATEUR MÉTHODIQUE

par Henri BOURBON

*"Le Phare à Honfleur", 1886
Crayon Conté réhaussé
de gouache - New York.
The Metropolitan Museum of Art.*

A quelques mois d'intervalle, les Musées de France réparent deux injustices. Après quatre cents ans, première rétrospective Simon Vouet, en 1990 ; après cent ans, première rétrospective Seurat, en 1991.

L'exposition Seurat, au Grand Palais à Paris, est un événement car elle permet d'apprécier l'importance de l'œuvre, sa place dans l'art de son temps et dans l'art moderne, son influence sur les peintres de la première moitié du XX^e siècle. Mort à 31 ans, Georges Seurat, s'il n'a pas été méconnu de ses pairs, a été, pendant une longue période, ignoré des collectionneurs, des marchands, de l'Etat français et du public. Peint en 1884, exposé en 1886, son révolutionnaire et complexe "Dimanche à la Grande Jatte", préparé par de nombreux dessins et études préliminaires, suscita moqueries et critiques ironiques de la presse. A l'étranger, on fût beaucoup plus tôt qu'en France sensible à la rêveuse grandeur et à l'émotion subtile qui naissent de ses peintures et de ses dessins. Ses tableaux les plus célèbres et les plus monumentaux qui sont aussi ses plus parfaits, audacieux et fascinants chefs d'œuvre auraient pu être conservés en

France ; ils sont tous absents de l'exposition à l'heureuse exception de la nocturne "Parade de Cirque" dont le savant statisme surprend et séduit. "Une baignade à Asnières" est à la Tate Gallery de Londres depuis 1924, "Chahut" en Hollande à Otterlo (Rijkmuseum) depuis 1922, "Un dimanche après-midi à l'Île de la Grande Jatte" à l'Art Institute of Chicago depuis 1924, "Les Poseuses" en Pensylvanie (Barnes Collection) depuis 1926, "Parade de Cirque" au Metropolitan Museum of Art de New York depuis 1930... La seule œuvre de grande dimension que possède la France "Le Cirque" est au Musée d'Orsay ; dernière peinture de Seurat, elle fut léguée par un collectionneur américain John Quinn qui l'avait achetée à Signac. La majorité des tableaux exposés provient des Etats-Unis et d'Angleterre. Les regrettables absences ne minimisent cependant pas l'intérêt des cent peintures qui montrent l'itinéraire du créateur de la théorie plastique du divisionnisme, de l'artiste dont le chromatisme et le pouvoir de la lumière furent l'obsession majeure.

On peut donc admirer à Paris pendant trois mois, outre l'œuvre magistrale par la science de la composition

excessif de situer la place de Seurat dessinateur aux côtés de Rembrandt, Goya, Prudhon, Daumier, Odilon Redon, Millet.

*
* *

Après une formation traditionnelle, en 1878, à l'École des Beaux Arts de Paris, Seurat débute par des peintures en plein air où se manifestent déjà une volonté de style, une définition des formes et où se retrouve la touche fragmentée des impressionnistes. La palette du peintre offre alors une traduction vive et transparente des vibrations de l'air dans l'instant qui passe. Mais très vite, Seurat ressent les limites de l'impressionnisme ; il découvre "la loi du contraste simultané des couleurs", les travaux scientifiques des théoriciens de la couleur Chevreul, Helmholtz, Sutter, Rood, Charles Blanc, Charles Henry. Sa démarche s'éloigne désormais de celle de Monet, de Renoir, de Sisley. Fêré de science, ses recherches le conduisent à rationaliser en quelque sorte l'impressionnisme. La réflexion se substitue à l'intuition et à la spontanéité, l'impression est soumise à la raison et à la connaissance scientifique.

La méthode divisionniste dont Seurat est l'inventeur se fonde sur la reconstitution de la lumière par le mélange optique obtenu en juxtaposant et superposant des petits points de couleur pure. Le pointillisme est mis au service d'une meilleure division des tons. Ainsi naquit une nouvelle expression de la modernité que le critique Félix Fénéon désigna sous le terme de néo-impressionnisme et dont il se fit l'ardent défenseur. Tandis que dans l'impressionnisme le mélange des couleurs est réalisé par le pinceau du peintre, dans le pointillisme il l'est par l'œil du spectateur. A Seurat se joignent Signac, Cross, Angrand, Dubois-Pillet et temporairement Pissarro

Rigoureux, Seurat veut que sa méthode permette l'élaboration d'une nouvelle esthétique qui affirme l'autonomie du tableau ; il assujettit le réel à une discipline se référant à la science, mais il ne devient pas le prisonnier d'un système dogmatique. Le monde de Seurat possède une réalité onirique, une beauté mystérieuse un peu distante ; le temps y semble immobile, les scènes de la vie quotidienne y sont chargées d'une énigmatique étrangeté.

Dans la mesure où l'art de Seurat apparaissait "hiératique et simplifié", il obtenait dans les années 1886-90 l'approbation chaleureuse des jeunes poètes symbolistes. Les théories de Seurat et ses œuvres réussirent à concilier le positivisme scientifique et l'idéalisme symboliste, ces deux tendances qui marquèrent la culture de son époque.

Comment l'art de Seurat aurait-il évolué si ce peintre inventif avait vécu aussi longtemps que Braque, Derain, Matisse ou Picasso ? Il est vain de se livrer au jeu des hypothèses, mais on sait aujourd'hui que les fauves, les cubistes, les futuristes, les abstraits ont une dette envers Seurat.

Henri BOURBON

"Parade de cirque", 1887-1888

Huile sur toile - Détail - New York, The Metropolitan of Art

et de la couleur qu'est "Le Cirque", des huiles qui révèlent la vision, le style, la technique de Seurat le novateur et qui témoignent de la puissante originalité de ce "chimiste du ton" (Henri Focillon), de ce géomètre des formes et des rythmes, qui est aussi un poète mélancolique et grave.

Ses paysages de la côte normande et de la baie de Somme sont des peintures d'une harmonie pénétrante, austère et raffinée. Des paysages très architecturés, envoûtants et intemporels, silencieux, dépouillés et sublimés, qui au-delà des apparences vont à l'essentiel. Seurat "synthétise le paysage dans un aspect définitif qui en perpétue la sensation" jugeait avec pertinence Félix Fénéon.

L'exposition fait une large part à l'œuvre dessinée et ce n'est que justice. Les cent-vingt dessins exposés avec leurs noirs intenses et leurs blancs lumineux, avec leurs frémissements d'ombre et de clarté, avec leurs traits d'une sûreté et d'une souplesse impressionnantes, font de Seurat l'un des grands maîtres du noir et blanc. Signac disait d'eux : "Ce sont les plus beaux dessins de peintre qui soient" et Apollinaire : "Faire jaillir la lumière et la vie du passage d'un crayon Conté sur du papier Ingres, voilà le dessin de Georges Seurat". Il n'est sans doute pas

THÉÂTRE II

d'André LE GALL

Henri BOURBON : Les éditions Médialogue (1) ont publié à la fin de l'année dernière, le tome II du théâtre d'André Le Gall. Le tome I comprenait deux pièces : "Y a-t-il quelque part quelqu'un qui m'aime ?" et "Qui tend le filet s'y prendra".

La première de ces pièces a été créée en 1987 sur Radio Notre-Dame, la seconde sur France-Culture en 1979, puis à la scène, en 1983, sous le titre : "Nouvelles scènes de la vie future".

Nos lecteurs se souviennent peut-être de ce dernier texte, publié en 1977 dans "France-Forum". Il s'agissait d'un échange de lettres administratives entre un professeur en retraite, pressé par l'administration de subir une interruption de vieillesse, et un fonctionnaire que la résistance obstinée du professeur exaspère et déstabilise. Ils se souviendront également de certaines des pièces de Théâtre II, en particulier de "Bonaparte en brumaire ou le Napoléon imaginaire" et du "Conquérant des mots perdus", publiées en bonnes feuilles dans "France-Forum", la première avec une préface d'Etienne Borne qu'on pourra relire dans le Théâtre II. Le volume comprend deux autres textes : "Le jugement de Constantin Le Grand" et "Ultra contre Enigma". Ces deux dramatiques renvoient également à l'histoire, celle de l'Empire romain pour "Le Jugement de Constantin", celle de la seconde guerre mondiale pour "Ultra contre Enigma". "Ultra contre Enigma" se situe en effet durant la nuit du 4 au 5 juin 1944, à la veille du Débarquement. Nous avons pensé qu'il ne serait pas inintéressant de poser à André Le Gall quelques questions que nous suggèrent son œuvre théâtrale, le choix de ses héros et de ses thèmes.

Napoléon Bonaparte, Constantin Le Grand, le Débarquement de juin 44... L'histoire est-elle votre seule source d'inspiration ?

André LE GALL : Pas du tout. J'ai écrit huit comédies dont la publication devrait intervenir sous peu. Ce qui est vrai, c'est que, même dans les comédies, l'histoire est proche.

H.B. : Napoléon, Constantin : pourquoi avoir choisi ces deux personnages que sépare un millénaire et demi d'histoire ?

A.L.G. : Je me souviens d'avoir éprouvé très jeune une espèce de fascination pour Napoléon, cette sorte de fascination qui porte l'enfant vers le personnage historique, et n'implique, bien entendu, aucune adhésion politique - la fascination qui naît de la dimension du héros, de la puissance de son action, de cette sorte d'éclat ténébreux qui faisait dire à Charles de Gaulle que "Napoléon, dans le concours des grands hommes, est toujours avant Parmentier". Cet éclat tient, je crois, à l'esthétique de la trajectoire que décrit le héros et qui fait de lui, pour reprendre encore un mot de Charles de Gaulle, celui vers qui vont "la foi et les rêves". Les esprits moraux trouveront ça tout à fait suspect. Ils auront raison. Reste que, pour faire du théâtre, Bonaparte constitue une formidable plaque de projection et ceux qui ont lu ma pièce savent qu'elle ne constitue en rien une exaltation du personnage. Ni non plus une condamnation.

H.B. : Et Constantin ?

A.L.G. : J'ai oublié comment Constantin est entré dans ma vie. En revanche, je vois bien ce qui rapproche ces deux princes. Hommes de guerre, fondateurs d'Empire, tous deux ont projeté leur œuvre dans la durée. Tous deux ont eu à conquérir l'Empire. Héritier de la Révolution, Bonaparte, par sa gloire militaire, s'est trouvé en position de proclamer, dix ans après 1789 : "La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée : elle est finie". La formule figure dans le texte de présentation de la Constitution de l'an VIII. En 306, à la mort de son père, Constance, empereur d'Occident, Constantin est aussitôt porté à l'Empire par les légions. Mais Galère, empereur d'Orient, refuse de le reconnaître comme son égal. Constantin, au lieu du titre d'Auguste, doit se contenter de celui de César. Puis, en 312, il fait la guerre à Maxence, usurpateur reconnu comme empereur par la garde prétorienne de Rome. La lutte contre Maxence prend la forme d'une campagne d'Italie qui, pour l'allure générale sinon pour le détail, fait penser à celle de Bonaparte. Face à une armée trois ou quatre fois supérieure en nombre à la sienne, Constantin gagne, comme gagnera Bonaparte, par la rapidité des manœuvres et la division des forces ennemies. En quelques mois il remporte victoire, sur victoire jusqu'à celle, décisive, du Pont Mil-

vius, le 28 octobre 312. Comme Bonaparte, Constantin avait, à ce moment-là, entre vingt-cinq et trente ans. J'imagine que Bonaparte connaissait bien la campagne de Constantin. De là à penser qu'il s'en est inspiré, il y a un pas qu'aucun propos connu de moi ne permet de franchir. Reste un parallélisme qu'il faut constater. Comme Bonaparte, Constantin a fasciné son temps. Couronné jeune, par la gloire des armes et non comme héritier d'un pouvoir acquis par voie de pure succession, Constantin, comme Bonaparte, a inlassablement chevauché à travers l'Europe, guerroyant et donnant ses lois. Comme Bonaparte, Constantin a légiféré pour les siècles et pas seulement pour son temps. Comme Bonaparte, il a fondé un Nouvel Empire, celui qui s'établira à Byzance, après que Byzance sera devenue Constantinople - Constantinople, la ville de Constantin, bâtie par lui, objet de sa vigilante sollicitude. Mais l'Empire de Byzance durera plus d'un millénaire alors que celui de Napoléon ne dépassera pas la décennie. Trait majeur de la ressemblance, l'un et l'autre ont été des législateurs religieux, des libérateurs religieux.

Tandis que Bonaparte est parvenu, grâce à une volonté dont les Jacobins autant que la papauté eurent à expérimenter l'extraordinaire détermination, à imposer par le Concordat une paix religieuse qui mettait fin à dix années de troubles et de persécutions, Constantin, vainqueur au Pont Milvius en 312, a associé son nom à ce que l'on appelle improprement l'édit de Milan de 313. A vrai dire cet édit avait été précédé en 311 d'un autre édit, de Galère celui-là, qui mettait fin à la féroce persécution lancée en 303 par Dioclétien contre les chrétiens. Les prêtres païens avaient convaincu Dioclétien que les signes de croix que les chrétiens faisaient durant les cérémonies païennes, présidées par l'empereur lui-même en sa qualité de souverain pontife (pontifex maximus), frappaient d'inefficacité les sacrifices offerts aux dieux et, par conséquent, mettaient en péril l'Empire. Dès lors, pour le salut de l'Empire, il fallait extirper l'impiété chrétienne. Huit ans plus tard, Galère avait dû prendre acte de l'échec de cette entreprise d'autant plus absurde qu'en Orient les chrétiens représentaient déjà une fraction très importante de la population. Mais c'est en 313 que Constantin a proclamé les principes qui, si l'on y était resté fidèle, eussent pu fonder durablement la liberté religieuse sur la liberté de conscience. Relisons ce que disaient Constantin et Licinius, successeur de Galère à l'empire d'Orient "... Considérant qu'il ne faut pas refuser la liberté de la religion, mais qu'il faut accorder à la raison et à la volonté de chacun la faculté des choses divines, chacun selon sa préférence... moi, Constantin Auguste, et moi, Licinius Auguste..., nous avons décidé d'accorder aux chrétiens et à tous les autres le libre choix de suivre la religion qu'ils voudraient de telle sorte que tout ce qu'il peut y avoir de divinité et de pouvoir céleste puisse nous être bienveillant, à nous et à tous ceux qui vivent sous notre autorité". Rapprochons ce texte de celui de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu

que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi". Il est aisé de voir les différences de ton et de fond. Mais le contenu pratique est le même, à savoir la liberté de religion garantie par la loi. Le Concordat organisera politiquement et juridiquement ce que la Déclaration de 1789 avait proclamé dans les principes. Cela durera un siècle, durant lequel les rapports entre l'Etat et l'Eglise, souvent difficiles, seront toujours étroits, le choix des candidats à l'épiscopat revenant en pratique au pouvoir temporel. Le modèle de cet ordre politico-religieux, fondé sur l'alliance entre le prince et l'Eglise, remonte à Constantin. Aussi bien, parmi les titres que l'on décernait à Bonaparte au lendemain du Concordat, figurait en bonne place, celui de "Nouveau Constantin".

H.B. : Est-ce à dire que les deux empereurs avaient les mêmes convictions religieuses ?

A.L.G. : Ceci est une tout autre affaire. A vrai dire la question ne comporte pas de réponse assurée dans la mesure où ces convictions relèvent du plus intime de la conscience de chacun des deux princes. Et il n'est pas sûr du tout que les textes ou propos que l'histoire attribue à l'un et à l'autre expriment exactement le fond de leur conviction. En première approximation on serait tenté de dire que Bonaparte est un homme du XVIII^e siècle alors que Constantin annonce les souverains du Moyen-Age, que le premier voit dans l'Incarnation le mystère de l'ordre social, selon un mot qu'on lui attribue, alors que le second est tout entier immergé dans le religieux comme l'était son époque. Peut-être cette opposition est-elle, elle-même, simplificatrice. Comme je n'ai pas la compétence nécessaire pour approfondir la question je me contenterai de citer deux propos que l'on attribue, le premier à Napoléon, le second à Constantin. Sollicité de communier en grande pompe à Notre Dame, Napoléon, à Sainte Hélène déclarait : "je m'y refusai tout à fait : je n'y croyais pas assez... pour que ce pût m'être bénéficiel, et j'y croyais trop encore pour m'exposer froidement à un sacrilège". Parole d'honnête homme. Excédé par les querelles théologiques qui opposaient, à Alexandrie, l'évêque Athanase à Arius, Constantin aurait sommé les deux protagonistes de s'entendre, ajoutant : "Vous pouvez conserver la communion et la paix bien que vous ne soyez pas d'accord touchant quelques points de peu d'importance". Propos de prince que la division religieuse de ses sujets excède. Cette distance est d'ailleurs celle de l'ignorance, non celle du scepticisme. Constantin ne semble pas percevoir que, en son fond, l'arianisme était la négation même de l'Incarnation. Je rappelle que Constantin ne s'est fait baptiser qu'à la veille de sa mort, et par Eusèbe, évêque de Nicomédie et chef de file du courant arien. Reste tout de même que, extérieurement du moins, Bonaparte nous apparaît sous les traits du rationaliste et Constantin sous ceux du mystique.

H.B. : "Le Conquérant des mots perdus", qui figure dans votre THEATRE II, nous montre un système politique dont le projet consiste à organiser l'amnésie culturelle en interdisant l'usage d'un certain nombre de mots. La pièce raconte le soulèvement de tout un peuple,

réveillé par un groupe de jeunes gens, qui, ayant redécouvert la culture du peuple ancien, en organise la diffusion au moyen des technologies de la communication, des technologies que l'on hésite à qualifier de futuristes tant on les voit d'ores et déjà prendre place dans la vie quotidienne. Mémoire contre amnésie : la liberté est-elle dans l'identité ou dans la table rase ?

A.L.G. : Comme toute affirmation, dès lors qu'elle se veut exclusive, l'affirmation de l'identité peut être négatrice de l'autre et donc de la liberté. Reste que l'un des cris les plus mortifères du siècle aura été : "du passé faisons table rase". L'identité niée, la mémoire effacée, reste un informe troupeau de moutons, proie de loups qui savent que pour régner il faut imiter le bêlement de l'agneau. Ces loups déguisés en agneaux auront gouverné les moutons en s'assurant d'abord de la maîtrise des mots. Langue de bois dit-on. C'est injurier le bois. Le bois a la saveur des choses vraies. L'entreprise de décervelage continue d'aller bon train.

H.B. : Cependant le totalitarisme communiste semble en voie d'effondrement un demi-siècle après le totalitarisme nazi ? Mais si le totalitarisme est en régression aujourd'hui par rapport aux années 40, on ne peut dire qu'il a disparu de la surface du globe. D'ailleurs peut-on raisonnablement espérer la disparition de la tentation totalitaire ?

Le totalitarisme n'est-il pas d'autant plus redoutable qu'il réussit à se dissimuler sous des formes diverses ?

A.L.G. : Lorsque le communisme soviétique s'est installé, suivi quinze ans plus tard du nazisme hitlérien, le totalitarisme était une forme d'oppression, sinon inconnue, du moins mal identifiée. Tirant sa force des idéologies dont il se réclamait, le totalitarisme non seulement s'est installé, mais il a mobilisé à son service des énergies aussi puissantes qu'obscurées parmi lesquelles celles de l'esprit. Pourquoi ? Parce que, libérant et organisant la violence la plus folle, il a offert aux intellectuels de jouir de cette violence, tout en leur garantissant qu'ils participaient à l'édification d'un monde meilleur, des lendemains qui chantent... etc... et autres fadaïses sanglantes. Aujourd'hui on pressent, à l'œuvre sur la planète entière, des pratiques, assises moins sur des doctrines que sur des systèmes de comportement, qui s'instaurent sournoisement en normes, mais sans proclamations, sans livres sacrés. Ces pratiques, elles aussi, pourraient bien lamener les libertés individuelles sans qu'on puisse parler d'oppression policière. Sans coup férir, l'eugénisme est devenu la référence implicite de beaucoup de choix. Les médias organisent une sélection de l'information qui pèse de tout son poids sur les sentiments et les jugements. Les logiques d'entreprise finissent par justifier l'acharnement concurrentiel des exportateurs d'armes. Les services publics se laissent aller à servir de supports à des programmes étrangers à leur vocation, dont ils assurent la promotion avec toute la puissance dont ils disposent. L'école est le lieu d'une révolution culturelle permanente, fruit le plus visible de l'idéologie de la table rase : calendrier soigneusement déconnecté des fêtes reli-

gieuses, cycles se substituant aux classes, etc... innovations nouvelles qui succèdent aux innovations précédentes, mathématiques modernes, grammaire structurale, lecture globale, histoire non chronologique... etc... ; cette incessante effervescence dissout les structures au profit des pulsions et des émotions, détruit la longue durée pour y substituer l'éphémère... Ainsi s'organise l'amnésie dès l'enfance, ainsi sont jetés sur le marché du travail, des produits, des idées, des sensations, etc... des foules exposées aux manipulations par des groupes qui, chacun dans son domaine propre, exercent le pouvoir social. Succédant aux totalitarismes globalisants de la terreur, il se pourrait que, par touches, par avancées successives, s'instaurent ces sortes de tyrannies parcellaires qui, sur fond d'anarchisme idéologique, de verbalisme individualiste et de sondage d'opinion, prendront en charge la vie et la mort des individus, se substituant à eux, en toute circonstance pour opérer les choix et prendre les décisions. Un tel système, réponse collective à la décomposition des structures de la conscience individuelle, peut ne pas s'accompagner des attributs les plus voyants des tyrannies totalitaires du XX^e siècle : camps, police politique, procès, etc... Servi par les multiples objets d'une technologie foisonnante, habile à draper ses horreurs discrètes dans les mots et les voiles de la nécessité, le système s'apparenterait assez bien à cet état social que décrivait Tocqueville dans les années 1830-1840, dans *La Démocratie en Amérique*.

Evoquant "une foule innombrable d'hommes semblables", Tocqueville écrit qu'au-dessus d'eux "s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur, mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre. Il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?"

Si l'on remplace : un "pouvoir" par "des pouvoirs" on a, peut-être, une assez bonne idée de ce qui menace. A vrai dire, le propos pourrait sembler relativement optimiste car, quelle que soit l'omniprésence de ces pouvoirs, leur pluralité laisserait encore place à une certaine marge de liberté individuelle. Mais c'est compter sans la violence des concurrences, l'enchevêtrement des intérêts, les fureurs des tribalismes, c'est compter sans l'enchaînement des causes qui exposent les foules invertébrées et manipulées à l'explosion.

André LE GALL
était interviewé par Henri BOURBON

(1) Editions Médialogue, 72 rue Bonaparte, 75006 Paris. Diffusion Le Cerf.

notes de Lecture

● Du PDP au MRP (1919-1944) de Jean-Claude Delbreil

Un livre sur le PDP ? Ah ! la belle surprise que voici !

Au fil des dernières décennies et années, on a vu fleurir un certain nombre d'études de valeur sur le catholicisme des années 30. René Rémond, Jean-Marie Mayeur, G. Cholvy, Y.M. Hilaire, E. Fouilloux, etc... ont beaucoup travaillé et fait travailler. On doit signaler, aussi, le très remarquable livre de Michel Launay sur les origines du syndicalisme chrétien et la CFTC. La CFTC : 1919-40. (Publications de la Sorbonne, 1987).

On avait fini par craindre qu'une fois de plus le PDP manque de chance et soit escamoté. L'inquiétude est passée. J.C. Delbreil a consacré au PDP sa thèse de doctorat ès lettres et il vient d'en livrer en librairie une version dite "réduite". Elle compte quelque 480 pages ! Voici une étude sérieuse, méthodique et savante.

J.C. Delbreil a tout lu de ce qu'ont publié le PDP et ses membres. Il a fouillé scrupuleusement les archives publiques et les fonds privés. Il nous rapporte le résultat de ses recherches avec minutie, avec une froideur de

notaire.

Sa relation commence aux commencements. Encore qu'il ne s'attarde pas trop sur les "origines lointaines", sur cette "évolution historique complexe qui remonte en particulier au XIX^e siècle et s'inscrit dans un ensemble de courants qui sont ceux notamment du Catholicisme Social, du Catholicisme Libéral et de la Démocratie Chrétienne" (p. 11). Ainsi, avant même qu'ils n'entrent en scène, les "démocrates populaires" ne sont pas un bloc. Une nébuleuse plutôt !

Puis les conditions et l'environnement de la naissance du PDP (Congrès des 15-16/11/1924) nous sont présentés par le menu. Particulièrement notable est l'analyse de la doctrine du PDP. Elle souligne que celle-ci vient de "foyers doctrinaux" (p. 105) divers. Dont l'assemblage ressortit davantage du "bricolage" que de la "synthèse", ce me semble. Car, enfin, Sturzo, Prelot et les thèses "popularistes", le "personnalisme" de Paul Archambault - qui précéda celui de Mounier et qui a été injustement

éclipsé -, Maurice Hauriou et sa théorie de l'Institution (p. 118), plus Maurice Blondel, plus Jacques Maritain, voire Bernanos, tout cela s'agence-t-il, vraiment, ensemble de manière cohérente ?

Non moins intéressants la relation de l'assise sociologique de départ - classes moyennes et indépendantes, d'abord -, de l'implantation régionale - une quinzaine de départements ont les moyens d'une action autonome - et, surtout, l'inventaire des organes de presse disponibles ou sympathisants (p. 79-94) avec les luttes d'influences que dut et sut livrer le PDP à leur propos.

En définitive, ces "démocrates-chrétiens" se révélèrent plus habiles et efficaces dans la conquête des médias - au moins jusqu'à un certain point - que dans la gestion du pouvoir de l'Etat. Le comble étant que celle-là ne leur servit guère pour s'affirmer dans celui-ci.

Après cette première partie consacrée aux "forces" et à la "doctrine" de départ, la deuxième radioscopie les années de l'apogée, sous le titre "L'affirmation : 1924-1932". C'est l'heure heureuse. Ou presque.

Encore que le PDP ne représente qu'environ 3 % du corps électoral, il s'impose comme le signe de l'émergence d'une nouvelle sensibilité politique. Malgré ses flottements internes et ses divisions, il parvient à se distancier de la Droite. Le conflit avec "L'Action Française" l'y aide. Il fait montre, aussi, d'une "originalité" (p. 194) dans le domaine social. Surtout, il adhère à la politique de Briand et, creusant l'écart avec la Droite nationaliste, il prône une "politique transnationale" (p. 265).

Oui mais, ce "centrisme" déconcertant a l'art de défaire en un instant ce qu'il a construit longuement. Ainsi, quand Briand, dont les "démocrates populaires" avaient appuyé la politique étrangère sous les attaques de la Droite, se présente à la Présidence de la République en comptant sur leurs suffrages, le groupe parlementaire se divise entre une *Droite* et une *Gauche*" (p. 201). Briand est battu, Paul Doumer élu. Déconcertant, ce PDP !

L'apogée n'aura duré que huit ans. "Les élections de 1932 marquent un certain recul pour le PDP" (p. 276). Le temps du "déclin et de la métamorphose" (1932-1944) commence, déjà. Il va être celui de la division grandissante.

Face au 6 février, "un certain *éclatement* des attitudes est apparu, révélant des différences de tempérament politique et les divisions du Parti depuis des sympathies modérées traditionnelles jusqu'à d'autres orientées au Centre Gauche" (p. 282).

Face au Front Populaire victorieux, le PDP, qui constitue un des groupes les plus faibles, réussit à adopter une "attitude très légèrement démarquée par rapport à la Droite" (p. 319), une "attitude ni négative, ni démolisseuse" (p. 318). Toutefois, cela ne va pas sans tensions. "Une *passé d'armes* a lieu entre Cornilleau et Teitgen" (p. 323).

Si, face au national-socialisme et au fascisme italien, les "démocrates populaires" sont, souvent, résolument hostiles et, en tout cas, moins sympathisants que la moyenne des catholiques, la Guerre d'Espagne ne manque pas de susciter certaines contradictions (p. 420).

Il en sera de même face à Munich. Auguste Champetier de Ribes, ministre de Daladier, fera partie du "clan des bellicistes" (p. 402) adversaire de Munich et l'Ouest Eclair y verra l'esprit de la SDN. Le groupe PDP se cassera, aussi, le 10 juillet 1940, à Vichy. Il est vrai par non concertation, peut-être. Puis, la très grande majorité des PDP entreront dans la résistance.

Et après ? En 1944, la "nouvelle vague des PDP", celle des années 35, G. Bidault, Ph. Teitgen, G. Hourdin, etc... signifieront au PDP qu'il doit mourir. Il s'y résignera à l'arraché. Divisé une fois de plus. De ces PDP davantage que de Gilbert Dru, d'après J.C. Delbreil, naîtra le Mouvement Républicain Populaire qui tentera une autre manière de "centrisme" : la Troisième Force.

Arrivé à la conclusion, avec sa distanciation qui ne se dément à aucune ligne et qui, d'une certaine manière, ne va pas sans quelque excès, car elle donne à ce livre une austérité de procès-verbal peu attractive, J.C. Delbreil évalue : "C'est plutôt un échec partiel et relatif", observe-t-il, avec nuance. Et, c'est l'impression qui se dégage, en effet, de ce long voyage à travers le PDP et le paysage politique de ces années.

En outre, l'aventure du PDP laisse un sentiment de tristesse. Les résultats immédiats sont faibles. Peu de ministres : un "ministre des pensions", un "sous-secrétariat aux affaires étrangères" ! Peu d'influence décisionnelle. Une image détestable de versatilité permanente : "parti chauve-souris" raillaient ses adversaires. Une succession de velléités !

A lire J.C. Delbreil, on comprend les diatribes méprisantes d'E. Mounier à l'encontre des "démocrates-chrétiens". Précisément, étant donné ces circonstances on eût aimé que J.C. Delbreil nous trace le portrait de quelques-uns de ces hommes. Qui étaient-ils ? Qu'est-ce qui faisait, par exemple, agir et prendre des risques à Champetier de Ribes, à Cornilleau et aux autres ? Au fil de ces 480 pages, on apprend tout sur le PDP, on ne rencontre aucun de ses membres.

C'est dommage. Probablement, ce mode d'approche contribue-t-il au sentiment de pitié plutôt que de sympathie que l'on éprouve pour ce parti qu'on finit par subir comme "une étape indispensable" (p. 446) à "l'affirmation d'une tonalité nouvelle dans la politique française" (id), mais une étape tristounette. Ses hommes ne valaient-ils pas mieux ? On aimerait percer ce secret.

Quant aux causes de l'échec, trois apparaissent dans ce livre. Evidemment, l'hétérogénéité insurmontable des traditions politiques à l'intérieur même de cette famille restreinte : les "démocrates-chrétiens". Non moins évidemment, l'intransigeance des "républicains". Ceux-ci n'ont cessé de faire barrage. Le PDP accepte la "laïcité".

On exige de lui qu'il accepte le "laïcisme", en somme. Quand R. Cornilleau lance son fameux : "Pourquoi pas ?" (pourquoi ne pas gouverner avec les socialistes ?), en 1932, ce sont des propos soupçonneux contre le "cléricalisme social" (Marceau Pivert), contre ces "cléricaux d'après guerre, reprenant avec plus de prudence et d'habileté le programme du Sillon" (p. 220) qui lui répondent (p. 220).

En plus, et peut-être surtout, la *Hiéarchie catholique ne donne pas réellement son appui*. Certes, dans les années 30, l'épiscopat a été renouvelé en profondeur par le nonce Mgr Maglione. L'épiscopat n'est donc pas hostile. Mais, depuis Léon XIII, le Vatican a décidé la "reconquête de la société française, non par la politique mais par le "social". Du coup, le PDP n'est pas le vecteur privilégié.

Aussi bien quel intérêt les chamailleries entre Cornilleau et Teitgen, en ce juin 1937, autour du bilan du Front Populaire quand le X^e anniversaire de la JOC remplit le Parc des Princes et quand le cardinal-légat de Pie XI, Mgr Pacelli, est reçu, avec tambours et trompettes, par le gratin anticlérical ?

Le drame du PDP est alors de paraître une formule archaïque. En prenant soin, à chaque étape, de le situer dans les multiples courants catholiques J.C. Delbreil met en lumière ce fait. D'ailleurs les hommes d'avenir le

sentent ainsi. Georges Bidault cultive surtout "L'Aube" et il conseille à Georges Hourdin de préférer "Temps Présent". Quant à Francisque Gay, il lance les "Nouvelles Equipes" où toute la militance - ou presque - catholique se précipite. Aurait-elle continué ?

A ces trois causes s'en ajoute, probablement, une autre. Le PDP a une doctrine. Il n'a de mythe ni fondateur ni prospectif. Il est, par essence et intrinsèquement, "centriste". Il accumule les "ni-ni". Sans pouvoir les pratiquer réellement. On ne mobilise pas l'opinion, même modérée, par des exclusives. Vrai problème d'un "centrisme" que cette difficulté à se donner des mythes d'action. Plus tard, le MRP bénéficiera d'une grande peur - le communisme - et d'un grand espoir - l'Europe -. Le PDP n'a pas eu cette chance. Il y avait mieux placé que lui pour faire barrage au communisme, et l'Europe n'était plus de saison à partir de 1932. Au surplus, pour le MRP, non plus, ces mythes ne furent de bons supports que l'espace de quelques saisons.

La question reste posée : à quoi donc des "centristes" peuvent-ils faire rêver ?

René PUCHEU

Jean-Claude DELBREIL - Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France - le Parti Démocrate Populaire des origines au MRP 1919-1944 - Publications de la Sorbonne, 1990.

● Un ambassadeur pas comme les autres

Libéral et royaliste, polyglotte avec une préférence pour le français qu'il parle et écrit à la perfection comme ses compatriotes Ionesco et Cioran, "ambassadeur juste le temps d'une illusion", Alexandre Paléologue est vraiment un homme peu ordinaire. Cela veut dire extraordinaire. D'abord pour avoir su survivre à tant de catastrophes qui ont frappé son pays. Né en 1918 - date de naissance aussi de la Grande-Roumanie -, il a grandi sous Maniu, la Petite-Entente, le roi Carol, le très ambigu maréchal Antonescu, il a traversé la guerre sans blessure, fait ses débuts de diplomate de carrière peu de temps avant la démission forcée du roi Michel en 1946. Il a connu ensuite les années terribles, la persécution, la prison, l'exil intérieur. Or, quand il débarque à Paris en décembre 1989, on voit ce naufragé, sorti d'une tempête sauvage, souriant, pareil à lui-même, sans une égratignure, habillé pour une soirée de gala, en parfait homme du monde. Il vient plaider devant Mitterrand et M^{me} La-lumière, devant la France et l'Europe, la cause de la plus étrange des révolutions, dans l'espoir, partagé par ses amis intellectuels du "Dialogue social", que la Roumanie, débarrassée de son tyran, connaîtra enfin les bienfaits de la démocratie avant ceux de la prospérité.

Quelques mois suffirent pour qu'il déchantât et que le

monde s'aperçût de la tricherie, des manipulations, des mensonges de ceux qui avaient pris le gouvernail. Sans hésitation, de représentant du gouvernement, Paléologue se transforma alors en représentant de son peuple, de la jeunesse, de l'élite de la Roumanie, qui n'acceptaient pas, n'acceptent toujours pas le fait accompli. Il dénonça d'abord discrètement, puis publiquement, les massacres des Hongrois de Tirgu Mures, organisés par la Securitate mais camouflés en "conflit inter-ethnique" par les autorités et interprétés comme tels par la plupart des journaux occidentaux. A Iliescu qui le rappelle à Bucarest, il répond "Monsieur le Président, un diplomate n'est pas un perroquet, il décide de l'attitude qu'il juge le plus adéquate et le plus favorable aux intérêts de son pays". Iliescu aimerait pourtant le garder encore comme alibi, mais Paléologue précipite sa révocation. L'exil ne lui fait pas peur, il est chez lui à Paris qu'il avait visité pour la première fois en 1937. Déçu ? Oui, mais stoïque. "Les motifs de déception entre la Roumanie et la France ont été réciproques", dit-il. "Pour ce qui me concerne personnellement, il est vrai que le fait que Monsieur Mitterrand n'ait pas répondu, conformément aux usages diplomatiques à ma demande d'audience d'adieu après ma révocation... ce fut une déception politique". Mais est-il d'usage diplomatique de recevoir un ambassadeur

rebelle alors qu'on veut maintenir avec son pays, malgré tout, des relations d'Etat à Etat ? Malgré tout, auprès de l'opinion, dans les milieux politiques et intellectuels français, Paléologue bénéficie toujours de beaucoup plus de crédit que, en dépit de leurs pirouettes et leurs sourires qui se veulent séduisants, Iliescu et Petre Roman.

Les *Mémoires* qu'Alexandre Paléologue nous livre sous forme d'entretiens avec deux amis journalistes (1), ces *Mémoires*, contés avec humour et nonchalance, sont une excellente introduction à l'histoire de la Roumanie, de l'entre-deux-guerres jusqu'à ces derniers jours. Ainsi, grâce à son témoignage, on connaîtra mieux la "spécificité roumaine" des années trente, c'est à dire l'engagement de la fine fleur de l'intelligentsia de Bucarest dans la droite radicale et extrémiste, celle dont la force de frappe fut la *Garde de fer*. Cet extrémisme droitier, apparenté au fascisme italien, était d'autant plus frappant que, par ailleurs, la vie culturelle de la Roumanie était orientée vers cette France dont les plus grands intellectuels subissaient à la même époque l'influence de la mythologie communiste. Eliade et Cioran, appartenant à cette génération, avaient pour maître à penser le professeur Nae Ionescu, idéologue du Mouvement, qui exaltait l'idée d'une "roumanité régénérée", purifiée par la violence. Ils n'aimeront pas rappeler ce "péché de jeunesse". Paléologue l'explique par l'influence du post-romantisme allemand, celle de Fichte, de Schelling, de Scheler, qui célébraient la nation en tant qu'entité biologique et collectivité spirituelle créatrice.

L'engagement passager de l'élite roumaine dans cette idéologie dont on retrouvera les relents brutaux après la chute de Ceausescu dans l'agressivité de l'association nationaliste *Vatra Romaneasca*, dont on n'ignore pas les liens avec la Securitate, eut aussi ceci de spécifique qu'il n'excluait pas chez ses protagonistes intellectuels le scepticisme et des voiles-faces inattendues. Surtout chez les Phanariotes, ces Gréco-roumains, héritiers de Byzance, tels Paléologue lui-même, qui ont joué un rôle si important dans l'évolution de la Roumanie moderne. Ils ne cessaient pas de se poser, en tant que spectateurs ou acteurs de l'histoire tourmentée de leur peuple, en paraphrasant le mot de Montesquieu, la question "comment peut-on être roumain ?"... "Condition ingrate, presque injuste", dit Paléologue. Il pourrait citer la petite annonce qu'un esprit plaisant attribua à Ceausescu au moment où sa politique pseudo-indépendantiste était à son zénith : "*Echangerais volontiers souveraineté nationale contre situation géographique meilleure*".

Le film que la mémoire de Paléologue nous projette de sa vie et de celle de son peuple est plein de suspens, de tournants imprévus, d'événements tragiques et comiques. On l'y voit journaliste, metteur en scène, conspirateur, prisonnier condamné aux travaux forcés, exilé volontaire s'enfermant dans sa bibliothèque pour traduire Shakespeare et écrire un essai sur Proust, jusqu'à ce jour du 19 décembre 1989 où le téléphone sonne chez lui. C'est le jour après le massacre de Timisoara qui a été

la goutte faisant déborder le vase de la patience du peuple. Il décroche et entend une voix très faible, très lointaine : "Moskwa, Moskwa, Moskwa". Il finit par comprendre que c'est un vieil ami, l'écrivain dissident moldave Ion Drutza, - qui avait joué un rôle important dans la lutte pour l'adoption de l'alphabet latin et la reconnaissance du roumain comme langue officielle de cette province annexée par Staline en 1945 - qui l'appelle. "Je vous parle de la part de Monsieur Gorbatchev. Il m'a chargé de vous demander ce que vous savez des événements de Timisoara". Gorbatchev n'avait-il pas une ambassade à Bucarest ? "Si, si, il y a son ambassadeur. Mais il ne se fie pas aux rapports officiels".

Paléologue n'a pas le temps de s'enquérir de l'origine et des raisons de ce curieux appel. Car les événements se précipitent ; après la disparition de Ceausescu, il se retrouve à la Télévision, prenant le micro de la main du poète Mircea Dinescu, héros de la journée révolutionnaire, car celui-ci n'est pas un bon orateur. Puis, indescriptible bousculade, la ruée des opportunistes. Il y a dans les *Mémoires* une cinquantaine de pages de témoignages et d'analyses brillants sur ces journées fantastiques que j'aimerais citer tout entières. Un défilé sur la scène d'hommes de tous âges et de toutes conditions, dont les moins pittoresques ne sont pas les membres du haut clergé, autour du Patriarche, qui, l'avant-veille, avaient encore adressé un télégramme d'hommage à Ceausescu et qui déclarent à présent, sans broncher : "*Nous avons eu le courage de ne pas être des martyrs*". Certes, ce courage-là, beaucoup de gens l'ont eu en Roumanie et qui saurait le leur reprocher ? Paléologue rencontre aussi Dimitri Popescu, directeur du journal du Parti, "l'un des complices les plus lourdement responsables du régime Ceausescu", qui vient à son tour "saluer le peuple victorieux et conspuer le tyran". Puis c'est le tour des dirigeants de la *Securitate* qui viennent prêter allégeance au nouveau régime. Le metteur en scène, Sergiu Nicolaescu, grand profiteuse de l'ancien régime, "bomba le torse et se donna pour un héros de la révolution".

Suit le merveilleux portrait en quelques mots du *barbu* Genu Voican, l'un des auteurs de la triste parodie télévisée du "procès", se nommant lui-même au poste de vice-premier ministre. Paléologue nous apprend que Voican descend d'une famille princière par sa mère, qu'il fit partie dans sa jeunesse d'un groupe d'écrivains "oniristes", lecteur passionné de René Génon (le philosophe ésotérique français qui se convertit à l'islam) et grand admirateur de Khomeïni. Pour Petre Roman, Paléologue a d'abord de la sympathie, ses manipulations ne lui sont apparues que plus tard et il n'aura la révélation de la médiocrité du personnage et de ses limites que lors d'un colloque, organisé au printemps 1990 par "Libération" à la Sorbonne, où Roman faisait "bien pâle figure à côté du Polonais Geremek, du Hongrois Janos Kis et des gens venus de Prague et de Berlin".

C'est Silviu Brucan qui proposa l'ambassade de Paris à Paléologue. Celui-ci connaissait le vétéran stalinien, en disgrâce pour avoir signé en 1987 une "Lettre ouverte à

Ceausescu” protestant contre la répression féroce de la grève ouvrière de Brasov. En même temps qu’on fait appel à Paléologue, deux de ses proches amis libéraux, Andrei Plesu et Mihail Sora sont nommés l’un ministre de la culture, l’autre ministre de l’enseignement. Il est donc en droit de penser que les nouveaux dirigeants choisiraient leurs collaborateurs en fonction de leur qualité intellectuelle et non d’après des critères politiques.

Paléologue confirme que, dans le monde intellectuel roumain il n’y a eu jusqu’aux derniers mois du régime Ceausescu que bien peu d’opposants affichés. Lui-même avait quelques amis parmi les dissidents émigrés, dont la plupart, comme Paul Gomba ou Tanase, avaient d’ailleurs choisi Paris comme lieu d’exil. Il ne participait cependant pas à leurs activités clandestines. Il achetait

l’essentiel de l’indépendance d’esprit qu’il avait toujours gardée en glissant dans tous ses écrits quelques citations empruntées aux “Oeuvres complètes” de Ceausescu. A ce prix, il pouvait parler de Platon ou de Proust comme si le marxisme et le communisme n’avaient jamais existé. Ni militant ni héros, mais ne s’étant pas sali les mains, il a réussi à rester un homme libre. Ce qui le qualifie pour témoigner du désir des meilleurs de son peuple de rejoindre, après tout et malgré tout, la marche de ses voisins occidentaux vers l’Europe.

François FEJTO

(1) Alexandre PALÉOLOGUE, avec M. Semo et C. Tréan, Souvenirs merveilleux d’un ambassadeur des Golans, Balland, 1990.

● La Grèce antique à la découverte de la liberté de Jacqueline de Romilly

Le miracle grec est contagieux. Jacqueline de Romilly accompli dans ce petit livre - moins de 200 pages - celui d’allier l’élégance de l’écriture à la rigueur de la méthode, de faire preuve d’autant de sûreté que de subtilité dans la lecture et l’interprétation des textes à la lumière de la réalité sociale et politique de l’époque, de nous rendre attentifs à la signification de menus indices - apparition ou absence de certains mots, évolution de leur sens... - tout en nous invitant à une méditation, toutes fenêtres ouvertes sur le grand large, sur le thème de la liberté dans sa dimension politique et philosophique. Grâce soit rendue à l’auteur de nous remettre en présence de ces textes fulgurants, dont l’éclat perce l’épaisseur des deux millénaires et demi qui nous séparent. Miracle, encore et toujours, que leur actualité, preuve de leur immortalité !

Ce petit livre est donc tout à la fois un modèle d’œuvre historique et plus que de l’histoire.

Certes, “La Grèce antique à la découverte de la liberté” n’est pas le gros volume, appareillé, phrase par phrase, de notes et de références exhaustives aux sources et à la bibliographie des innombrables historiens et commentateurs, que certains, peut-être, auraient attendu d’une helléniste à la réputation confirmée, sanctionnée par une brillante carrière universitaire, qui lui valut in fine l’attribution d’une chaire au Collège de France et, plus tard, l’honneur d’être la deuxième femme admise à l’Académie française. Mais, précisément, nourries de l’érudition accumulée au cours de toute une vie de recherche consacrée à l’historien Thucydide et aux siècles privilégiés (le V^e et le IV^e avant J.-C.) de la Grèce antique, quelques pages limpides suffisent pour retracer et dater les diverses étapes de la genèse d’une grande idée - appelée d’ailleurs ultérieurement à se développer encore et à s’approfondir grâce à l’apport de la tradition judéo-chrétienne.

L’œuvre se situe donc bien à la pointe la plus avancée

de la science historique moderne, celle qui s’attache à décrire et à comprendre l’évolution des mentalités et de la pensée. Domaine dans lequel l’Ecole historique française a joué un rôle de pionnier et s’est particulièrement illustrée, depuis les fondateurs des “Annales” dans les années trente (exemple-type, parmi beaucoup d’autres : “Le problème de l’incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais” de Lucien Febvre) jusqu’aux maîtres contemporains (dont beaucoup de médiévistes, tels Georges Duby ou Jacques Le Goff, mais aussi, pour en revenir à l’Antiquité, un historien, Bottéro, notamment lorsqu’il s’est attaqué au grand sujet de “La naissance de Dieu” chez les Hébreux, avec une technique et une méthode très proches de celles utilisées par Jacqueline de Romilly, et des résultats aussi convaincants).

Ainsi, aux antipodes d’une logique formaliste et d’un rationalisme abstrait, nous est-il donné d’assister, fascinés, au spectacle de l’élaboration d’une pensée - celle dont, pour une grande part, nous vivons encore aujourd’hui -, qui se forme et s’affine à travers les vicissitudes et les tragédies de l’Histoire. Au début du V^e siècle, les guerres médiques font découvrir aux Grecs, et singulièrement aux Athéniens, que “la première liberté” (p. 37) est “l’indépendance nationale”. D’où l’importance de la Cité et la conviction que la liberté est inséparable de “l’appartenance” à cette entité : elle est alors conçue comme “participation” au pouvoir et non comme “protection” contre ce pouvoir. Les Grecs en déduisent rapidement que “liberté” et “démocratie”, c’est tout un : “l’Etat, c’était eux” (p. 37). A travers Hérodote, l’historien de ces guerres, et Eschyle, qui en fait le sujet de ses tragédies, les Grecs aperçoivent la raison de leur supériorité sur les Barbares : dans “les Perses”, le Grec Démarate explique au Perse Xerxès, interloqué, que le dévouement à la Cité est à ses lois est plus efficace dans la guerre que la peur du maître et de son fouet.

Puissent ces quelques indications donner l’envie au

lecteur de parcourir, guidé par Jacqueline de Romilly, la suite de cet itinéraire, au long de près de deux siècles, en côtoyant et lisant Périclès, Sophocle, Thucydide, Euripide, Socrate, Platon, Démosthène, Aristophane et tant d'autres ! A travers la révolte des cités grecques contre le joug d'Athènes, les tensions et les luttes civiles, la guerre du Péloponnèse et la défaite, le concept de liberté devra intégrer les enseignements résultant du heurt de la liberté d'une cité contre celle des autres, de l'opposition entre pauvres et riches, des illusions et des méfaits causés par les démagogues... jusqu'à ce que, recrutée d'épreuves, politiquement vaincue - et de manière irrémédiable - Athènes découvre et cultive la liberté intérieure, et, après avoir perdu à jamais toute possibilité de briller de nouveau dans la guerre et la politique, allume la flamme - qui ne s'éteindra plus - de la philosophie. Jusque' alors réservés à Zeus, les mots "eleutherias" et "eleutheriotès", désignant "cette liberté d'allure ou d'esprit qui va avec le courage et la générosité" (p. 158), s'appliquent aux hommes à partir de Xénophon ou de Démocrite (début du IV^e siècle) (p. 158). "La liberté devient vertu" (p. 157). Il importe à l'Homme de ne plus être esclave des passions, de la volupté, de la peur ; de se comporter en homme libre face aux épreuves (Diogène, réduit à l'esclavage, se considérera comme "maître de son maître"), y compris celle, suprême, de la mort (à l'exemple de Socrate, dont ce serait un contresens d'assimiler l'absorption de la ciguë à un suicide).

Face au destin, la liberté humaine conserve un rôle, fût-ce celui d'accepter le sacrifice ou la mort voulus par les dieux. Au fatalisme d'Hérodote succède le scepticisme quelque peu ironique de Thucydide vis-à-vis des oracles. Tout finit même par se passer comme si la contrainte divine contribuait à exalter et à approfondir les notions de liberté et de responsabilité humaines. Sophocle soulignera même qu'Antigone "agit seule, de façon autonome et en se décidant seule", utilisant le mot "autognôtos", "qui ne se rencontre nulle part ailleurs en grec" (p. 193). Désormais, et jusque sous l'occupation romaine, au II^e siècle, ces idées assureront, au-delà de la mort politique de la Grèce, la pérennité, le prestige et la domination de son style de vie et de sa civilisation

Est toutefois demeurée inchangée tout au long de cette période l'institution de l'esclavage. Pourtant, à partir de la fin du V^e siècle et pendant le IV^e, jaillissent des idées qui en secouent les bases : ainsi, pour le rhéteur Alcidas : "La divinité a fait tous les hommes libres, la nature n'a créé personne esclave" (p. 175). Surprenante avancée

qu'une telle affirmation, d'une tonalité quasi pré-chrétienne, que l'on retrouve également, concernant cette fois l'attitude vis-à-vis des étrangers, chez le sophiste Antiphon : "Le fait est que, par nature, nous sommes tous et en tout de naissance identiques, Grecs et barbares..." (p. 180).

Comme si la pensée grecque, s'évadant d'une histoire au sein de laquelle pourtant elle était enracinée et avait puisé son aliment, anticipait sur les mondes et les civilisations à venir, justifiant la foi en l'universalisme, en "l'existence d'une certaine logique éternelle" (Paul Veyne). Telle est bien la conclusion de l'auteur qui, ce faisant, donne à son livre une dimension, une signification, une portée excédant celles d'une œuvre historique stricto sensu.

Est-il justifié d'établir ainsi un pont entre le passé et le présent, d'utiliser à la construction d'une philosophie les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre d'une méthode scientifique rigoureuse ? Lors d'un forum organisé au Mans, en octobre 1990, par le journal "Le Monde", sur le thème "Les Grecs, les Romains et nous", Paul Veyne, précisément, lui aussi historien et professeur au Collège de France, avait rappelé l'opposition entre "le camp Raymond Aron-Jacqueline de Romilly" et ceux (dont Michel Foucault) qui, par principe, se méfient de la rationalité, des prétendues leçons que dispenserait l'Histoire, de la notion de progrès, de l'optimisme hérité du Siècle des Lumières ("Un jour tout sera bien, telle est notre espérance").

Nul doute qu'à ce grand débat, Jacqueline de Romilly apporte avec "La Grèce antique à la découverte de la liberté" une contribution majeure. Historienne scrupuleuse, soucieuse de ne pas commettre d'anachronisme dans la lecture et l'interprétation des textes, consciente des développements ultérieurs de la notion de liberté que les penseurs de l'Antiquité grecque ne pouvaient soupçonner (pp. 187-188), elle n'hésite pas à mettre en lumière la portée universelle de leurs méthodes et de leurs découvertes. La passion mise par eux à "transposer chaque expérience en idées" (p. 195) a une "valeur formatrice". Quels que soient ses échecs ou ses erreurs, "l'expérience grecque... poursuit encore aujourd'hui son cours et porte à jamais ses fruits, sans lesquels notre vie moderne serait tout autre" (p. 183).

Jean AUBRY

Ed. de Fallois - Paris-Octobre 1989

● Weygand de Bernard Destremeau

Voilà un peu plus d'un quart de siècle, le 28 janvier 1965, s'éteignait un "Preux" comme Roland et un "Sage" comme Olivier : le général Weygand, mort à 99 ans et inhumé à Morlaix, aux côtés de sa femme.

Ce général hors du commun sous deux guerres mondiales, traversa le siècle. Il suivit une carrière militaire et politique hors série, longue et jalonnée d'épreuves et d'honneurs que retrace avec bonheur, talent et objecti-

vité, un ouvrage richement documenté et illustré, grosse brique de 843 pages, fourmillant de mille faits contrôlés et anecdotes savoureuses. On le doit à Bernard Destre-
meau, officier de chars dans l'armée de Lattre, ancien diplomate, député, ministre, célèbre tennisman n° 1 en 1934-1954.

Une chape de silence recouvre le "mystère Weygand", né dans l'indifférence, mort dans l'ingratitude, victime des cruelles "raisons d'Etat" qui ne sont pas celles du cœur.

Sa naissance mystérieuse fut déclarée sous le seul prénom de Maxime, à la mairie de Bruxelles, le 23 janvier 1867, de parents inconnus, sans frère ni sœur, ni famille même lointaine.

Elevé jusqu'à l'âge de 7 ans par une dame Saget, ce "fils de personne" est placé en tutelle en 1874 à Marseille, chez David Cohen, négociant juif aisé, qui a pour maîtresse Thérèse Denimal. On dit à cet enfant adultérin qu'il s'appelle Maxime Denimal. Il signe parfois Maxime "dit de Nimal".

Baptisé en 1877, à 10 ans, à Vanves, c'est seulement le 18 octobre 1888 que Maxime dit de Nimal est reconnu légalement par François-Joseph Weygand, comptable de David Cohen, un nom qui claque comme un étendard de cavalerie et qui n'est celui ni de son père, ni de sa mère, ni de son tuteur. Le 3 décembre, il est naturalisé.

Reconnu par un Français, il peut servir comme jeune officier dans un régiment français. A sa sortie de Saint-Cyr, il sera sous-lieutenant au 4^e Dragons à Chambéry, avant St Etienne et Lunéville, puis instructeur à Saumur.

En fin de compte, un choix de cinq hypothèses est retenu et analysé par Bernard Destre-
meau (entre autres, l'impératrice Charlotte ou Léopold II de Belgique, coureur de jupons et bambocheur), sans qu'aucune preuve indiscutable ne lui permette de conclure formellement, même s'il reconnaît plausible la thèse faisant du couple de Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, et d'une Mexicaine, les parents naturels du futur général.

Weygand a toujours dit qu'il ignorait ce qu'il en était, avec une sincérité de ton convaincante. A de rares confidents, il lâcha : "Ah, si vous saviez comme c'est dur de ne connaître ni son père, ni sa mère !" Peu avant sa mort, avant de réciter la prière des agonisants, il murmura à l'abbé Lefevre, directeur de la "Pensée catholique" : "Et dire que je vais mourir sans savoir qui était mon père ni qui était ma mère !". L'avant-veille, Weygand avoua au général du Vigier être obsédé par le désir de connaître sa mère et la question de savoir s'il pourrait lui pardonner.

Aux obsèques du général, seul de tous les chefs d'Etat, le roi des Belges, Baudoin 1^{er}, adressa ses condoléances à la famille et chargea son ambassadeur de le représenter à Saint-Philippe du Roule.

En France, en effet, le pouvoir "civil" n'a jamais pardonné à Weygand l'appui donné à Pétain dans sa demande d'armistice (Bordeaux : 12-25 juin 1940).

A la consternation de certains, à l'indignation d'autres, le général de Gaulle refusera une simple messe de requiem à Saint-Louis-des-Invalides, chapelle des soldats, selon la règle d'or pour les officiers généraux, pour ce général d'armée, grand officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, compagnon de Foch qui l'associa à ses campagnes : la Marne, la Somme, l'Yser, jusqu'à Rethondes et Versailles.

A fortiori, de Gaulle s'opposera à l'inhumation dans la crypte des maréchaux et généraux ayant commandé pendant la guerre 14-18, bien que le nom de Weygand figurât sur la liste nominative dressée par le rapporteur de la "loi Ferry" de 1929.

Pas un seul représentant du gouvernement au service religieux et à l'absoute célébrée par le cardinal Feltin à St-Philippe du Roule ! Pas même le ministre des Anciens combattants n'estima opportun de se déranger !

Ce général de 77 ans, rappelé au service le 26 août 1939, eut certes la témérité d'accepter, le 19 mai 1940, à la demande trop tardive de Paul Reynaud, un poste où il avait tout à perdre : la succession de Gamelin et le commandement des forces terrestres, aériennes, maritimes.

Mais, ministre de la Défense du gouvernement Pétain (17 juin - 6 novembre 1940), ses relations furent immédiatement mauvaises avec Laval et Darlan qui eurent droit à ses coups de bélier en 1942, comme il se heurta en 1918 à la méfiance de Clemenceau, Wilson, Lloyd George.

Proconsul en Afrique du Nord, il reprit en main, dès 1941, l'Armée d'Afrique qu'il prépara au débarquement en Provence. Il tenta d'obtenir que Pétain rallie Alger.

Arrêté par la Gestapo en novembre 1942, Weygand fut déporté en Allemagne (1943-45), successivement près de Constance, à Hambourg, au Tyrol autrichien, en captivité avec Gamelin et Daladier, avant d'être astreint à une surveillance policière au Val-de-Grâce de mai 1945 au 6 mai 1946.

Une ordonnance de M. Rousselet mit sous séquestre la totalité de ses biens, avec blocage immédiat de ses comptes en banque. Weygand comparait devant la Commission d'instruction de la Haute Cour de Justice. Le versement de sa solde est suspendu à partir du 1^{er} juin 1945.

Un non-lieu est prononcé le 6 mai 1948, sous le gouvernement Robert Schuman. En 1958, Weygand est relevé du crime "d'indignité nationale" pour actes de résistance en Afrique du Nord. Sans rancune, il opte en faveur du retour au pouvoir du général de Gaulle.

Aujourd'hui, Weygand n'en reste pas moins auréolé de la gloire des vainqueurs de 1914-18. Il passa triomphalement à cheval sous l'Arc de Triomphe, en 1919. Pour cela, beaucoup de poilus et de Français demeurent reconnaissants envers cet homme mince, à la démarche énergique, impulsif, cabochard, à la pugnacité naturelle,

à l'esprit curieux, se tenant droit comme un I.

Infatigable à cheval, ce cavalier botté, montait à 94 ans ses cinq étages à pied, ignorant l'ascenseur, pour entretenir sa souplesse, et marchait deux heures par jour. Ce pur produit de l'enseignement public, animé par une foi solide, resta fidèle au catéchisme de son enfance.

D'un patriotisme intransigeant, d'une abnégation totale, y compris sous Foch, le général Weygand, celui

qui lut à la délégation allemande les clauses de l'Armistice de 1918, dans le wagon de Rethondes où l'on vient encore chercher sa présence, reste à ce titre l'une des plus hautes figures de l'Armée française.

Georges VERPRAET

"Weygand" Bernard DESTREMEAU, Préface de Jean Guilton, Ed. Librairie Académique Perrin, 843 p.

● Les Jésuites et la France : A l'occasion d'un double anniversaire

Les centenaires sont autant de rendez-vous pour l'Histoire. Le double anniversaire que célèbrent les Jésuites, le cinquième centenaire de la naissance de leur fondateur, saint Ignace de Loyola (1491), et le 450^e anniversaire de leur approbation par Rome, en 1540, ont suscité une ample moisson de travaux, parmi lesquels "*L'Histoire des Jésuites en France*" du Père Dhôtel, sj, préfacée par le Père Henri Madelin, nous concerne plus directement.

Paris, la France ont constitué dès l'origine des lieux privilégiés pour Ignace et ses compagnons. S'il est né au pays basque, Ignace a connu sa tardive et longue naissance à la culture sur les pentes de la montagne Sainte Geneviève où il a étudié de 1528 à 1535. C'est là qu'il a rencontré le bouillonnement intense qui agite alors le monde de la foi et de l'intelligence. Erasme, Rabelais, Calvin ont précédé Ignace au collège de Montaigu : les controverses déclenchées par les Réformés font rage parmi les maîtres et les étudiants. C'est sur la colline de Montmartre qu'Ignace et ses compagnons se lieront définitivement, dans ce lieu qu'on appelle le martyrium de St Denis, que l'on a eu bien du mal à retrouver et à conserver à travers les vicissitudes de l'Histoire. C'est aussi pendant ce séjour qu'Ignace a pratiquement rédigé le manuscrit des *Exercices spirituels* ! Paris a donc abrité la naissance de cette extraordinaire milice que Paul III approuva officiellement le 27 septembre 1540 !

Depuis lors les rapports entre la France et la Compagnie n'ont jamais cessé, souvent tumultueux, rarement sereins, toujours passionnels. Les Jésuites ont confessé les rois, le Père Coton, Henri IV - le Père La Chaise, Louis XIV. Ils ont formé la jeunesse du Royaume dans leurs collèges et, lorsque Napoléon I^{er} voudra établir le règlement des lycées impériaux, il prendra modèle sur le Collège de Bourbon ! Mais alors les Jésuites ont depuis longtemps disparu, en France comme ailleurs, en France plus qu'ailleurs. Après avoir pourfendu les Jansénistes les Révérends Pères ont été en butte à l'hostilité de beaucoup, car, au XVIII^e siècle, le jansénisme est devenu en France un groupe politique. Le Parlement poursuit les Jésuites et dénonce leur attachement au Pape, au nom des libertés de l'Eglise Gallicane. Louis XV, malgré la sympathie qu'il leur portait, finit par céder aux pressions

des Parlements et prononce la dissolution de la Compagnie dans le Royaume, le 26 novembre 1764. A son tour, le pape Clément XIV (qui était franciscain) ne sut pas résister au Pacte de famille ("l'association" des rois Bourbons de France, d'Espagne, du Royaume de Naples) et supprimera la Compagnie par le bref *Dominus ac redemptor* du 16 août 1773 : la Prusse protestante et la Russie orthodoxe accueillirent largement ces précieux proscrits !

Rétablie par Pie VII en 1814, la Compagnie fut restaurée en France par le Père de Clorivière, qui avait été reçu avant la suppression et qui avait traversé la persécution révolutionnaire avec un admirable courage. Mais, dès le règne de Charles X, l'offensive reprit contre la Compagnie, menée par des légistes gallicans et pro-jansénistes comme le Comte de Montlosier. De nouveau, ils furent interdits d'enseignement. Au Collège de France, Quinet dissèque les *Exercices* dans "lesquels il n'a vu qu'une technique de conditionnement propre à annihiler toute liberté et toute initiative. Pas un mot sur le discernement, ni sur la contemplation !"

A partir de 1850, la Compagnie a su profiter de la liberté d'enseignement toute neuve pour ouvrir des collèges dans lesquels elle absorbe l'essentiel de ses ressources et de ses énergies. La revue *Etudes* est fondée en 1856. Le Père Olivaint exerce une grande influence sur la jeunesse étudiante à travers la "Réunion des jeunes gens". Mais l'hostilité ne désarme pas : il sera tué avec plusieurs de ses compagnons dans les derniers soubresauts de la Commune, au cours du massacre de la rue Haxo. Dès 1880, les Jésuites sont les premières victimes des lois d'expulsion. Partiellement reconstitués à la fin du siècle, ils furent bannis à nouveau en 1901. Après la Séparation, les biens de la Compagnie furent vendus. Les Jésuites, chassés, allèrent grossir les rangs des missionnaires en Chine, qu'ils avaient failli évangéliser entièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles, à Madagascar, aux Indes, au Proche-Orient où fut ouverte l'Université Saint-Joseph de Beyrouth ! Au feu, les Jésuites gagnèrent leur droit de revenir en France et de ne plus repartir : plus d'un millier d'entre eux firent la guerre de 1914-1918, et pas loin de 200 laissèrent leur vie sur le champ de bataille !

Entre les deux guerres, la Compagnie reprit ses activités, et les Jésuites à travers l'Action Populaire s'engagèrent résolument dans le mouvement social de l'Eglise, alimentant la réflexion du clergé, des militants et des syndicalistes chrétiens par les *Dossiers de l'Action populaire*, les *Cahiers d'Action religieuse et sociale*, et les publications de la maison d'édition SPES.

L'ouvrage s'achève sur l'attitude des Jésuites entre 1940 et 1945, en soulignant avec nuances les positions contrastées des Pères, les difficultés du Père de Lubac sous Pie XII, l'action des Pères au Concile, l'œuvre du Père Arrupe et celles de la Compagnie aujourd'hui.

Un travail bien documenté, vu de l'intérieur, alors que si souvent les Jésuites sont jugés de l'extérieur sans être compris. Un livre utile, qui nous invite à rappeler l'ou-

vrage plus complet du même auteur : *Les Jésuites en France, Chemins actuels d'une tradition sans rivage*, (Desclée de Brouwer, Bellarmin, 1986, 382 pages), qui avait bénéficié de la même préface du Père Madelin. Parmi les biographies de saint Ignace, parues dans ces mois anniversaires, j'ai beaucoup aimé celle d'un autre Basque, Ignacio Tellechea Idigoras, *Ignace de Loyola, pèlerin de l'absolu, 1491-1556* (Nouvelle Cité, Paris, 450 p. 145 F), un travail habile qui saisit, sans la déformer, l'ampleur déroutante d'une vie exclusivement apostolique.

Jean CHELINI

Père DHOTEL - *L'histoire des Jésuites en France* (Desclée de Brouwer 1991, 125 pp., 75 F) - préface du Père Henri MADELIN.

● Anima et la sagesse de Dominique Mallet-Gérard

Paul Claudel a écrit *La Parabole d'Animus et d'Anima* dans l'Avent de 1926. Cette Parabole est reprise dans les *Réflexions et propositions sur le vers français*. Elle est dédiée à Arthur Rimbaud. Elle nous renvoie au matin de printemps 1886 où le jeune Claudel a ouvert la petite livraison de *Vogue* dans laquelle il a lu le début des *Illuminations* et où il a eu la révélation du surnaturel. La Providence n'a cessé de tisser ses fils autour de Paul Claudel. M^{me} Dominique Mallet-Gérard, professeur à la Sorbonne, nous aide dans la très remarquable thèse claudélienne placée sous l'invocation d'*Anima et la Sagesse* à refaire l'ouvrage de la Providence.

"Renan régnait", et Romain Rolland nous a dit dans ses Mémoires qu'on respirait alors dans Paris une odeur de mort. Est-ce la curiosité d'un dilettantisme décadent en quête d'émotions esthétiques, est-ce la petite lueur éclairée par Rimbaud qui ont conduit Paul Claudel à la Noël de 1886 derrière le second pilier de l'entrée du chœur à droite, à Notre-Dame de Paris ? C'est là qu'écoutant le Magnificat, Claudel sentit son cœur touché et qu'en un instant il crut. La lecture de Rimbaud dans *Vogue* avait été sa première illumination. "Deuxième illumination", s'écrie Claudel derrière son pilier. Le soir même, rentré chez lui, il prenait une vieille Bible. Il allait y découvrir au chapitre VIII du Livre des Proverbes, dans le texte qui sert d'épître à la Messe de l'Immaculée Conception du 8 décembre, l'image de la Femme présente à Dieu dès avant le commencement du monde, la figure de la Sagesse, le symbole de la Grâce créative. Troisième illumination ! Toute l'œuvre de Claudel va baigner dans cette lumière.

Quarante ans plus tard, il écrit la *Parabole d'Animus et d'Anima*. "Tout ne va pas bien dans le ménage d'Animus et d'Anima, l'âme et l'esprit". Soupçonnerait-on qu'Anima, la femme légère qui ouvre la porte à l'amant

divin en cachette de son mari, l'épais bourgeois Animus, est la même figure de la Sagesse ? Années-charnière que ces années 1925. Claudel a terminé le *Soulier de Satin*. La *Parabole d'Animus et d'Anima* semble clôturer par un vaudeville son œuvre dramatique. Mais, à travers elle, va s'opérer, sous le couvert d'une commande d'éditeur, le passage à l'exégèse biblique des *Commentaires*. Les années passent encore. Un dimanche de l'Avent de 1977, une jeune agrégée de lettres, maître de conférences en Sorbonne, "tombe en arrêt (c'est elle qui nous le dit) devant la fulgurance latine de l'Épître de l'Immaculée Conception". Guidée vers l'Anima de la Parabole par la Providence (en l'occurrence son directeur de thèse, M. Pierre Brunel), elle allait être entraînée à partir de ce "conte de Noël", de cette "saynète poétique", à travers les méandres des *Commentaires* bibliques.

M^{me} Dominique Mallet-Gérard a redécouvert par les voies de la poétique et de la théologie le parcours claudélien où ces voies se superposent, convergent, se rejoignent. Elle l'a enrichi de tous les points de vue pris en chemin sur l'œuvre entière. Elle nous donne dans un livre de mille pages, *Anima et la sagesse*, le récit de ce passionnant périple autour de la Figure féminine dans tous ses avatars, de la Sagesse primordiale à la plus humble des pécheresses. Cette pécheresse, c'est la pierre d'angle de la construction catholique. Aucun matériau n'en est rejeté (*etiam peccata*) et le péché (*felix culpa*) y est le ciment de la grâce. Claudel a été reconnaissant à Arthur Rimbaud de l'avoir "sauvé de l'Enfer et de l'Université". L'Université, par M^{me} Mallet-Gérard, vient apporter sa contribution (et quelle contribution !) au dessein de la Providence sur le salut de Paul Claudel.

Philippe SÉNART

Ed. Lethielleux. Paris

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris
Numéros spécimens gratuits sur demande

“France-Forum” est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9, rue Henri IV - LYON 2^e

LIBRAIRIE JULLIARD

229, Bd Saint-Germain - PARIS 7^e

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32, Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30, rue Saint-Guillaume - PARIS 7^e

LIBRAIRIE “DIALOGUES”

Square Mgr Roull - 29200 BREST

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M^{me} VIGOUROUX,

Hintere Gasse 35/1, D. 7032 SINDELFINGEN

Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci.

Directeur de la publication : **René Plantade** — Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2371
Composition et Impression : **VIENNE IMPRIM'** — 23, quai Jean Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06
Photos : Roger-Viollet - Réunion des Musées nationaux

Dans cette sorte de distorsion qui fait se contredire la pensée et l'action, les socialistes sont des maîtres inégaux. Les socialistes au pouvoir ont jeté le socialisme par dessus bord et, par la même occasion, valeurs et préjugés mêlés, les attentes et espoirs de la gauche traditionnelle. Leur discours ne s'en réclame pas moins du socialisme et de la gauche. Le soin des grands équilibres, la logique d'entreprise, l'éthique du succès, et, plus encore, l'exhortation patriotique pendant la guerre du Golfe, tous ces thèmes ne sont la propriété de personne, mais ils ont prospéré davantage du côté de la droite que sur les terres originelles de la gauche. La gauche n'est restée socialiste que dans ses extrêmes. A l'intérieur du parti socialiste, des militants de longue mémoire contestent ce qu'ils appellent le néo-libéralisme et le néo-centrisme du gouvernement mitterrandien. Mais la famille éclatée reste unie par solidarité de clan et calcul électoral.

On ne trouve pas dans l'opposition une aussi cynique violence faite à la vérité. Mais, afficher une volonté d'union n'abolit pas la distance entre le nationalisme autoritaire de quelques-uns et le libéralisme européen du plus grand nombre ; et la fausse bonne idée des "primaires", si elle est conduite jusqu'au terme, suscitera des heurts d'hommes et d'idées qui laisseront des traces et rendra aléatoire le succès escompté. Pour aller au fond des choses, le partage entre opposition et majorité est faux et artificiel, puisqu'il y a plus de similitude et de convergence entre un démocrate-social et un social-

démocrate qu'entre l'un ou l'autre et ses alliés dans son propre camp.

Pour honorer la vérité des idées, il ne faudrait rien de moins qu'un bouleversement et une recomposition de notre géographie politique, alors que les pesanteurs et les pentes vont dans le sens de la conservation et de l'immobilisme. Seul, un sursaut national réveillerait les Français de leur ensommeillement petit-bourgeois, interromprait notre décadence, qu'alimentent les foyers d'archaïsme et de démagogie, si virulents dans les extrêmes. Seul, un grand dessein soutenu par des hommes d'enthousiasme et de raison, venus de tous les horizons, mettrait la France en état de répondre aux appels du monde et aux durs défis de l'histoire. Ainsi se dessine une utopie de salut public, mais l'idéalisme d'aujourd'hui pourrait être le réalisme de demain.

J'ai parlé à la première personne. J'ajouterai à mi-voix qu'un écrit, encore arraché au grand âge, peut devenir une parole testamentaire. Aussi ai-je risqué tout ce que j'ai de philosophie dans un questionnement de notre espace politique qui paraît bien rebelle à la pensée. Epreuve non convaincante. J'entends dire que mon déclin est hanté par mes fantômes familiaux, troisième force, IV^e République, M.R.P. J'avoue tout. Mais avouez, jeunes gens, que mes nostalgies avouées ne sont pas sans quelque rapport, si vous consentez à rentrer en vous mêmes, avec le plus secret de vos espérances.

Etienne BORNE

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean-Marie DOMENACH

A temps et à contretemps

Ed. Saint-Paul

France QUÉRÉ

L'éthique et la vie

Ed. Odile Jacob

Nicolas BREJON de LAVERGNÉE

Politique d'aménagement
du territoire au Maroc

Ed. l'Harmattan

Jean-Yves CHEVALLIER

Un traité de paix pour l'Europe

Ed. O.E.I.L.

Raymond et Jacques MARTIN

Le Troisième Pouvoir

Ed. Juridiques et Techniques

Julien FREUND

L'Aventure du politique
(Entretiens avec Charles Blanchet)

Ed. Critérim

Que penser ? Que faire ?

par Étienne BORNE

Travaillons à bien penser, tel est le principe de la morale, mais aussi de la politique, pour ajouter ce corollaire au célèbre axiome de Pascal. Au terme de la décennie mitterrandienne la politique française est en crise et cette crise est une crise de pensée. De la droite à la gauche les partis à vocation gouvernementale se sont aperçus durant la guerre du Golfe qu'ils se faisaient la même idée du droit et du rôle de la France dans un plus vaste monde. Consensus fugitif, qui n'a pas été consolidé ni approfondi. L'opinion découvrait, dans une sorte d'heureux soulagement, que des hommes publics avaient en eux assez de ressources pour se hausser à la hauteur d'une circonstance historique.

Mais le personnel politique n'a pas su tirer les leçons d'un moment de grâce qui lui restituait l'estime publique, et l'invitait à repenser en rectitude et en exigence la politique française dans son ensemble. Les hommes publics ont été repris par leurs vieux démons, un instant exorcisés, et ont cédé au charme désuet de leurs divisions, dissensions et dissentiments. Et, juste sanction, l'opinion est revenue à sa lassitude morose et sceptique.

On a beau me dire que ce que je considère comme affligeant n'est que le jeu normal des oppositions démocratiques et l'inévitable retour à la rivalité traditionnelle entre droite et gauche, j'ai peine à croire qu'un climat politique puisse passer pour sain et vivifiant lorsque les "affaires" empestent l'atmosphère et que les invectives malsonnantes, les petites phrases assassines, de clan à clan, les affichages racoleurs ou provocateurs, offensent les oreilles et les regards. Encore faut-il savoir remonter des effets aux causes. Malaises et maladies tiennent moins aux vices ou aux passions des hommes qu'aux institutions d'une part, et d'autre part aux confusions idéologiques qui brouillent les esprits. Le mal est politique et la politique ne va pas parce qu'elle n'est pas pensée selon la vérité des idées et des choses.

La clef de voûte de nos institutions est l'élection du Président au suffrage universel, qui concentre en un seul homme l'essentiel du pouvoir politique. Démentisme et déraison, comme l'a surabondamment démontré François Mitterrand lorsqu'il était chef de l'opposition au Général de Gaulle, et comme il a eu l'occasion de le

vérifier depuis dix ans qu'il occupe cette magistrature des magistratures. Toutes les autres fonctions politiques, et même celle du Premier Ministre en dépendent et en deviennent secondes et sans saveur. Toutes les élections tendent à faire office de petites ou grandes manœuvres, dans l'attente de la grande élection, elle seule noble et décisive. Un prince élevé si haut ne politise si superbement le suprême sommet qu'en dépolitisant le reste de la cité ; et c'est là-haut dans les nuées que s'opèrent, sous forme de grâce et de disgrâce, les changements de premier ministre.

Les origines de la V^e République ont commandé la suite de son destin. Se souvenant de Richelieu abaissant la féodalité et de Robespierre exécutant les factions, incompatibles avec l'indivisibilité de la République, le Fondateur enveloppait, dans la même défiante mésestime, les partis et les assemblées qui en sont issus, et il a fait tout ce qu'il fallait pour que ces corps intermédiaires entreprennent le moins possible sur le Souverain. La machine à dépolitiser a fonctionné telle qu'elle avait été programmée. La vie politique s'est organisée autour d'un seul axe, la course à un pouvoir puissamment personnalisé, qui surplombe tous les autres pouvoirs en leur faisant de l'ombre. Des ambitions, en elles-mêmes légitimes, sont constamment exposées à se dégrader, puisqu'on ne gagnera vraiment, surtout au terme, que si on sait disqualifier l'adversaire.

Partout le choc des idées est subordonné à la bataille entre les hommes. D'où ce climat pesant et étouffant. Lorsque vaincre c'est tuer, la politologie se fait pamphlétaire ou courtisane et les affaires ne seraient pas si délétères si un air déjà vicié ne leur communiquait pas son poison. Que faire alors pour rendre à la politique sa dignité, j'allais dire son honneur ? La question concerne directement les hommes politiques et une parole ou une écriture, libres et engagées - deux choses qui ne s'excluent nullement - ne peuvent qu'inviter chacun à se souvenir des sources et des principes. Car il n'y a pas de salut pour une politique si elle prend l'habitude de tricher avec la vérité.